MÉMOIRE

SUR LES

VOIES ROMAINES

DE LA SAVOIE

PAR L'ABBÉ DUCIS

Officier d'Académie, Professeur au collége Chappuisien d'Annecy,
Vice-président de la Société Florimontane,
Membre de la Société française d'archéologie et de l'Institut historique de France,
Agrégé de l'Académie impériale de Savoie,
Et correspondant de plusieurs autres Sociétés françaises
et italiennes.

ANNECY
IMPRIMERIE DE LOUIS THÉSIO

1863

MÉMOIRE

SUR LES

VOIES ROMAINES

DE LA SAVOIE

PAR C.-A. DUCIS

Professeur au Collége Chappuisien d'Annecy, Membre de la Société française d'Archéologie, de l'Institut historique de France, agrégé de l'Académie impériale de Savoie, etc.

ANNECY

IMPRIMERIE DE LOUIS THÉSIO

1861

Ce mémoire ne devait être d'abord qu'un chapitre détaché de l'histoire des Centrons, que plusieurs obstacles m'ont empêché de publier jusqu'ici. J'y ai ajouté quelques développements sur les travaux entrepris pour arriver aux résultats qu'il énonce et sur leur continuation dans le territoire des Allobroges. Je serais heureux s'il provoquait des recherches ultérieures, et je recevrai avec reconnaissance toutes les observations qui pourraient amener quelques rectifications et aider à asseoir un système complet des voies romaines en Savoie. Il n'est pas nécessaire de rappeler tout l'avantage qu'en peut retirer l'étude de la géographie et de la statistique ancienne.

MÉMOIRE

SUR LES VOIES ROMAINES

DE LA SAVOIE

« Quand les Romains prenaient possession d'un pays vaincu, ils engageaient, pour ainsi dire, une guerre nouvelle contre le sol. Ils tenaient avec raison la terre inculte pour la meilleure alliée des barbares qui l'avaient habitée, pour la plus dangereuse ennemie des maîtres nouveaux qui la subjuguaient. Il fallait premièrement l'assujettir par une chaîne de constructions fortes, et par un réseau de chemins qui la rattachassent au reste de l'empire. Il fallait ensuite la dompter par le défrichement, lutter contre les éléments rebelles, assainir l'air en ménageant l'écoulement des eaux, percer les bois, féconder le désert. Les dieux avaient mis l'ordre dans le ciel ; Rome se chargeait de le réaliser sur la terre, en y portant la sécurité, la régularité, la fertilité. Voilà pourquoi son peuple, le plus guerrier du

monde, fut aussi un peuple constructeur et laborieux. Voilà pourquoi le travail était honoré comme un combat, et la culture comme une conquête (1). »

Mais le prix de ces bienfaits fut toujours regardé comme exorbitant par les vaincus. Car à côté du bien il y avait le mal. La magnificence des *villas* insultait à la pauvreté des habitations des indigènes, dont les sueurs ne pouvaient suffire au luxe des conquérants. C'est aux dépens de leur liberté, de leur autonomie, qu'ils participaient à la civilisation et bientôt après à la corruption de l'empire. Et si quelques privilégiés nationaux partageaient avec les colons romains le droit de cité et quelques emplois, pour avoir montré moins d'énergie dans la lutte ou plus d'obséquiosité après la défaite, la majorité de la population, si elle n'avait pas succombé dans une héroïque résistance, survivait à l'extermination des autres pour être vendue comme un vil troupeau, et fournir au peuple romain *panem et circenses*, c'est-à-dire partager les labeurs des animaux domestiques dans leurs anciennes campagnes devenues la proie du vétéran romain, ou s'entre-déchirer avec les bêtes sauvages dans le cirque pour la récréation des dames romaines, privées du spectacle de la guerre. Les sacrifices du Dolmen, assez rares et pourtant si reprochés aux Gaulois, avaient fait place aux tueries périodiques et bien autrement nombreuses des amphithéâtres. Et aux consolations qu'apportaient autrefois des croyances simples, l'adoration du créateur dans la contemplation de ses œuvres, quelle morale venaient substituer les

(1) Ozanam, *Les Germains avant le christianisme.*

prétendus civilisateurs? Celle que pouvaient inspirer les peintures, les sculptures lascives et quelquefois obscènes de leurs temples.

Eh bien, triste destinée des choses humaines ! il ne tint pas aux barbares du moyen âge que l'empreinte romaine ne fût complètement effacée de l'Europe. Les ravages du temps et des éléments ont pris à tâche de poursuivre l'œuvre d'extermination. Pour étudier l'histoire, il faut aujourd'hui fouiller les décombres accumulés par les torrents de nos montagnes, ou sonder la vase des lacs, au sein desquels les villages entiers se sont abîmés dans leurs cataclysmes. Souvent même de précieux monuments n'ont survécu à tant de causes de destruction que pour venir se pulvériser sous le marteau de l'industrie; ou s'ils échappent aux vandales modernes, c'est pour aller grossir les musées des grandes villes ; et la cupidité mercantile nous force bientôt d'aller chercher notre histoire à l'étranger.

Recueillons, tandis qu'il en est temps encore, ce qui reste des nations qui ont foulé notre sol. Demandons aux lacustres le nom des habitants primitifs de nos contrées. Evoquons de leurs tombes l'Allobroge, le Centron, aussi valeureux et peut-être moins barbares que ceux qui leur ont jeté cette injure ; le conquérant romain, civilisé par la théurgie étrusque et par l'artistisme grec ; le conquérant du moyen-âge transformé par le christianisme, le Goth, le Burgonde, le Franc, le Sarrasin, qui tous nous ont laissé quelque peu de leur sang, de leur caractère, de leurs usages. Etudions leurs œuvres et voyons si, enrichis de la tradition et de l'enseignement de toutes les époques, nous valons plus

qu'eux ; si notre civilisation vaut plus que leur prétendue barbarie.

Déjà, grâce à l'esprit d'association, les collections particulières viennent enrichir les musées publics d'inscriptions, de médailles, de fragments d'architecture, de pierres sépulcrales, d'autels, de cippes, d'armes, d'ustensiles, de tableaux, de statues, de mosaïques. Il faut espérer qu'avec le temps nous pourrons un jour reconnaître tout le mobilier domestique, militaire, religieux, etc., des sociétés qui nous ont précédés.

Mais il y a des objets que les musées ne peuvent contenir : ce sont les grandes constructions, les thermes, les théâtres, les villas, les mansions et surtout les voies romaines. L'emploi des matériaux dans de nouveaux édifices, les travaux des nouvelles routes, la division de la propriété, l'ignorance ou la pauvreté des acquéreurs, le nivellement exigé par l'agriculture, l'emplacement qui semble dérobé à la production ; tout concourt à faire disparaître ce que le temps, les guerres, les éléments en ont laissé subsister jusqu'aujourd'hui. C'est donc là qu'il faut porter son attention, sinon pour conserver des ruines que les circonstances ne permettent plus de protéger, au moins pour en constater l'existence, la position ; pour en copier les dernières traces et essayer de reproduire le plan intégral à l'aide de tous les débris encore reconnaissables et des principes fournis d'ailleurs par l'étude de monuments analogues.

I

Parmi les différentes branches d'archéologie, l'étude des voies romaines n'est pas une des moins intéressantes. Les routes sont un cachet remarquable de civilisation. Leur réseau établit l'étendue des relations, fixe les grandes centres de commerce, d'administration ou de stratégie ; leur direction, leur tracé accusent les connaissances odométriques, les lois du nivellement ; de leur forme et de leur largeur on peut déduire leur destination, le rang qu'elles occupaient dans l'Etat, et même les moyens de transport.

La plupart de ces routes étaient jalonnées de pierres taillées indiquant la distance à partir du chef-lieu de la province ou de la cité. Nos pierres kilométriques ne sont qu'une copie bien tardive du savoir-faire romain. Les distances étaient comptées en milles romains. La valeur du mille romain, qui a varié tant de fois dans les auteurs, selon les différentes recherches, paraît être fixée aujourd'hui à 1,481 mètres. Dès le troisième siècle, ces pierres indiquent la lieue gauloise dans les Gaules lyonnaise et belgique ; elle valait 2,218 mètres. On croit même qu'elles représentaient des stades le long de la Méditerranée, dans les pays peuplés par les colonies grecques.

A ces considérations qui sont applicables à toutes sortes de routes, il faut en ajouter une spéciale à celles qui

étaient entretenues, dès l'empereur Sévère, aux frais du gouvernement, pour le transport des courriers et même des légions, lorsque leur marche n'était pas commandée dans des voies secondaires, selon les besoins de la stratégie. Ces voies *prétoriennes* étaient conséquemment pourvues de *mutations* et de *mansions* pour l'approvisionnement des courriers et des troupes. L'Etat en publiait la statistique avec les noms des localités et les distances relatives, de même qu'on publie aujourd'hui celle des postes et des étapes militaires. Comme ces stations ont dû à la longue former des villages par le concours des fournisseurs, ces tableaux sont d'un prix inestimable pour les recherches sur la géographie ancienne. Et lorsqu'on a pu fixer avec certitude le lieu d'une station romaine, on a indiqué par-là même une mine féconde pour les fouilles archéologiques.

Nons avons encore plusieurs de ces *itinéraires*, entre autres celui qui porte, à tort ou à raison, le nom d'*Antonin*, et la *carte théodosienne* ou carte de *Peutinger* qui l'a découverte et copiée au XVIe siècle. Les noms de plusieurs anciennes stations subsistent encore aujourd'hui en Savoie, avec les modifications orthographiques propres au génie de la langue française ; ils peuvent servir de départ aux recherches. C'est ainsi que d'Anville avait rétabli la vérité sur *Bergintrum* en remontant d'*Axima (Aixme)* vers le Bourg-Saint-Maurice. M. Pillet avait indiqué la station de *Mantala* en partant de *Lemencum* (Lémenc), et en remontant la vallée d'Isère. Abauzit avait fixé *Bautas* en partant de *Genava*. De Vignet, à l'aide d'une charte indiquée par Ménabréa dans le cartulaire de Saint-Hugues, a déter-

miné aux *Echelles* la position si longtemps débattue de *Lavisco* entre *Lemencum* et *Augustum*.

Mais quant aux autres stations, ils n'ont rien laissé de précis, et leurs observations superficielles, déduites d'étymologies plus ou moins incertaines, ne sont fondées sur aucune mesure locale opérée sur des vestiges d'anciennes routes. M. Pillet le premier a recouru aux mesures des routes actuelles, et il n'est arrivé à quelques résultats satisfaisants que lorsqu'elles ne se sont pas écartées de la voie romaine. Albanis-Baumont, en s'appuyant sur Simler et Delisle, n'a fait qu'aumenter les erreurs. Du reste, son compagnon de voyage, M. de Reydet, est en perpétuelle contradiction avec lui. Il y a effectivement des aperçus nouveaux et exacts dans les manuscrits de ce dernier. Mais celui qui a le plus embrouillé la question des voies romaines, en Savoie, c'est le baron Walkenaër, dans sa *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine*.

Ne tenant aucun compte des détours si nombreux que les routes doivent faire dans les montagnes, à cause des escarpements, des rocs abrupts, des dégâts occasionnés chaque année par les torrents rapides, la fonte des neiges, les avalanches, il se contenta de mesurer avec un compas sur des cartes plus ou moins détaillées, et ne pouvant trouver son compte, il se mit sans façon à corriger, à transposer les chiffres des distances donnés par les itinéraires anciens, à supposer des villages pour justifier ses étymologies, sans s'inquiéter de ceux qui pouvaient donner la clef de l'énigme. Désappointé encore, car l'itinéraire romain était toujours plus long que la ligne droite entre les deux points de son compas,

il trouva commode de supposer qu'il y avait double voie en partant du sommet de l'*Alpe grecque* pour se diriger vers *Darentasia*, c'est-à-dire depuis le Petit-St-Bernard jusqu'à Moûtiers ; l'une tenant la droite, l'autre la gauche du torrent du Reclus et de la rivière d'Isère. Mais, ô faiblesse humaine ! sur les six tableaux confectionnés à grands frais de corrections, d'omissions, de déplacements, les n°s 31, 32, les deux 33, les deux 37, il n'y en pas un qui soit conforme à l'autre, qui parte du même principe, qui soit le résultat du même système. Ils se détruisent réciproquement les uns les autres.

Il y a certainement une grande érudition, beaucoup de travail et de recherches dans l'ouvrage de Walkenaër ; mais l'examen de la partie dans laquelle il a traité de la *voie des Alpes graies* diminue bien la confiance qu'on aurait cru lui donner en dehors des départements dont il a été préfet, et dans lesquels ses investigations auront été de la plus grande exactitude. Quant à la partie purement géographique de son ouvrage, elle est assurément bien plus estimable que celle des itinéraires.

En général, dans ces sortes d'études, on ne tient pas assez compte de la nature et de la solidité du terrain, de l'exposition des coteaux, de la pente des routes carrossables, des lacets que cette destination exige. Le tracé romain est grandiose, audacieux ; il a une allure libre, dégagée, mais droite, lorsque la localité s'y prête. Il se distingue parfaitement des chemins étroits et tortueux qui convergeaient vers les monastères et les châteaux, deux grands centres d'activité au moyen-âge. Il est tout-à-fait rare de rencontrer le caractère romain

dans les débris de la plupart de nos vieux castels ; c'est l'œuvre de l'invasion, il n'en faut presque pas tenir compte. On trouve une indication plus sûre dans les centres des vallées, aux confluens des rivières, où les corporations industrielles sont venues chercher la liberté du travail et fonder les communes sur les ruines de quelques municipes romains. Les associations commerçantes ou les hanses, les caravanes de pèlerins ont conservé les traces des grandes routes du peuple-roi, souvent détruites par les torrents, ou couvertes de dépôts marécageux, quelquefois détournées pour le monopole des péages féodaux.

On a confondu aussi quelquefois, dans ce genre d'études, les différentes sortes de routes romaines, *via*, *actus*, *iter*, *semita, callis,* qui entre elles forment une espèce de hiérarchie dans laquelle les *voies consulaires* ou *prétoriennes* tiennent le même rang que les employés dont elles portaient la qualification tenaient dans les provinces de l'empire.

Sans nul doute il y avait à l'époque romaine des moyens de communication avec toutes les parties habitées du pays. Mais les voies consulaires seules étaient construites avec le *statumen*, le *radus*, le *nucleus* et le *summa crusta*, lorsqu'elles n'étaient pas taillées dans le roc ou qu'elles traversaient un terrain peu solide. Seules elles devaient être bordées de trottoirs munis de pierres carrées disposées en escalier pour aider à monter à cheval.

Mais je ne veux pas répéter ici ce que l'on peut trouver dans tous les traités d'archéologie, ou plutôt dans l'ouvrage si précieux qu'ils ont tous exploité : *Les*

grands chemins de l'empire romain, par Bergier. L'importance de cet ouvrage lui a ouvert l'entrée de la riche collection de Grævius, en compagnie de plusieurs autres dissertations sur le même sujet. Et cependant tout n'y a pas été dit. Ainsi, dans les trente-neuf volumes *in-folio* du *Trésor des antiquités grecques et romaines* de Grævius et de Gronovius, et de leurs continuateurs, on chercherait en vain la figure d'une *mansion* ou d'une *mutation* romaine. L'explication de cette lacune dans un recueil aussi volumineux de figures archéologiques est facile, si l'on considère l'impossibilité où l'on a été d'en trouver des ruines bien authentiques. En effet, les stations placées près des villes ont été absorbées par leur agrandissement ou leur déplacement ; ou si les stations étaient d'abord isolées, elles sont devenues des centres de population, à cause de l'importance du commerce qui s'y faisait pour l'approvisionnement des courriers et des troupes. Ainsi les constructions romaines, n'ayant plus leur destination primitive depuis les invasions barbares, détruites peut-être à cette occasion ou reconstruites pour d'autres usages, ne peuvent plus être reconnaissables, aujourd'hui surtout que les constructions du moyen âge qui leur ont succédé, finissent elles-mêmes par disparaître.

En suivant donc la direction des itinéraires romains, c'est aux passages les plus élevés des montagnes, c'est sur les hauts plateaux, où la quantité énorme de neige qui les couvre les trois quarts de l'année a toujours été un obstacle permanent à l'établissemeet de gros villages, c'est là seulement qu'il faut chercher les restes

des mansions romaines, si l'intempérie, les orages et les barbares n'en ont pas détruit jusqu'aux fondements.

M. le comte Greyfié de Bellecombe avait fait commencer des fouilles sur le plateau du Petit-Saint-Bernard, lorsqu'il fut envoyé en qualité d'intendant général en Sardaigne, où il trouva un champ plus vaste pour déployer son zèle et son activité administrative. Il eut la délicatesse de ne pas emporter les objets trouvés, qu'il destinait à un musée provincial. Mais après son départ, le Petit-Saint-Bernard fut oublié. C'était regrettable ; car peu de localités élevées conservent autant de vestiges de tous les âges. Outre les ruines romaines et la colonne-Jou, on y voit encore un cercle druidique, appelé vulgairement le *cirque d'Annibal;* puis les traces de plusieurs campements, des tranchées, des redans, des bastions, des redoutes, des retranchements; les restes du fort *Mont-Valezan* qui a joué un rôle important dans les guerres du prince Thomas et dans les occupations espagnoles. J'y ai même découvert les deux pierres qui ont indiqué les premières limites de la république française, en 1792, et qui servent aujourd'hui de passerelle sur un ruisseau, à l'extrémité orientale du plateau. Le voyageur foule, sans y prendre garde, les lettres REP. FR. qui, à cette époque, ont répandu tant de frayeur parmi les montagnards de la vallée d'Aoste. Si, comme il est probable, leur emploi actuel n'est dû qu'à la chance d'avoir été trouvées sous la main, leur position prouve évidemment que l'étude des versants avait servi de base aux lignes divisionnelles des Alpes entre la France et l'Italie. Et, puisque j'ai touché cette question, j'ajouterai que le col de la *Seigne* a conservé en-

core debout sa vieille limite, et pendant toute la période 1815 à 1860, on a pu lire impunément d'un côté: FRANCE, et de l'autre, ITALIE.

Ce passage et celui du Petit-Saint-Bernard sont comme les deux supports du *Cramont*, le *Cremonis Jugum* de Cælius Antipater ; ou peut-être la syncope de *Graïus-mons*, Gramont. Ils ont partagé tous les deux, dans plusieurs dissertations, l'honneur d'avoir vu passer le *duc Hannibal de Carthaige.* Ils le méritent du reste autant que bien d'autres. Et si le plateau du Petit-Saint-Bernard est un des plus beaux et des plus intéressants sous le rapport archéologique, celui de la Seigne l'est plus encore sous le rapport pittoresque et par la magnificence des vallées qui y aboutissent.

Strabon (*Géogr. IV*) assure qu'une voie militaire traversait le pays des Salasses. Elle se bifurquait au camp des *Prétoriens* (Aoste). Celle de l'Alpe pennine n'était accessible qu'aux piétons ; celle de l'Alpe graie était carrossable et continuait à travers le pays des Centrons et des Allobroges jusqu'à Vienne et Lyon. Les auteurs mentionnent quelquefois la marche des armées (1), et les inscriptions locales, le passage des empereurs par cette voie.

Voici, d'après les itinéraires d'Antonin et de Théodose, les noms des villages près desquel se trouvaient les stations de cette route, dans la section des Alpes et du Rhône: ***Augusta prætoria*, *Arebrigium*, *Ariolica*, *in Alpe graia*, *Bergintrum*, *Axima*, *Darentasia*, *Oblimum*,**

(1) Entre autres Tacite, *Hist.* II, 66 ; IV, 68 ; — Aymarii Rivalii, *De Allobrogibus*, 315.

Ad Publicanos, *Mantala*, *Lemencum*, *Laviscone*, *Augustum*, *Bergusio*, *Vigenna*.

Le premier donne encore un autre embranchement, indiqué aussi par Tacite : *Darentasia*, *Casuaria*, *Bautas*, *Genabum*, *Equestrium*, *Lacum Lausonium*, *Orbam*, *Ariolicam*, etc. Je ne donne ici que la leçon la plus suivie, sans tenir compte de variantes qui trouveront leur place dans l'histoire du pays.

Entre chaque nom se trouvent les distances qui les séparent en milles romains, mais avec des différences assez graves, selon les différents manuscrits. Elles seront discutées.

Dans ces deux listes, l'indentité de plusieurs noms anciens et modernes est évidente, comme l'*Alpe grecque* ou le Petit-Saint-Bernard, *Aixme*, *Lémenc*, *Aoste* en Dauphiné, *Bourgoin*, *Genève*, *Lausanne*, *Orbe*. Ces points une fois reconnus et prouvés d'ailleurs par les monuments locaux, il devient plus facile de chercher leurs intermédiaires en mesurant leurs distances respectives.

La mesure prise sur les cartes même les plus détaillées, telles que celles de l'état-major sarde (1/50,000) ne peut être exacte pour le terrain si accidenté des montagnes. J'ai eu encore à ma disposition les itinéraires authentiques des anciens bureaux du génie sarde de Moûtiers, d'Albertville, de Chambéry et d'Annecy. Mais la mesure des routes actuelles est loin de représenter toujours les distances anciennes, même entre des points dont l'identité est reconnue.

On sait les entraves que la féodalité apporta au commerce en faisant dévier les routes autour de tous les

rocs sur lesquels les envahisseurs avaient perché leurs castels. Si les grandes voies de communication ont subi de nouvelles modifications aux deux derniers siècles, surtout sous Victor-Amédée I, Charles-Emmanuel II et Charles-Emmuel III, il n'est pas prouvé qu'elles aient repris partout le tracé romain. Et parmi celles qui n'ont pas été améliorées, par exemple, le chemin actuel du Petit-Saint-Bernard a quelquefois une pente de trente pour cent ; ce n'est donc plus la voie carrossable de Strabon.

Les cartes et les itinéraires modernes avaient induits en erreur ceux qui s'étaient occupés avant moi de cet étude. Je dus recourir au seul moyen possible pour arriver à un résultat sérieux : découvrir les vestiges romains ou qui présentaient quelque analogie, et à l'aide de ces tronçons, qui n'ont pu être isolés, en compléter le tracé, le mesurer sur place, et, lorsque le résultat serait satisfaisant, en constater l'antiquité, si déjà elle n'était pas évidente.

II

L'essentiel est de partir d'un point sûr. Et si le Petit-Saint-Bernard est évidemment l'*Alpis graia*, il n'est pas aussi facile de fixer le point de départ sur un plateau qui a près de cinq kilomètres. L'hospice actuel est de construction moderne, et les mâsures que baigne le lac créé par un des recteurs, ne sont pas assez caractérisées pour servir de base à une proposition historique.

Le seul monument qu'on aperçoive de loin est un fût de colonne de 4 mètres 48 de hauteur, 37 de diamètre à la base, jadis surmonté d'une croix de fer, aujourd'hui d'une croix de bois. C'est à tort que quelques auteurs l'ont prise pour une pierre milliaire. La forme la plus simple était ordinairement un bloc taillé en cippe, à base cubique pour les fixer en terre ; le nombre de milles et quelquefois le nom de l'empereur se gravaient sur le fût, contrairement aux colonnes, dont les inscriptions se plaçaient habituellement sur le dé du piédestal. Or, notre fût ne paraît pas avoir formé avec sa base un monolithe : il n'a pas d'inscription. Et cependant le Romain qui l'a fait élever n'aura pas été plus modeste que ses compatriotes, qui ne manquaient jamais de laisser leurs noms sur tous leurs monuments. L'inscription était donc sur le piédestal, comme celles de Lucius Lucillus et de Terentius Varro à la colonne du Grand-Saint-Bernard. La croix qui la surmonte aujourd'hui indique un monument d'origine religieuse. C'était donc probablement la *colonne-Jou* sur laquelle l'œil de Jupiter, qui avait succédé au génie du lieu, était représenté par un escarboucle, abattu plus tard par Constantin II pour faire place au signe de la rédemption (1).

A plus de 30 mètres nord-ouest de la colonne et sur le plus haut point du plateau, se trouvent les fondations d'un bâtiment ayant la forme d'un trapèze dont la base fait face au vent de la Tarentaise. Dans la figure, les lignes noires indiquent les ruines, dans lesquelles on trouve des poteries romaines, des tuiles crues, des fes-

(1) Beugnot, *Destruction du paganisme*.

tières, des carreaux avec les signes L. C. Les murs indiqués en lignes pointées étaient construits avec un appareil beaucoup plus grossier et ne contiennent pas d'antiquités.

A quinze mètres nord-est de la colonne était une autre ruine formant un carré de quinze mètres de côté. Je n'ai pu m'assurer de la disposition intérieure de l'édifice ; mais je présume que c'était un *fanum*, et le bâtiment oblong, l'habitation de ceux qui le desservaient. Ils recevaient l'eau de la montagne par un aqueduc dont on a trouvé dernièrement plusieurs canaux bien cimentés. En 1819, on voyait encore un autre restant de colonne, une portion de chapiteau d'ordre corinthien et des débris de construction en briques (1). On y a trouvé des monnaies à différentes reprises.

En suivant la route à son plus haut point, on traverse un *cromlech* de 220 mètres de circonférence. Il était composé de soixante *menhirs* d'un mètre de hauteur ; il en manque déjà quelques-uns. Ils appartiennent par leur nature aux roches environnantes, tandis que le granit micacé de la colonne-Jou a dû y être apporté de Pré-St-Didier.

A cinq mètres de rayon au nord se trouve un carré autrefois retranché, de 36 mètres sur 18.

A près de 70 mètres plus loin vers Aoste, les ruines présentent la forme d'un carré long ajouté à un trapèze, dont la base, placée en sens inverse du premier, devait préserver les grands côtés de

(1) Roche, *Notices historiques sur les Centrons*.

Le seul monument qu'on aperçoive de loin est un fût de colonne de 4 mètres 48 de hauteur, 37 de diamètre à la base, et surmonté d'une croix de fer. C'est un granit très quartzeux, veiné de mica. Or, cette roche n'est à découvert qu'aux environs de Pré-Saint-Didier, à près de 12 kilomètres plus bas.

Beugnot, après de Rivas, dit que Constantin II fit abattre la statue de Jupiter au Mont-Joux et la remplaça par une pierre milliaire. Quelques auteurs ont pris aussi notre colonne pour une de ces pierres. Je pense que les uns et les autres sont dans l'erreur. Une borne milliaire se composait d'un fût avec base cubique d'un seul bloc. Cette base servait à les fixer en terre ; le nombre de milles et quelquefois le nom de l'empereur se gravaient sur le fût, contrairement aux colonnes, dont les inscriptions se plaçaient habituellement sur le dé du piédestal. Or, notre fût ne paraît pas avoir formé avec sa base un monolithe : il n'a pas d'inscription. Et cependant le Romain qui l'a fait élever n'aura pas été plus modeste que ses compatriotes, qui ne manquaient jamais de laisser leurs noms sur tous leurs monuments. L'inscription était donc probablement sur le piédestal, comme celles de Lucius Lucillus et de Terentius Varro à la colonne du Grand-Saint-Bernard. La croix de fer qui la surmonte aujourd'hui indique évidemment un monument religieux. C'était donc probablement la *colonne-Jou* sur laquelle l'œil de Jupiter, qui avait succédé au génie du lieu, était représenté par un escarboucle, disparue aujourd'hui avec le chapiteau pour faire place au signe de la rédemption.

A plus de 30 mètres nord-ouest de la colonne et sur

le plus haut point du plateau, se trouvent les fondations d'un bâtiment ayant la forme d'un trapèze. La figure est représentée sur une échelle d'environ 1/1000e. Les lignes noires indiquent les ruines, dans lesquelles on trouve des poteries romaines, des tuiles crues de couleur jaune, *tegula*, des festières cuites, *imbrex*. Les murs indiqués en lignes pointées étaient construits avec un appareil beaucoup plus grossier et ne contiennent pas d'antiquités. La base du trapèze fait face au vent de la Tarentaise.

La colonne représenterait un angle carré avec l'un des appendices de murs pointés et une autre ruine à quinze mètres le long de la route. C'était un bâtiment carré de quinze mètres de côté. Sa position en face de la colonne ferait présumer que c'était le *fanum*, et le bâtiment oblong, l'habitation de ceux qui le desservaient. M. Roche, dans ses *Notes historiques sur les Centrons*, 1819, dit que de son temps on voyait encore un autre restant de colonne et une portion d'un chapiteau d'ordre corinthien. Il assure que l'un des bâtiments avait dû être construit en briques. On prétend aussi y avoir trouvé des monnaies ; mais elles ont disparu à l'appât du gain.

En suivant la route actuelle, au nord-est, on traverse un *cromlech* de 220 mètres des circonférence. Il était composé de soixante *menhirs* d'un mètre de hauteur ; il en manque déjà quelques-uns.

A 70 mètres, toujours en suivant la route vers Aoste, les ruines présentent la forme de deux trapèzes inégaux ajoutés l'un à l'autre. Mais ici la base est placée en sens inverse de l'autre, pour garantir les grands côtés de

l'orage provenant du Grand-Saint-Bernard par le col Ferret et le glacier du Carmet. Pour la même fin, l'entrée principale est garantie par deux murs collatéraux, à la manière des anciennes constructions des pays montagneux. Les appendices du premier bâtiment avaient probablement aussi la même destination. Toutes les ruines se trouvent répandues sur une longueur de trois cent cinquante mètres et à la hauteur de 2,186 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Je n'avais pas attaché d'importance aux édicules figurés par Peutinger dans les grands centres de la table Théodosienne ; mais je fus frappé de la ressemblance de ces figures avec les deux principales ruines que je venais de mesurer. A part la forme du trapèze, qui était destinée à garantir des plus forts courants, je trouvais partout une cour au milieu, des chambres et des corridors tout autour. Cette parenté architectonique se révélait encore, quoique avec quelques modifications, dans le *cavædium* du Virgile du Vatican, avec les *fora* et plusieurs autres monuments découverts à Pompéï et Herculanum (1), ainsi qu'avec l'édifice placé au centre du camp romain qui s'étendait depuis le Viminal jusqu'à la porte Esquiline, d'après le dessin d'Alex. Donati (2). La plupart des temples étaient rectangulaires, quelquefois ronds ; mais la forme carrée n'était pas inouïe, comme l'assure le même auteur. Nous en avons, du reste, un exemple dans le temple de Janus à Autun. Or, la position de la colonne-Jou, en face de ce

(1) Voyez *Pompéi*, décrite par Ernest Breton.

(2) *Roma vetus et recens*

que je présume avoir été un sanctuaire, est respectivement la même que celle de la statue et du temple de Jupiter-Capitolin, tels qu'ils avaient été restaurés sous le consulat de Cicéron (1).

Rassuré par ces rapprochements, je présentai l'ichnographie de tout l'ensemble, sur une échelle de 1/500e, au congrès scientifique de France tenu à Grenoble en 1857 : M. de Caumont, dont le jugement est d'une si grande autorité en cette matière, n'hésita pas à y reconnaître le faire romain.

La station romaine était trouvée. Ce ne pouvait être qu'une *mutation*, à cause de la rigueur du climat et de la difficulté des approvisionnements. Car d'après les lois de Valens, de Gratien et de Valentinien, il devait toujours y avoir au moins vingt chevaux dans une mutation, et il était défendu d'en faire partir plus de cinq dans un jour. On n'y découvre aucun vestige d'*agger* ni de *fossa* qui puisse indiquer le *castra stativa*. Rien n'empêche que les Romains y aient campé dans la belle saison ; mais les marques de tentes rondes et carrées qu'on y aperçoit ne peuvent guère être plus anciennes que les guerres de la République ou du premier Empire.

Quant aux autres corps de bâtiments dont l'appareil plus grossier révèle l'œuvre du moyen-âge, je les attribuerais volontiers à l'apôtre des Alpes, saint Bernard de Menthon. Les Sarrasins avaient poussé leurs incursions jusque dans nos montagnes (942). Hugues de Provence, roi d'Italie, les chargea de garder les principaux passages des Alpes du Nord contre son compéti-

(1) Grævius, III, 411, 575.

teur Bérengèr II, marquis d'Ivrée. Ils s'étaient donc cantonnés dans les Alpes graies et pennines. L'*hospitium* romain de l'Alpe pennine surtout était devenu un repaire de brigands (1). C'est contre les horreurs qui s'y commettaient que notre saint compatriote, après avoir renoncé aux joies et aux espérances de ce monde, engagea une lutte de prières, d'austérités et de prédications, dont le triomphe devait amener l'établissement éminemment social des hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard, à l'époque la plus sombre du moyen âge (968) (2). C'était comme deux rayons d'amour perçant au plus épais de la barbarie. Le zèle du réformateur s'étendit sur les diocèses de Sion, de Genève, de Tarentaise, d'Aoste, de Milan et de Novare, où les invasions des Arabes et surtout des Hongrois n'avaient laissé que des ruines de tout genre. Dans l'archidiocèse de Tarentaise, la piété reconnaissante a érigé vingt-cinq sanctuaires à ce bienfaiteur de l'humanité. Le remarquable monolithe de l'église de Saint-Marcel-sur-Moûtiers ne représente pas autre chose, selon mon opinion, que saint Bernard domptant le dragon infernal, et accosté des deux figures du vice et de la vertu.

Il faut avoir erré pendant la nuit au gré de la tempête et des orages, et joué vingt fois sa vie au milieu des lacs, des torrents et des précipices, pour comprendre ces monuments de gratitude (18 septembre 1844). Si vos pas égarés n'ont pu rencontrer qu'aux éclats de la

(1) *Montmélian et les Alpes*, 48.

(2) *Mémoires de l'Académie royale de Savoie*, III et X de la première série.

foudre la maison hospitalière des bons religieux du Grand-Saint-Bernard, alors vous viendrez contempler avec amour, dans la chapelle historique du vieux manoir de sa famille, les précieux souvenirs de celui qui a sauvé tant de vies ; vous foulerez avec respect la terre qui l'a vu naître.

Depuis plus d'un siècle l'hospice du Petit-Saint-Bernard n'est plus administré par les chanoines augustiniens de Saint-Maurice ; un prêtre séculier était chargé d'y exercer la même hospitalité. Aujourd'hui que l'œuvre vient de subir de nouvelles modifications, on aime à interroger le passé, et ces traînées de pierres, muettes pour le voyageur affairé, sont éloquentes pour ceux qui s'exaltent au souvenir des gloires de la patrie.

Trois races et trois époques religieuses revivent dans ces ruines, le Centron, le Romain et le Burgonde ; le druide, le flamine et le prêtre catholique. Et quand à côté du cercle druidique et des monuments d'Auguste ou d'Agrippa, l'archéologie constate ce qui a pu être l'œuvre de saint Bernard de Menthon, l'amertume des regrets qu'inspirent les ravages du temps et des guerres, est tempérée par l'espoir que le foyer de charité allumé depuis neuf siècles par le héros des Alpes ne s'éteindra pas encore sur cette nouvelle limite de deux grandes nations.

Tous les plateaux de l'Alpe graie étaient autrefois occupés par la race gauloise des Centrons, qui avaient même laissé leur nom aux *Alpes centroniques* (1). Les noms des anciens villages près desquels s'établirent

(1) Strabon, IV. Ptolémée, III, 1. Pline, XI, 42; XXXIV, 2.

les stations romaines, viennent à l'appui des géographes grecs et romains. *Arebrigium* des Alpes est de la même famille celto-kimrique que l'*Arebrigium* des Belges sur les bords du Rhin, que l'*arebriginus* des Eduens. De même notre *Ariolica* a une parenté linguistique avec l'*Ariolica* du Jura entre les Helvètes et les Séquanes, avec l'*Ariolica* des Bramovices entre la Loire et l'Allier, avec l'*Ariolica* des Rhêmes sur l'*Axona* (1). La *Duria* qui traverse ces deux villages a le même radical que les deux *Duron* des Centrons.

La race ibéro-ligure des Salasses, acculée pendant quelques années au pied des montagnes par la conquête romaine, n'a pu y faire des établissements considérables avant son extermination par Terentius Varro (2).

On ne lit dans aucun auteur qu'elle ait laissé son nom à la partie des Alpes au bas de laquelle elle s'est réfugiée dans ses derniers temps. L'inscription du Montfort de la Forclaz, qui fixait la limite des Centrons et des Allobroges, entre Saint-Gervais et Servoz, établit évidemment que sous Vespasien les Romains respectaient encore quelquefois les limites d'occupation des anciennes peuplades. Nous n'avons pas de pareil monument du côté d'Aoste. Mais l'intérêt qu'avait l'empire de garder les passages des Alpes par l'annexion administrative et militaire des cités centronnes et vallaisannes à la préfecture de l'Italie (3), ne pouvaient que maintenir

(1) Itinéraires d'Antonin et de Théodose. Dictionnaire de géographie ancienne publié dans l'*Annuaire de la société des antiquaires de France*, 1850. Eumène, *Grat. Act.* VI.

(2) Dion Cassius. LIII. Appien, *De bello Illyr.*, XVII.

(3) Ptolémée, III, 1. Pline, III, 20.

les Centrons dans la possession des hauts plateaux que leur assigne Strabon. Il est probable cependant que la colonie des prétoriens, qui avaient succédé aux Salasses, s'étendit à la longue dans toute la vallée dont elle avait la garde. L'unité politique des deux pays devait bannir toute exclusion. Aussi dans la nouvelle organisation des provinces sous Constantin, lorsque les Alpes graies et pennines furent attribuées à la préfecture des Gaules, la ligne divisionnelle des eaux fut seule observée soit au Mont-Mercure (col du Bonhomme) soit à l'Alpe graie, et la limite de cette dernière fut portée à la colonne-Jou.

Le fait de la rénovation et de l'agrandissement de l'*hospitium* romain (partie pointée de la figure), par saint Bernard de Menthon, qui était entré dans le clergé d'Aoste, explique l'extension des limites de ce diocèse dans ces temps de troubles, et la conservation de l'hospice, même après sa translation sur le territoire de Tarentaise.

Les ruines, dont nous avions conservé, en 1792, la partie qui s'appuie au versant savoyard, ne nous appartiennent plus depuis la convention du 7 mars 1861. Le haut patronage dont jouissent aujourd'hui les études archéologiques nous fait espérer que cette nouvelle division de territoire ne sera pas un obstacle aux recherches ultérieures, dont le champ est loin d'y être épuisé. Car je ne doute pas que des fouilles plus complètes ne puissent enrichir un musée. Il n'est même pas impossible qu'elles n'amènent quelques changements dans les figures que j'ai données.

III

L'origine gauloise des premiers villages du versant italien une fois constatée, il convient de les rattacher dans cette étude aux autres villages centrons. On ne peut l'éviter du reste ; car l'itinéraire d'Antonin réunit toutes les distances des deux flancs de la montagne, entre *Bergintrum* et *Arebrigium*, en 24 milles (1).

La table théodosienne seule donne les stations intermédiaires, de *Bergintrum* à *Alpis graia* XII milles, de là à *Ariolica* VI milles, de là à *Arebrigium* un nombre douteux qu'il s'agit de faire accorder avec le reste. Nous partirons du centre pour étudier les deux versants.

En quittant la station romaine pour se diriger du côté de l'Italie, les vestiges de l'ancienne voie descendent à gauche de la route actuelle par une pente assez modérée, et après avoir longé quelque temps le ruisseau qui sort du lac Verney jusqu'à sa jonction avec

(1) Sur vingt copies de l'Itinéraire d'Antonin, les deux manuscrits d'Orléans du XVI[e] siècle portent XXIII entre *Arebrigium* et *Bergintrum ;* celui de Paris n° 7230 du X siècle porte XVIII. Il est évident que le X mal achevé est resté en V, il se rattache donc aux deux précédents. Celui de Vienne, n° 181, qui porte XDII, devient inintelligible, à moins qu'on ne prenne D pour X, comme en grec, ou pour V, comme en latin, et alors il se rattache à celui de Paris. Ces variantes, dues aux différentes écritures du moyen-âge, et qui arrivent à un ou deux milles de différence, ne constituent pas une difficulté sérieuse et ne peuvent du reste faire autorité contre les seize autres copies qui portent XXIII.

celui qui vient du mont de la Basse, elles font un détour pour éviter le passage actuel si dangereux du Pont-Seran, et arriver en face de la Thuile. J'ai mesuré cet espace en longueur de parcours, d'après les données de Vegèce sur les étapes militaires romaines (1). Le conscrit romain était exercé à faire *militari gradu* 20 milles, et *pleno gradu* 24 milles en cinq heures d'été, dont chacune valait 1 heure 20 minutes des nôtres ; c'est-à-dire qu'un mille romain devait être parcouru en 16 minutes *pas accéléré,* et en 20 minutes *pas ordinaire*, même dans les terrains montueux, avec l'équipement, dont la charge pouvait monter à 60 livres.

Il y a en effet deux heures de marche ordinaire entre la ruine de la station romaine du Petit-Saint-Bernard et le village de la Thuile. Tout le cercle de forêts et de montagnes qui encadrent ce bassin s'appelle encore les *Arioles*. Le centre *Ariolica* a été détruit par le torrent de la Doire, et à côté s'est élevé le village actuel de la Thuile.

De là à *Arebrigium* il devait y avoir VI milles, et nous aurions les XXIV milles entre *Bergintrum* et *Arebrigium* donnés par Antonin. Et de fait, en suivant encore sur la rive gauche les vestiges de l'ancienne route, couverte en partie d'un *névé* formé par les avalanches du Cramont, on mesure la même distance jusqu'à l'établissement thermal de Pré-St-Didier. Et les distances d'Aoste, *Augusta prætoria*, qui est un point fixe hors de discussion, ne permettent pas de placer *Arebrigium* ailleurs qu'à *Pré-Saint-Didier*. Mais la table théodosienne donne XVI

(1) Veget. *De re militari*, I 9, 19, 27.

milles. Il me semble que c'est moins une erreur de fond qu'une faute de copiste. La plupart des noms de stations sont à l'accusatif, comme point de tendance. La plaque romaine devait donc porter ARIOLICAMVI ou ARIOLICASVI au pluriel, comme aujourd'hui les *Arioles*. Les caractères différents de la copie du XIII[e] siècle, déformés encore par celle du XVI[e], ont reproduit ARIOLICAXVI (1). Avec cette explication, les deux derniers caractères VI expriment la distance réelle et tous les textes se trouvent d'accord.

Je laisse à la Société académique du duché d'Aoste la suite de ce travail, qu'elle m'avait engagé à achever, dans une première communication (séance du 27 avril 1857) ; et je reviens au plateau du Petit-Saint-Bernard pour continuer cette étude sur le versant français.

En partant de la station romaine, l'ancienne voie fléchit tout-à-coup de la ligne droite, comme devant un obstacle insurmontable, et cependant elle quitte un terrain de niveau pour prendre une direction légèrement ascensionnelle. Or, cet obstacle, c'est tout simplement le *cromlech* qu'elle contourne à droite, au lieu de le traverser, comme le fait la route actuelle, quelque peu sceptique à l'endroit du culte de nos ancêtres gaulois. Dans ce détour respectueux d'une voie prétorienne à côté d'un monument celtique, entouré lui-même d'édifices romains, on ne peut voir qu'un témoignage authentique de l'ancienneté du *cromlech* et de sa destination

(1) Voyez pour les variantes une note de Muratori dans l'*Annuaire de la société des antiquaires de France*. 1850, p. 253.

religieuse. Car, de quelque manière que les Centrons aient accédé à l'empire, les conquérants n'auront pas ménagé la susceptibilité nationale au point de sacrifier le principe de la ligne droite dans leurs voies militaires pour laisser subsister un monument d'autonomie politique sur le théâtre même de la lutte. Mais, sans conviction profonde sur leur propre mythologie, ils donnaient volontiers le droit de bourgeoisie aux divinités des peuples soumis.

Il est possible que les *peulvans* atteignissent à cette époque la hauteur qu'ils ont encore dans l'enceinte de Gellainville et dans toutes celles de la Bretagne, de l'Angleterre et des îles de la Méditerranée (1). Et l'on peut même conjecturer la cause de leur dépression. Les Druides, déchus de leur influence sous la centralisation romaine, réchauffaient les souvenirs de l'indépendance primitive, et les Césars, souverains pontifes d'un polythéisme de marbre et de métal, ne pouvaient atteindre les abstractions du monothéisme druidique. Il n'est donc pas étonnant de voir l'empereur Claude multiplier les supplices contre leur corporation et leurs affiliés, jusqu'à punir de mort un chevalier romain du pays des Voconces qui portait un talisman de leur culte, l'*ovum anguinum,* le diamant de la givre ou vouivre (2). Les menhirs auront été brisés sur un passage aussi fréquenté des légions romaines, peut-être au retour de l'empereur de l'expédition de Bretagne, lorsqu'il donna le droit du

(1) Batissier, *Histoire de l'art monumental.* Ernest Breton, *Monuments de tous les peuples*, II.

(2) Suétone, *Claude.* Tacite, *Annal*, XIV. Pline, XXIX. 3.

milles. Il me semble que c'est moins une erreur de fond qu'une faute de copiste. Beaucoup de noms de stations sont à l'accusatif, comme point de tendance. La plaque romaine pouvait donc porter ARIOLICAMVI ou ARIOLICASVI au pluriel, comme aujourd'hui les *Arioles*. Les caractères différents de la copie du XIIIe siècle, déformés encore par celle du XVIe, ont reproduit ARIOLICAXVI. Avec cette explication, les deux derniers caractères VI expriment la distance réelle et tous les textes se trouvent d'accord.

Je reviens au plateau du Petit-Saint-Bernard pour continuer cette étude sur le versant français.

Je l'entends d'après la limite si naturelle de la division des eaux, déterminée ici par la position du cromlech. Quant à la division politique, elle a bien varié, car les trois pierres qui portent d'un côté REP FR et de l'autre la Croix de Savoie, sont à 250 mètres au-delà de la mutation romaine vers l'Italie; et les traces des deux stations douanières indiquent à peu de distance la première limite de la République française en 1792. Elle a été considérablement reculée aujourd'hui, puisque l'hospice même n'appartiendrait pas à la France. Mais elle possède les crêtes environnantes, autrefois couvertes de fortifications, entre autres le fort Mont-Valezan.

En partant de la mutation, la voie ancienne traverse la partie nord-ouest du cromlech. Les peulvans atteignaient-ils, à cette époque, la hauteur qu'ils ont encore dans l'enceinte de Gellainville, et dans toutes celles de la Bretagne, de l'Angleterre et des îles de la Méditerranée?

Dans le cas affirmatif, il est facile de conjecturer les causes de leur dépression. La caste militaire, qui avait enlevé aux Druides leur influence, ayant succombé sous les armes romaines, les peuplades gauloises n'eurent plus que les assemblées secrètes des *voyants du chêne* pour exhaler leurs plaintes contre le despotisme romain. Il est tout naturel que les Druides aient saisi l'occasion de rétablir leur puissance en réchauffant les souvenirs de l'indépendance primitive. Les Césars, souverains-pontifes d'un polythéisme de marbre et de métal, ne pouvaient atteindre les abstractions du panthéisme druidique. Mais ils n'auraient pas souffert qu'un monument d'autonomie politique subsistât à côté d'une voie prétorienne, dans un lieu isolé et sur le théâtre même des luttes de nationalité. Auguste ne leur avait pas été favorable. Claude essaya d'anéantir dans les supplices la corporation des Druides et tous leurs affiliés (1). Les menhirs auront été renversés et brisés sur un passage aussi fréquenté des légions romaines, s'ils ne l'avaient déjà été lors de la construction de la station et du temple. Le *currus* devait fouler l'enceinte de cromlech. L'empereur Claude, né à Lugdunum et protecteur quand même des Gaulois (2), aurait-il voulu atténuer l'effet de ses rigueurs sur les peuplades des Alpes, si susceptibles à l'endroit de leurs traditions antiques (3), en donnant, à son retour de Bretagne, le droit du

(1) Suétone, *Claude ;* Tacite, *Annales*, XIV ; Pline, XXIX, 3

(2) Cf. Tacite et les tables de bronze de Lyon.

(3) Le culte druidique était encore en vigueur au temps de Charlemagne.

latium et le titre de *forum Claudii* à la cité des Centrons (1). Après le moment de la persécution, les zélateurs auront rétabli le cercle avec les débris, qui n'ont plus qu'un mètre de hauteur. — N'oublions pas que la tradition locale l'appelle le *cirque d'Annibal*.

La voie laisse encore à gauche le temple et la colonne Jou, à droite le premier édifice dont j'ai donné la figure, puis elle tend à l'ouest vers l'aiguille de Belle-Face, contourne le petit lac de l'hospice actuel, vers des ruines qui mériteraient aussi d'être étudiées, et prend enfin la descente.

Ici deux séries de vestiges se disputent l'honneur d'avoir été la *via strata prætoria*. Pour éclairer mes recherches et faciliter ce travail auquel il s'intéressait tout particulièrement, M. Bergoën, alors intendant de la province, m'avait autorisé à réclamer l'aide des employés de la route du Petit-Saint-Bernard. M. Messelod, chargé du tracé de cette nouvelle route, outre les géomètres qu'il mit à mon service, voulut bien aussi recueillir les traditions locales, parcourir ces vestiges et m'assurer qu'ils étaient une œuvre d'ingénieur, sauf à l'archéologie à décider si elle était romaine ou autre.

La première série longe la gauche du Reclus jusqu'au *Traverset*, et dans la direction de Mont-Valesan, passe un ruisseau, une autre crête et de là forme quatre grands tournants à travers les forêts, les prés, les champs, depuis le Gouty jusqu'au Villard-Dessous, à Séez, et repasse le torrent du Reclus pour arriver au Bourg-Saint-Maurice.

(1) *Trebonius Rufinus*, V, 5. Pline, III, 20.

Plusieurs traits de cette route ont encore trois à quatre mètres de largeur. Dans les prés et les champs le nivellement de l'agriculture n'a pu en effacer toutes les traces. L'usage n'a pu conserver qu'un sentier dans les ravins où la pente arrive trois fois au douze pour cent. Ailleurs elle est en moyenne du sept au huit, et dans les plateaux du trois au quatre. Les vieilles ornières, aujourd'hui couvertes de gazon, datent probablement de l'exploitation minérale du *Traverset.* Mais lorsque l'ingénieur dont j'ai parlé m'eut appris plus tard que la section de cette route comprise entre le Juttieux et les Têpes-de-l'Envers, avait été exécutée ou réparée en 1814 par Radetzki, alors capitaine du génie autrichien, cette révélation me fit soupçonner que l'ensemble de la route n'eût été ouvert pour desservir le fort Mont-Valesan, avec lequel elle communique depuis le mur d'*arrêt* flanqué de deux petits redans et faisant pont sur le Reclus. Les convois militaires devaient être bien abrités dans cette trouée au milieu des forêts, et leur marche pouvait être surveillée par le poste du *Mas-Govert,* encore plus à l'abri d'un coup de main. C'est du même côté que le génie civil a commencé la nouvelle route du Petit-Saint-Bernard. Elle a l'avantage d'éviter un pont dans une crâse dangereuse, d'être préservée des avalanches par les forêts supérieures et de donner un grand développement aux courbes.

L'autre série de vestiges longe les hauts coteaux de la rive droite, et, par de nombreux lacets ménagés dans une pente qui ne dépasse pas le dix pour cent dans les traits les plus rapides, elle vient contourner le village de Saint-Germain et descend au pont sur le

Reclus pour rejoindre la première série au Villard-Dessous. Il est possible cependant qu'autrefois elle n'ait pas quitté la rive droite jusqu'au torrent de Bonneval. Mais les ravins de la *Parai-Blanche*, au bas du village du Mont, n'y ont laissé qu'un sentier presque impraticable. C'est peut-être à ce changement qu'il faut attribuer la variante d'un ou deux milles signalés plus haut.

Indépendamment d'une pente plus uniforme et d'une exposition solaire plus adaptée aux préférences romaines, cette voie présente à l'appui de son ancienneté un document : c'est la vie de saint Germain, d'abord gouverneur, puis évêque d'Auxerre, qui a dû la suivre en 448, lorsqu'il allait à Ravenne plaider la cause des Armoricains auprès de l'empereur Valentinien III (1). Il paraît que les éboulements avaient lieu précisément à cette époque. Les circonstances de son passage ont été assez éclatantes pour motiver l'érection d'une chapelle non seulement dans le village qui a gardé son nom, mais dans plusieurs autres du diocèse, qui sont devenus des lieux de pèlerinage en l'honneur du patron des voyageurs.

Des personnes dignes de foi m'ont assuré avoir vu assez longtemps sur cette ligne deux colonnes de granit, qui ont fini par rouler dans les abîmes du Reclus. Si c'étaient des pierres milliaires, leur découverte trancherait la question.

Ici je ne me suis pas contenté d'évaluer les distances en parcours. La mesure géométrique, que j'ai prise moi-même sur les vestiges, donne pour chaque ligne

(1 Bolland. *Acta sanct*, 31 juillet. Lib. II, 66.

18 kilomètres depuis les ruines du Petit-Saint-Bernard jusqu'au Bourg-Saint-Maurice. On peut donc fixer vers Rochefort ou la Borgeat la station de *Bergintrum,* distante de XII milles de l'*Alpis graia*, soit 17,772 mètres. Le nant de la Borgeat, appelé plus anciennement *Bergenta*, concourt aussi à fixer l'emplacement de *Bergintrum* qu'il divisait autrefois en deux quartiers (1). C'est probablement à la mansion romaine qu'il a dû son extension vers le sud-ouest, où l'église de Saint-Maurice lui a laissé son nom. En évitant le contour de Séez les mesures porteraient au moins à la croix de Saint-Maurice, sous laquelle l'ancien clocher se trouve enfoui dans les dépôts d'Arbonne. Car toute cette partie, déjà bien maltraitée au deuxième siècle de notre ère, a été de nouveau ensablée de 1630 à 1636 par le torrent de l'Arbonne (2). La plupart des anciens monuments ont péri, à part une chapelle conventuelle qui était devenue paroissiale et dans les murs de laquelle on a trouvé une inscription romaine. Elle rappelle les digues élevées contre la violence des torrents par l'ordre de l'empereur Lucius Verus, collègue de Marc-Aurèle. Un autre débris où on lit HERCVLI, peut se rapporter à ces travaux, exécutés sous le patronage d'Hercule, ou à la tradition de son passage à travers les Alpes graies. Je les ai communiquées, lors de leur découverte, à l'Académie royale de Savoie.

Le moyen-âge y a laissé les deux tours de Rochefort, et au-dessus celle du Châtelard, qui défendait le débou-

(1) Roche, *Notice historique sur les Centrons*, 60.

(2) Mémoires sur les inondations en Savoie, par Mgr Billiet.

ché de Bonneval, d'où l'on passe par le Cormet à Beaufort, et par le Bonhomme en Faucigny.

D'après le plus grand nombre des manuscrits de l'itinéraire d'Antonin, *Darentasia* se trouve à XVIIII milles de *Bergintrum*. Quelques autres ont XVIII. Le manuscrit de Paris du Xe siècle, n° 7230, porte XIIII. Il est probable qu'une des branches de l'x formait un v avec le premier trait suivant pour marquer XVIII — 18. Les manuscrits de Madrid et de Florence du XVe siècle portent XXIII; le second x était sans doute un v dont les traits ont été trop prolongés. Celui de l'Escurial donne XXVIII. Je ferai sur le premier x la même observation que pour *Ariolicam*.

La carte de Théodose place entre ces deux stations celle d'*Axima*, à VIIII milles de *Bergintrum* et X milles de *Darentasia;* ce qui confirme le nombre XIX.

Nous avons vu que l'extrémité du Bourg-Saint-Maurice a été couverte par les alluvions d'Arbonne. Le terrain des Communaux est mouvant. La voie est introuvable dans un pays aussi bouleversé par les accidents de la nature. Aussi, M. Roche pensait-il la chercher sur la rive gauche de l'Isère. Dans ce cas, au lieu de venir au Bourg-St-Maurice, elle aurait dû suivre une ligne plus directe de Séez vers Hauteville-Gondon. Mais aucun vestige, aucune tradition ne viennent à l'appui de ce système, qui aura toujours contre lui la position de *Bergintrum*. Le parcours entre Bourg et Aime par Orbassy donne VIII milles, soit 11,848 mètres ; et s'il a dû être abandonné à cause des éboulements, il n'est pas impossible qu'on ait passé par les Moulins, le Reverset au plateau de Vulmix pour arriver par dessus Bon-

Conseil à la route actuelle. Ce vieux chemin a été longtemps la seule communication entre le Bourg et Bellentre. Les *Vehicula iter metientia* de Commode n'auraient pu le suivre dans l'état de déformation où il se trouve ; mais il a pu succéder à une voie romaine. On a trouvé à Vulmix un cimetière, dont les tombes sont formées de dalles ardoisières.

De Bellentre à Aime, les vieilles traces ne s'écartent guères de la route. Dans cette hypothèse on mesure VIII milles, 13,339 mètres, et l'on aurait ainsi l'explication de cette variante. La même distance se trouve aussi par Orbassi, mais entre la Borgeat et la croix d'Aime.

Aixme, l'ancienne *Axima* ou *Axuna*, a été en partie couverte des dépôts de l'Ormante. Les fouilles pour constructions modernes ont fait découvrir, depuis le torrent jusqu'au clos Bérard, un dallage formé de blocs dont quelques-uns avaient un mètre cube. Un souterrain dont il reste quelques traces traversait la ville entre les ruines de Saint-Sigismond et le château de Montmayeur. Le prieuré de Saint-Martin a été bâti avec des débris de constructions romaines, surtout dans la crypte. On en remarque aussi quelques fragments au plateau de Saint-Sigismond. J'y ai copié quatorze inscriptions romaines entières ou brisées ; deux autres, reproduites par Guichenon et Albanis Beaumont, sont perdues. On y a trouvé des médailles, des vases antiques, des restes de statue en bronze doré, le piédestal d'un groupe en marbre, des colonnes, des sarcophages en tuf, des tombeaux maçonnés, contenant, outre les ossements, des soucoupes, des fioles en verre, etc.

Le pont romain devait être plus bas que celui d'aujourd'hui, et la voie passait près de l'église romane de Saint-Martin, vers la croix d'Aime, et de là par la route actuelle presque jusqu'au *nant de la Tour*, où elle prend à gauche pour entrer dans le bas de Villette, à côté de l'église. Tout près se voit encore une inscription romaine sépulcrale, avec les deux bustes en relief d'une mère et de son fils. Elle descend ensuite, entre le roc de Sainte-Anne et celui des Crêtes, par deux lacets jusqu'au plateau de Centron où elle a dû être couverte par un éboulement. On a trouvé dans les décombres un moulin en pierre portatif et plusieurs autres objets. Il y a dans le nouveau Centron les ruines d'un château et sur la rive gauche de l'Isère celles d'un couvent.

J'ai toujours écrit *Centron*, comme l'usage l'a établi et comme les chartes du moyen âge reproduisent le nom du village qui rappelle ce peuple antique. Mais il paraît, par les anciens manuscrits de Strabon, de César, de Ptolémée, de Pline, et par les inscriptions locales, que l'ortographe primitive était *Ceutron*. On peut voir là-dessus les dissertations de MM. Léon Rénier et Auguste Bernard dans la *Revue archéologique* (1). Je l'avais déjà fait observer au congrès de Grenoble (2).

De Centron la voie suivait au bas de la côte la rive droite de l'Isère jusqu'au détroit du Saix, de *Saxo*. Ici se présente une difficulté ; une route ancienne monte sur le plateau de Saint-Marcel au bas des ruines du

(1) Nos du 15 novembre 1857 — XIVe année ; page 496 ; du 15 juin 1859 — XVIe année, page 353.

(2) 1857 — II, 397.

château-fort de Saint-Jaquemoz ; on en trouve quelques traces taillées dans le roc au-dessus de la route actuelle, en face du lac de Saint-Marcel, à l'extrémité duquel elles continuent en coupant la nouvelle route à la descente, pour longer le village de la Pomblière, puis, vers la campagne d'Ador, continuer sur la rive gauche jusqu'à Moûtiers.

Mais il ne reste aucun vestige du pont, et sa position ne paraît pas être de celles que choisissaient les Romains, dont un des premiers principes étaient la solidité. Sa place était mieux choisie à la sortie du détroit du Saix. On y voit encore le bas d'une culée, et de fait, d'après une tradition, la voie aurait passé de là sur la rive gauche de l'Isère jusqu'à Moûtiers. Il n'en reste plus aucune trace authentique, sauf, comme je l'ai dit, depuis la maison Ador. Du reste, la distance est presque la même, car les détours des premiers vestiges sous Saint-Marcel et aux bords du lac sont abondamment compensés par le contour de l'Isère derrière le roc Pupim et le roc de Bremont.

Les mesures géométriques prises sur la ligne de ces anciennes traces correspondent parfaitement avec les x milles romains, soit 14,810 mètres, pour placer *Darentasia* sur la rive gauche de l'Isère à Moûtiers, près du quartier Saint-Alban ou du collège. Les étymologies viennent encore ici appuyer les mesures pour l'emplacement de cette ancienne ville. *Darentasia* ou *Durantasia* (Tharentaise) comme l'écrit un manuscrit du xᵉ siècle, vient évidemment de sa position au confluent du *Duron* (Thoron) dans l'Isère.

C'est ainsi que *Juncto durus* et par contraction *Octo-*

durus (Martigny en Valais) tire son nom de la jonction de la Dranse, *Durantia,* avec le Rhône. C'est ainsi que *Bergintrum* tire le sien du confluent de la *Bergenta* dans l'Isère.

C'est toujours la petite rivière qui forme l'accident sur la plus grande et donne son nom au village établi à leur confluent. Citons encore *Durotincum* sur les bords du Drac, et *Darentiaca* sur les bords de la *Druna* ou Drôme, *Ictodurum* vers la Durance, etc.

La ville de Tarentaise a été ensablée à son tour par l'Isère et le Doron. Le Moustiers, *Monasterium* des archevêques, s'est élevé sur les ruines de la rive droite, et depuis le XIe siècle a laissé son nom à toute la ville. Les rectifications et les nouvelles constructions ont amené la découverte, à quelques mètres de profondeur, d'une taillanderie, d'une collection de poteries vers la rue de la Marmora, d'un vivier près le théâtre, de constructions en pouzzolane chez les Sœurs de Saint-Joseph.

Deux débris d'inscriptions romaines ont été trouvés dans les maisons Duplan et Duverger et des médailles près de la brasserie. On a retrouvé à la Contamine une intaille représentant Pompée et Cornélie, avec inscription grecque; elle est postérieure à son expédition d'Orient, car la tête de Pompée est coiffée du turban. Il y avait un cimetière Burgonde au bas du mont Saint-Michel ou des Cordeliers dans la route actuelle. Aymar du Rivail rapporte quatre inscriptions qu'on voyait encore à Salins, il y a trois siècles, et dont deux sont relatives au passage de Septime Sevère (1). Lors de la construction

(1) *De Allobrogibus,* III, 316.

de l'établissement thermal, on a trouvé plusieurs monnaies, ainsi que d'anciennes murailles, un souterrain le long du roc de Melph. Le château-fort ne présente plus que quelques ruines.

Comme le bassin de Moûtiers est très encaissé, la station romaine pouvait avoir une vigie à Versailles ou à Champoulet, d'où l'on découvre la haute et la basse Tarentaise. On y a trouvé aussi des médailles.

On a vu plus haut que la question n'était pas décidée entre les deux lignes de vestiges qui subsistent encore sur les rives droite et gauche du torrent du Reclus jusqu'à Séez. Elles ne doivent point être confondues avec les deux imaginées par Walckenaër; car chacune d'elles reproduit complètement la longueur du même itinéraire; ainsi l'adoption de l'une doit exclure l'autre. Il pouvait y avoir plusieurs routes; mais une seule était prétorienne, celle dont les itinéraires officiels donnent les stations et leurs distances. Walckenaër en a supposé deux simultanées pour absorber toute la distance qu'il ne parvenait jamais à compléter en mesurant en droite ligne sur les montagnes, comme on le ferait pour un tunnel. Il les prolonge jusqu'à Moûtiers à gauche et à droite de l'Isère, en confondant cette dernière avec le Reclus. Il s'est permis d'ailleurs de substituer à *Bergintrum,* tantôt *Axima,* tantôt *Ariolica*, distants l'un de l'autre de 27 milles. Il réunit des villages, la Thuile et Pont-Seran, distants de deux kilomètres et demi, Saint-Maurice et le Villaret (lequel des deux Villaret?), éloignés tous les deux de près de deux kilomètres, perchés au flanc de la montagne et en dehors d'un système possible de voie romaine. Il confond Centron et

Bellentre, séparés par dix kilomètres, et les place à l'orient de l'Isère; ailleurs il met Centron à l'est de Bellentre, etc. (1) Je m'arrête : aussi bien l'on m'accuserait d'être irrespectueux envers un membre de l'Institut de France.

En résumé, les mesures prises d'après les itinéraires fixent ainsi les stations :

Itinéraire d'Antonin.	Table de Théodose.	Noms modernes.
Arebrigium.	*Arebrigium.*	Pré-St-Didier.
	Ariolicas VI (Corr.).	La Thuile.
	In alpe graia VI.	Petit-St-Bernard (ruines).
Bergintrum MPXXIIII.	*Bergintrum* XII.	Bourg-St-Maurice.
	Aximam VIIII.	Aime.
Darantasia XVIIII.	*Darantasia* X.	Moûtiers.

IV

Il y a peu d'années on voyait encore une pile formée de gros blocs dans le Doron, presque en face du cimetière de Moûtiers; c'était le reste d'un pont construit dans le milieu du siècle dernier pour le transport de l'eau des salines à Conflans. Ce pont avait succédé à celui que l'archevêque de Chalant avait fait construire un peu plus haut, en 1418, sur les ruines d'un pont romain.

Depuis le rocher qui servait de culée, l'ancienne route se voit encore presque partout sur la rive gauche du Doron et de l'Isère. Le pont dont on aperçoit les restes au bout du défilé portait le canal des eaux salées sur la rive droite. Mais la voie continuait sur la rive

(1) *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine*, III, 26, 27.

gauche, puisque en allant vers la chapelle de Ste-Hélène on trouve encore un tronçon taillé dans le roc à 16 pieds romains de largeur.

Le château d'Aigueblanche communiquait avec cette voie par le pont du Borgeaillet dont on aperçoit encore la porte ogivale. Près de l'église romane de Bellecombe la route longeait un cimetière dont les tombes, tournées dans la direction du cours solaire et formées de trois dalles du schiste ardoisier de Doucy, renfermaient des corps repliés sur eux-mêmes, la tête dans les jambes, et sans aucun autre objet que des fers de chevaux. Les vides étaient remplis de sable du Morel. Au-delà des dépôts de ce torrent, le nom d'*Estrat* est resté comme pour marquer la reprise des vestiges de la *strata* qu'on peut suivre jusqu'à Briançon.

Le château-fort, occupé longtemps par une famille de Sarrasins, a laissé de terribles souvenirs du moyen-âge (1). Les constructions enfermaient la route sur une longueur de près de cent mètres avant d'arriver au pont.

Quelques-uns ont cru que le *Brigantio* mentionné dans l'inscription romaine de Villette se rapportait à ce Briançon. Mais il pouvait tout aussi bien convenir au roc de Sainte-Anne sur lequel s'élevait autrefois le château-fort de Villette. Car *Brig* signifie *hauteur*, quelquefois relative ; ainsi l'élévation sur un cours d'eau devient un pont : *Artobriga*, *Samarobriva*, *Briva Isaræ,* sont de la même famille celto-kimrique que *Brigantia* du lac Constance, *Brigantium* du Mont-Genèvre et les deux *Brigantio* de Tarentaise.

(1) *Esquisse du comté de Savoie au XIe siècle,* par J. Replat.

Cette *hauteur* ou ce *pont fortifié* de Briançon était une des clefs du pays des Centrons. Car bien qu'on ne sache pas encore précisément jusqu'où s'étendaient leurs limites sur l'Isère, les confins de l'ancienne province de Tarantaise qui, avant le XVIII[e] siècle, ne dépassaient pas la cascade des Champs, formeraient déjà une présomption avec la configuration locale de Briançon ou même de la Roche-Cevins, pour servir de base à des recherches ultérieures.

Quoi qu'il en soit, les vestiges de l'ancienne route s'arrêtent là pour continuer sur la rive droite, au bas du château de Fessons et probablement aussi de celui de Cevins; car les traces du vieux chemin qui passait derrière la Roche ne sont guère carrossables. On a trouvé à Fessons un *pugio* en bronze de 0,260 ; la lame est enchassée dans la poignée et fixée par six clous.

Le village d'Albine, ou, comme on l'écrivait autrefois, *Ablène*, est évidemment la station de *Obilunum*, *Obelenon*, selon l'anonyme de Ravenne. Le torrent y a détruit l'ancienne église paroissiale; transportée au bas du château-fort de la Bâthie sous l'influence féodale, elle vient d'être construite aujourd'hui entre les deux extrémités, au village de Gubigny. C'est précisément près de là qu'arrive la mesure des XIII milles, soit 19,253 mètres, entre *Darentasia* et *Obilunum*. On m'a signalé un peu au-dessus un hameau appelé les *Roumains*. On voit encore au cimetière de la Bâthie une pierre sépulchrale avec les deux initiales DM du votif et une *ascia*. Le château est évidemment de l'époque romane. La tour, l'enceinte et les divisions intérieures présentent trois caractères bien différents. Des meurtrières,

des corniches et le revêtement d'un mur sont en briques. *Obilunum* était plus important qu'aujourd'hui si l'on en juge par l'étendue de son territoire; car il comprenait la Bâthie et Tours. *Sanctus Pius turrium Bastiæ* (1). Peut-être même faut-il voir une corruption d'*Ablêne* dans le nom du château de Blay, qui est en face sur la rive gauche de l'Isère.

D'*Obilunum*, la plupart des copies de l'itinéraire d'Antonin et la table de Théodose placent *Ad Publicanos* à III milles, puis *Mantala* et *Lemencum*, chacun à XVI milles. Le même itinéraire donne, pour l'embranchement sur Genève, *Casearia* à XXIV milles de *Darentasia* et *Bautas* à XVII et XVIII. Mais il y a entre ces itinéraires et les mesures locales, surtout dans le bassin d'Albertville, de telles différences, que j'ai douté un instant si les chiffres ne représenteraient pas des lieues gauloises de deux kilomètres au lieu de milles romains (2). Ce changement vers les limites des Alpes graies et pennines, pouvait être motivé dans ce fait que cette dernière province a appartenu plus longtemps à l'Italie que la Viennoise et le reste de l'ancienne Narbonnoise.

Dans cette hypothèse, on parvient d'abord à fixer, d'une manière satisfaisante, les deux stations de *Ad Publicanos* et de *Casuaria;* mais le système est inap-

(1) Plusieurs autres *Bathies* se sont élevées près des stations romaines, entr'autres la *Bastide-Vieille* à *Ictodurum* et la *Bastie-Mont-Saléon* à *Monte Seleuco* dans les Alpes Cottiennes.

(2) C'est par erreur que la lieue gauloise a été fixée à 2,218 mètres, page 8 de cet opuscule. Elle vaut 1,999 mètres, soit un mille et demi gaulois. Ce mille de 1,500 pas vaut 1,333 mètres.

plicable au reste de la voie; car il déplace *Genaba* et *Lemencum*, deux stations sur la position desquelles il n'y aucun doute.

Force est donc de reconnaître avec Ammien Marcellin (XV. II.) que les voies qui traversaient le pays des Allobroges avaient été tracées d'après les mesures italiennes, à une époque où les traditions de la conquête se substituaient volontiers à l'exactitude géographique, et où le nom de *provincia ulterior* rejetait jusqu'au Rhône les confins politiques et administratifs de l'Italie.

Deux leçons de l'Itinéraire d'Antonin s'accordent, celle donnée par les manuscrits de Madrid pour placer *Ad Publicanos*, celle donnée par les manuscrits de Florence et d'Orléans placer *Mantala*, en rapport avec la position de *Lemencum* et de *Obilunum*. Nous allons en faire un itinéraire composé, qui nous aidera à expliquer et suppléer les lacunes des autres.

La voie longeait le coteau de Tours, montait probablement à Conflans, à l'époque où l'Isère baignait le bas de la roche, et venait ensuite traverser l'Arly au plus étroit de la vallée (1).

On a trouvé sur la rive droite une tête de bronze bien barbée avec les yeux en cuivre jaune. Cet usage appartient particulièrement à la statuaire romaine (2). Sur les ruines du monument romain auquel elle appartenait, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem établirent plus

(1) L'Arly paraît d'abord avoir la même étymologie celtique qu'Arles : AR — *sur*, LAITH — *eau ; eau* qui vient *sur* ou de *haut*. Mais si on consulte l'ancien dialecte, on lira : *ar* — cours d'eau, *lai* ou *le* — étang, petit lac. Les deux étymologies peuvent s'accorder avec la nature des lieux, puisque cette rivière prend sa source dans les marais de Megève.

(2) Spon, *Miscellanea eruditæ antiquitatis*.

tard un hôpital, et les comtes de Savoie un autre sur la rive gauche. Le nom de l'*Hôpital* est resté aux maisons qui se sont groupées auprès de cet établissement, et celui de *Jérusalem* au quartier de l'église de Saint-Jean-Baptiste. Le chœur et quelques ruines de cellules dans les jardins inférieurs passent encore pour remonter à la date de la fondation. La chapelle et l'hospice des comtes de Savoie, en face du vieux pont, sont détruits ; mais le nom d'*Hospitailles* est resté au quartier de la rive gauche, appelé aussi Adoubes. On sait qu'à son passage, en 1835, le roi Charles-Albert donna le nom d'Albertville aux deux villes de Conflans et de l'Hôpital, qui furent réunies administrativement l'année suivante.

De là, par Saint-Sigismond, la Croix-de-l'Orme, Aidier-Dessous, Gilly, Bornery, Saint-Vital, on arrive au ruisseau de Fermeux qui terminait autrefois le diocèse de Tarentaise. Nous reviendrons sur les antiquités que l'on trouve dans ce parcours, et nous continuons par-dessous Montailleur et Grésy. Le clos du vieux cimetière contient une pierre sépulcrale très intéressante. Le village de Fontaines a aussi plusieurs débris d'inscriptions, dont quelques-unes monumentales. — Dans le cours de mes investigations, je montais un jour au château de Miolans avec M. l'ingénieur Clert-Biron. Au milieu du vaste panorama qui se déroulait à nos regards, j'appelai son attention sur l'espace que j'avais à explorer entre les Fontaines et Albigny, et lui soumis le tracé hypothétique que je me proposais de suivre pour abréger mes recherches. Dès qu'il eut son approbation, nous descendîmes dans la plaine, et la première découverte que nous fîmes sur la ligne de ce tracé pas tout-à-fait

imaginaire, ce fut celle d'une chaussée ancienne avec pavé, dans les marais, en bas de Frêterive. Les érosions de l'Isère en avaient détruit une portion, d'où peut-être *fracta ripa*. On nous montra ensuite, dans la campagne voisine, quatre inscriptions tumulaires appartenant à la même famille romaine.

La ligne était donc assurée, même dans l'endroit où les débordements de l'Isère la rendaient le plus douteuse. De là, il fut facile de la compléter par le Bourget, Chevillard et Albigny sous Saint-Pierre, Bourg-Evescal et Saint-Jean de la Porte. Je laisse aussi pour le moment les antiquités qui y abondent et suis les vestiges par-dessous Cruet, à la Chapelle, à Mérande, Arbin, où sont plusieurs tombeaux gallo-romains.

Quel qu'ait été le rôle de Montmélian à l'époque romaine (1), les traces de la voie me semblent se maintenir derrière, au bas des Caloudes, à la Maladière, et de là à droite de la route actuelle jusque vers Saint-Jeoire, où elle a dû tourner à gauche et monter le plateau. On en aperçoit encore un petit tronçon strié dans le roc au-dessus de Trivier. Tout près de l'église de la Ravoire, on a trouvé des restes de fortifications romaines avec aqueducs, colonnes, mosaïques, etc. De là, par la Peisse et Buisson-Rond, elle atteignait le château de Chambéry.

Je dirai ailleurs les raisons sur lesquelles je m'appuie pour y voir la station placée près de *Lemencum*. Qu'il me suffise à présent de l'indiquer, pour revenir sur mes pas et mesurer de là XVI milles, 23,696 mètres, jusqu'à

(1) Ménabréa, *Montmélian et les Alpes*.

Saint-Jean-de-la-Porte. C'est la distance que donnent tous les itinéraires entre *Lemencum* et *Mantala*. Or, entre Saint-Jean-de-la-Porte et Saint-Pierre-d'Albigny, sur quatre kilomètres de longueur, on trouve une quantité de constructions romaines, d'objets antiques, d'inscriptions, entr'autres celle d'un votif des décurions viennois. Deux villages jalonnent encore cette distance, Bourg-Evescal et Albigny, et semblent relier les deux extrémités, entre lesquelles on ne peut douter qu'il n'y ait eu autrefois un grand centre de population.

D'après la tradition, l'église de Saint-Jean n'était autrefois qu'une chapelle élevée à la porte de la ville, et Saint-Pierre, une dépendance d'Albigny. Si l'importance de cette ancienne ville peut se conjecturer d'après son étendue, il n'y a rien d'improbable dans l'assemblée des évêques de la Bourgogne à ce *Mantala*, en 879, pour donner le sceptre royal au comte Boson, beau-frère de Charles-le-Chauve et vice-roi de Lombardie (1). Le *territorium viennense* ne doit point s'entendre seulement du diocèse de Vienne; il indiquait ici la province ecclésiastique pour marquer la préséance de l'archevêque de Vienne, primat des Gaules, en présence des métropolitains de Besançon, de Lyon, de Tarentaise, d'Aix et d'Arles. Le Mantaille de la Valloire n'était qu'un château appartenant à Boson, comme comte de Vienne (2), et on ne conçoit guère que les évêques s'y réunissent en son absence. Cet acte d'indépendance devait s'ourdir prudemment dans une vallée reculée des Alpes, pour

(1) Labbe, *Coll. concil.*, IV.

(2) Mille, *Hist. de Bourgogne*, III; notes et preuves.

se consommer au grand jour par la consécration du roi à Lyon. Et le nom de *Burgum episcoporum* qu'a conservé, après la destruction de la ville, au xe siècle, le quartier qui leur a servi de centre, est un souvenir assez remarquable de ce *Mall* burgonde.

Entre *Mantala* et *Ad Publicanos*, les manuscrits de Florence et d'Orléans donnent XIII milles, soit 19,253 mètres ; et jusqu'à *Obilimum*, celui de Madrid donne la même distance, ce qui ferait 38 kilom. 1/2. Or, entre Saint-Jean-de-la-Porte et Arbine de la Bâthie, il n'y a que 35 kilomètres 1/2, par Conflans, ou 33, si l'on suppose que le pont ait été plus près de la jonction de l'Arly et de l'Isère.

La différence n'est pas très grande, surtout si on la divise encore pour en attribuer une part proportionnelle aux deux traits de route séparés par *Ad Publicanos*, dont la station se trouverait, d'après ce système, à Saint-Vital. La localité ne manque pas non plus d'inscriptions romaines ; il y en a à l'Etraz, à l'Epigny, à Tournon, dans les ruines du château. D'après cette dernière, un prêtre de Mercure (Mercury de Chevron ?) aurait élevé là un monument public à ses frais.

Mais un fait surtout motiverait peut-être ici la station des *Publicains ;* c'est la limite probable entre la province des Alpes graies et pennines et la Viennoise.

Les Publicains, presque tous chevaliers romains, étaient les fermiers des *Vectigalia* sous la République et les premiers empereurs. Les *tributa* étaient perçus par les agents des gouverneurs de province (1). A

(1) *In verr.*, III, 27.

cause des énormes avances à faire à l'Etat, les Publicains s'associaient le plus souvent pour opérer ou comme *redemptores* ou comme *negociatores*. Avec la quantité de numéraire dont ils disposaient, ils faisaient la banque *mensarii*, et même d'autres négoces (1). Ils continuèrent à exercer ces dernières industries lorsque le recouvrement de tous les impôts fut confié aux *procuratores cæsaris* pour le fisc, et successivement aux *curiales* et aux employés de chaque spécialité pour l'*ærarium* (2).

Parmi les objets qui concouraient à grossir le Trésor, il faut bien compter l'impôt des ponts et des routes, appelé *portorium* (3). Mais les *portitores* n'étaient que des employés subalternes chargés de récupérer cet impôt pour le compte des Publicains, comme ailleurs les *pecuarii* et leurs variétés, les *oviarici*, les *boviarici*, etc.; comme aussi les *saltuarii*, les *sapinates*, etc., dans leur spécialité. Il y aura eu des *portitores* au ruisseau de Formeux, ou ailleurs, si la limite a été changée; mais l'expression générique *Ad Publicanos* indique plutôt une station centrale des chevaliers romains pour réunir non seulement le *portorium*, mais les *decumæ*, les *scripturæ*, les *pecuaria*, *salinaria*, *aquaria*, etc., et toute cette variété d'impôts qui écrasaient les provinces (4). Il n'y aurait donc rien d'étonnant de les voir changer de domicile, comme semblent l'indiquer les variantes des itinéraires.

(1) *Liv.* VII, *Valer. Max.*, v. 6.

(2) *Petri Burmani, de vectigalibus populi romani.*— Guizot, *Essais sur le régime municipal romain.*

(3) Senec., *de Const. sapient.*, XIV.

(4) *In verr.*, II. *Pro lege Manilia. Pro Fonteio. De lege Agraria.*

Si toutefois leur présence tenait à la ligne de démarcation des deux provinces, leur déplacement trouverait encore ici sa justification. J'ai observé plus haut que l'ancien diocèse de Tarentaise se terminait au ruisseau de Formeux. Fondé au commencement du v[e] siècle, il n'a dû avoir d'autres limites que celles de la cité de *Darentasia*, selon l'usage de l'Eglise, qui, surtout depuis Constantin, adopta les circonscriptions civiles.

Mais la division des cités de la Gaule, sous cet empereur et les suivants, était loin de représenter les anciennes agrégations gauloises, telles que nous les donnent César, Strabon, Pline et Ptolémée. Cantonnées sur les hauts plateaux des Alpes, le plus souvent sur les deux versants à la fois, la conquête en avait fait des municipes, des colonies, des commandements militaires, et les provinces se trouvèrent taillées sur l'étendue territoriale de ces peuples. Cette organisation, du reste, était dans les lois de la stratégie : tant que ces provinces alpines ressortirent du prétoire d'Italie, l'armée romaine devait être à cheval sur les Alpes pour les défendre.

Du moment que Constantin ne laissa aux *Recteurs* que le pouvoir civil, l'administration dut être plus facile avec les limites naturelles des crêtes et des eaux pendantes. Il y eut donc quelques déplacements dans les provinces appuyées aux deux flancs de la chaîne alpine ; quelques-unes mêmes furent divisées, et chaque fraction, attribuée l'une au prétoire d'Italie, l'autre au prétoire des Gaules, dut acquérir dans la plaine ce qu'elle perdait sur les plateaux du versant opposé. Ce travail successif de réorganisation provinciale ressort

évidemment de l'étude comparée du *libellus provinciarum romanarum*, de la *Notice des dignités de l'empire*, des différentes copies de la *Notice des Gaules* et des géographes et historiens de l'époque. Et pour ne parler que des provinces qui nous occupent ici, le transport de la limite de la Forclaz de Saint-Gervais (1) au col du Bonhomme, entre les diocèses de Genève et de Tarentaise, expliquera peut-être le retrait de ce dernier au Petit-Bernard, et son extension vers ceux de Genève et de Grenoble jusqu'à Marthod, Tamié et Saint-Vital. Il semble, en effet, au premier coup d'œil, que dans l'occupation primitive, les familles échelonnées sur le cours inférieur de l'Isère, depuis le confluent d'Arly, n'ont pas dû avoir leur centre à Moûtiers, et que si la cité allobroge de Genève comprenait Ugines, qui ne paraît pas trop lui appartenir topographiquement, à plus forte raison la suite du cours de l'Arly et de l'Isère, qui ouvre la magnifique vallée du Grésivaudan, devait former l'extrême contour du territoire allobroge. Deux inscriptions viendront corroborer cette présomption ; et si, comme on l'a dit quelque part, la position des Publicains y est intéressée, cette opinion acquerra un degré de plus de probabilité.

Rappelons-nous qu'entre Saint-Jean-de-la-Porte et Arbine de la Bâthie il y a bien 35 kilomètres 1/2, qui ne pourraient être représentés que par XXIV milles, ou 32 1/2 représentés par XXII, si on évite Conflans. Mais le manuscrit de Madrid, qui donne XIII jusqu'à *Publicanos,* donne XVI jusqu'à *Mantala*, ce qui fait 43 kilo-

(1) Congrès de Grenoble, 1857 ; II, 395.

mètres. D'une autre part, la leçon des manuscrits de Florence et d'Orléans, qui donne XIII milles jusqu'à *Mantala*, n'en donne que trois jusqu'à *Publicanos*, qui ne font que 23 kilomètres 1/2. Enfin la leçon des autres manuscrits de l'itinéraire d'Antonin et celui de Théodose, qui donnent le même nombre de milles jusqu'à *Publicanos* et XVI jusqu'à *Mantala*, est encore incomplète, puisqu'elle n'arrive qu'à 28 kilomètres, tandis que la distance réelle est de plus de 35 ou au moins de 33.

Lorsque l'erreur n'est que d'un kilomètre, on la néglige facilement, d'abord parce que les milliaires romains ne donnent jamais des fractions de milles ; et cependant la plupart des villages-stations étant gaulois et antérieurs à l'établissement des routes romaines, leur distance n'aura donné que par hasard un nombre entier de milles. Ensuite les stations ne se plaçaient jamais dans l'intérieur des villes et on peut toujours douter que la mensuration ait été poussée jusqu'au bureau des courriers, si elle ne concorde pas avec le centre ou l'une des extrémités de la bourgade. Cette question est bien vite résolue lorsque surtout l'étymologie vient à l'appui du fait principal.

Mais ici l'erreur est si grave qu'il faut nécessairement reconnaître une altération des caractères, très présumable à travers toutes les transformations de l'écriture pendant le moyen-âge. Cependant on peut réduire toutes les variantes à deux principales, d'abord celle qui placerait *Ad Publicanos* à Saint-Vital, comme nous l'avons vu, et d'après laquelle le manuscrit de Madrid, portant XVI entre *Ad Publicanos* et *Mantala*, se lirait

XIII, parce que les deux traits du V se seraient joints sous la plume du copiste. La même explication s'appliquerait aux autres manuscrits, en observant que l'S finale de *Publicanos* a pu se confondre avec le premier chiffre de XIII et qu'il n'est resté que III.

Mais si l'on croit devoir maintenir la leçon de XVI milles que donnent la plupart des copies de l'itinéraire d'Antonin, d'accord en cela avec la table théodosienne, il ne reste plus que VIII milles pour compléter le nombre XXIV, ou VI pour former le nombre XXII, peut-être le seul conforme à la réalité. Dans la leçon XIII, les traits du V auront été trop allongés en X. Ce dernier caractère se sera confondu dans les copies postérieures avec l'S finale de *Publicanos* pour ne laisser que III.

En faisant l'application de ce système, nous trouvons les XVI milles, soit 23,696^{m} entre Saint-Jean-de-la-Porte et Aydier de Gilly; et VIII milles, soit 11,848^{m} jusqu'à Arbine de la Bâthie.

Au congrès scientifique de Grenoble (1), j'avais expliqué la variante III par la négligence du copiste de joindre les deux premiers traits en VI, équivalant à 8,886 mètres, que l'on mesure en effet entre les deux mêmes villages, mais en passant par dessous Conflans au nord de la fonderie, près de laquelle se serait trouvé le pont sur l'Arly, et de là par la vieille chaussée dont on aperçoit des restes sur la rive droite de l'Isère jusqu'à la Rachî, village de Gilly.

C'est ensuite de ces mesures que des fouilles ont été faites dès 1856 sur plusieurs points de la commune

(1) Vingt-quatrième session 1857, II, 355.

de Gilly, par les soins de M. Faudrain, d'Albertville. J'en ai fait une première communication à l'Académie royale de Savoie et une autre au congrès historique tenu la même année à Annecy (1). Le résultat établit évidemment que la plaine de Gilly, entre l'Isère, Chevron et St-Sigismond, a été un grand centre de population. Ce sont d'abord des plaques de marbre, des briques, des poteries séchées au soleil, d'autres en terre de Samos, avec les marques de fabrique CARVSSA, IOVI-ILI, OF-SEVE. Les deux dernières sont bien connues dans l'ouest de la France (2). Ce sont des vases peints au vernis, d'autres en pierre ollaire, en albâtre, des patères de métal, des lampes à trois becs en cuivre, des crémaillères, des chandeliers, des haches de fer, des boucles de ceinturon, des dents de sangliers, des canaux en plomb, une aile de génie en laiton d'un travail achevé, des monnaies, etc. Tous ces objets ont été trouvés dans des ruines de constructions, des voûtes, à un mètre ou deux de profondeur. On y voit encore quatre colonnes de grandeurs différentes, dont deux ont été repiquées, et une à base brute pour la fixer en terre ou dans un blocage. Les érosions de l'Isère ont découvert dans la berge des tombeaux en maçonnerie. Outre un débris d'inscription sépulcrale trouvé à la Rachi, on voyait autrefois dans l'ancien prieuré de Gilly un votif à *Apollon Aug.*, transporté aujourd'hui à la Forêt. Une autre inscription rappelle que de l'*autorité de l'empereur Commode Antonin on construisit des digues contre les*

(1) *Bulletin de l'Association Florimontane*, II. — *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, I.

(2) Cochet, *Normandie souterraine*, 174.

débordements des eaux. Le titre de *Britannicus* donne pour extrême date de cet ouvrage l'année 183 de notre ère.

A Aydier, quatre bases de colonnes d'ordre ionique présentaient la forme d'un *Œdiculum* ou dais sous lequel devait s'abriter une statue. Tout près on a trouvé le torse d'une cariatide, avec ceinture feuillée de vigne, plusieurs débris d'inscriptions et une bouteille plate en bronze. Sur le coteau voisin on a démoli des restes d'aqueducs dans la direction de ceux trouvés à la Rachî.

L'importance de ce centre se fortifie encore de toutes les antiquités des environs. Ainsi le coteau de Saint-Sigismond renferme beaucoup de constructions anciennes. Une inscription romaine est incrustée au chœur de l'église, bâtie sur les ruines d'un monument romain, en l'honneur du roi burgonde qui a fondé St-Maurice en Vallais. Celle du cimetière est relative à un membre de la tribu *Voltinia*, celle des Viennois, qui est qualifié de juge et chef du pays, *præf. pagi II vir. jur. dic.* Il est bon d'observer que l'ancienne paroisse de St-Sigismond comprenait autrefois le territoire de l'Hôpital des chevalier de Rhodes (Albertville), qui portait en 1456 le nom de *Villa nova hospitalis* et ne fut érigée en paroisse qu'en 1529. J'ai mentionné plus haut une tête de bronze, trouvée dans un bloc du tuf, dont les yeux étaient figurés par des viroles jaunes et la bouche par une virole plate en argent. On vient d'y trouver encore plus de cinquante pièces de monnaie romaines en creusant les nouvelles culées du pont.

Le plateau de Gemilly est plutôt riche en ruines du moyen-âge. Mais j'ai parlé déjà de l'inscription de

Tournon en l'honneur de Mercure. Le nom de la commune de *Mercury* rappelle le temple sur l'emplacement duquel s'élève l'église de Chevron. On y a trouvé plusieurs statuettes en bronze. La tradition place une ville au bas de l'ancien cimetière de la *Tombâ*. A Allondaz, une belle inscription entourée d'un cercle en relief constate la hauteur et la largeur d'un édifice religieux ou peut-être d'un antre consacré aux déesses *Mères* par quarante associés de la Vénus *Mithré*. Il devait y avoir le groupe habituel du dieu *Mithras*, si l'on en juge par un pied de taureau en marbre trouvé dans la montagne voisine. Enfin à Thénésol, dans la chapelle de St-Jaquemoz, la plus ancienne du pays, une inscription rappelle un monument élevé à un citoyen de Valence et conséquemment de la province viennoise. On a trouvé aussi dans le ruisseau une hache bipenne en cuivre de la forme de celles attribuées à l'âge de bronze.

En face de cet ensemble d'antiquités autour des ruines déjà si remarquables de Gilly, l'étoile de Saint-Vital pâlit quelque peu, et la seconde hypothèse pour l'explication des itinéraires, celle qui place *Ad Publicanos* à Aydier, me paraît plus probable. Ces banquiers devaient naturellement choisir des positions centrales pour le recouvrement du *vectigal* et leurs opérations financières. La station des courriers trouvait dans ce noyau déjà romain une sympathie nationale, et autour de ces deux établissements il est facile de croire à la formation d'une bourgade, si déjà elle n'existait pas dans le voisinage.

On a vu plus haut une nomenclature bien incomplète

des variétés du *vectigal* exploité par les Publicains. On conçoit tout le personnel qu'exigeait leur maison centrale. Ajoutons-y celui de la station des courriers, *muliones*, *stratores*, *frumentarii*, et plus tard *agentes in rebus*, etc., pour l'approvisionnement de l'*annone militaire* ou lorsque le *cursus publicus* était requis par le préfet du prétoire (1).

On ne trouve rien à Saint-Vital qui autorise à présumer le séjour de tant d'employés; il s'accorde au contraire parfaitement avec le nombre et le caractère romain de la plupart des antiquités de Gilly. Avec l'importance de cette colonie, il n'est pas étonnant que les itinéraires officiels aient inscrit la station du nom de leurs nationaux de préférence au nom gaulois de la localité, qui peut-être n'a pas disparu. Avant les mesures et les fouilles dont j'ai parlé jusqu'ici, on pensait que cette ville dont la proximité était nécessaire à l'approvisionnement des employés romains, était Conflans. C'est en effet une des plus belles positions de villes en Savoie; plusieurs de ses édifices appartiennent aux époques romane et ogivale. Le fort et les murs d'enceinte ont été détruits successivement par les troupes de François Ier et d'Henri IV. Mais je n'y ai trouvé qu'un débris d'inscription romaine à l'angle de la sacristie. Celle de la Maison rouge est relative à la cession de ce manoir du XIIIe siècle aux Bernadines de Rumilly, en 1622. En supposant encore que les expressions *Ad Confluentes*, d'où le vieux nom français *Conflens*, et celles de *in loco Confluentium* et par corruption *Conflentum*,

(1) Bergier, IV. Notes d'*Herennius*.

aient remplacé le nom gaulois *Condate*, elles sont romaines comme celles *Ad Publicanos* et expriment conséquemment l'existence simultanée de deux localités bien différentes.

Il est du reste difficile de croire qu'avant les établissements romains il n'y eût pas de village considérable sur la rive droite de l'Arly en face du confluent avec l'Isère ou aux environs. Pourrait-on retrouver le nom de cette bourgade primitive dans celui de Gilly, *gilliacum*, *gilliac*, qui paraît être de la même famille que celui du ruisseau de *Chiriac*, évidemment celtique, ou bien dans le nom d'*Aydier*, qui signifie *aiguier*, *aquarius*, comme *Eydiez* du Vallais (Bouveret)? Les deux Aydier sont en effet le long du ruisseau. Quoi qu'il en soit, la ville portait encore le nom de *Publicanos* au VIIe siècle, si l'on en croit l'anonyme de Ravenne, qui la nomme parmi les principales de la Bourgogne.

La tradition la fait détruire par les Barbares et la fait rebâtir sous le nom de *Biournes* ou *Biourges*, peut-être une corruption de *Burgum*. Deux bases et un chapiteau corinthien de l'époque romane et surtout des murs tapissés de cuirs gauffrés-dorés témoignent encore une époque bien postérieure aux Romains.

Quant à la dernière catastrophe qui l'a fait disparaître, la tradition en accuse les Sarrasins dans leur invasion du Xe siècle, et le nom de *Rachi*, en arabe *hommes*, *multitude*, donné au village qui, avec Aydier, conserve le plus d'antiquités, vient autoriser cette opinion. Mais ils n'ont pas tout fait; car si l'on rencontre en plusieurs endroits les traces de l'incendie, on découvre aussi partout les alluvions du Chiriac (en cel-

tique *destructeur*) contre lequel les digues de l'empereur Commode ont été impuissantes et qui, en achevant le nivellement commencé par les enfants d'Ismaël, a rendu cette plaine à la culture.

Revenons maintenant au point de départ de la discussion. L'agrégation d'Ugines au diocèse de Genève, les deux inscriptions de Thénésol et de Saint-Sigismond, relatives à des citoyens allobroges ou viennois, comme celles de Passy, l'inscription de la Forclaz de Saint-Gervais marquant les limites des Viennois et des Centrons, établissent évidemment que l'ancienne Narbonnoise et, depuis Galba, la Viennoise comprenaient toute la vallée de Sallanches, le plateau de Megève et étaient terminées au moins par le cours de l'Arly et celui de l'Isère, depuis le confluent.

J'ai conjecturé plus haut les circonstances du transport de la limite au bas de Saint-Vital, et je me réserve d'y revenir dans une étude sur l'invasion burgonde.

Avant de passer à une autre discussion, résumons ici les deux systèmes auxquels j'ai réduit toutes les variantes des itinéraires :

	Itinéraire d'Antonin.	Table de Théodose.	Noms modernes.
	Darantasiam.	*Darantasia*.	Moûtiers.
	Oblimum XIII.	*Obilonna* XIII.	Albine de la Bâthie.
I.	Manuscrit de Madrid.		
	Ad Publicanos XIII.	*Ad Publicanos* III (XIII).	Saint-Vital.
	Manuscrits de Florence et d'Orléans.		
	Mantala XIII.	*Mantala* XVI (XIII).	Bourg Evescal.
II.	Tous les autres manuscrits.		
	Ad Publicanos III $\left(\begin{smallmatrix}\text{VI}\\\text{VIII}\end{smallmatrix}\right)$	*Ad Publicanos* III $\left(\begin{smallmatrix}\text{VI}\\\text{VIII}\end{smallmatrix}\right)$	Gilly.
	Mantala XVI.	*Mantala* XVI.	Bourg Evescal.
	Lemincum XVI.	*Lemenco* XVI.	Lémene.

On a vu que le second est plus probable, parce qu'il est fondé sur le plus grand nombre de manuscrits et sur les fouilles de Gilly.

V.

Je présume que *Lemenc, Leminicum,* était le nom du lac, nom générique, il est vrai, comme celui de *Léman,* comme le *Liman* de la mer d'Azow, etc. Le radical a la même signification dans les langues classiques : en grec *limnè*, *limna*, lac, étang, marais. Les observations géologiques établissent que le lac du Bourget a dû s'étendre autrefois jusqu'au bassin de Chambéry. Le retrait du lac par l'encaissement du Rhône était commencé certainement à l'apparition de l'homme dans ces parages. Mais l'atterrissement n'a pu s'effectuer qu'à la longue par les alluvions de la Leysse, grossie de la Doria, de l'Albane et de l'Hyères. C'est au moins à l'époque où les marais formaient encore comme un appendice du lac que le village élevé à l'extrémité en prit le nom de *Lemenc* (1). Privé de ce nom générique par l'éloignement de la bourgade qui le lui conservait, le lac a dû recevoir depuis longtemps celui du *Bourget*, village qui se trouve à son tour à l'une des extrémités, comme le *Léman* a reçu celui de Genève.

(1) Comme le *Lemonis portus* de la Manche en Angleterre, les caps *Lemano* et *Limone* qui abritent des ports sur la mer Noire. En grec et en latin *limen*, port de mer.

Les Romains ont laissé des souvenirs au village allobroge de Lemenc. On y a trouvé les débris d'une statue en bronze de Mercure avec le caducée, plusieurs tombeaux avec squelettes, armes et poteries. Le clos de la Visitation est une mine archéologique. Il y avait à Nezin des puits taillés à une grande profondeur dans le roc, des murs cimentés, des médailles, etc. Les publications de l'Académie impériale de Savoie, de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, et plusieurs autres ouvrages connus me dispensent d'entrer dans de plus grands détails sur les antiquités trouvées aux environs.

J'ai dit plus haut que le château de Chambéry a dû succéder à la station des courriers romains. Ces établissements ne se plaçaient jamais à l'intérieur des villes. La *mansio*, pour le campement d'un corps d'armée, exigeait un grand espace libre. La simple *mutatio* se trouvait aussi plus à l'aise en dehors des indigènes. Ici la topographie rendait inévitable l'application de ce principe.

On a vu qu'entre *Mantala* et *Lemencum* les XVI milles se mesuraient exactement sur les vestiges que j'ai indiqués ; tandis que le parcours par Saint-Alban et Bassens, très allongé pour éviter les marais et les débordements de la Leysse, serait en contradiction avec le principe de la ligne la plus courte et représenterait au moins un mille de plus que l'itinéraire officiel.

Il est probable que lors de la conquête romaine le bassin de Chambéry était encore tout marécageux, car on n'y trouve aucune antiquité romaine.

Or, arrivé sur la rive gauche de la Leysse ou sur le bord de l'étang, il aurait été superflu de pousser sur la droite

jusqu'au village de Lémenc, puisqu'il en fallait ressortir encore plus péniblement pour se diriger vers *Labisco*. Il me semble donc que la position du château était la plus commode pour asseoir la station.

Elevé sur ses ruines le castel d'un seigneur burgonde ou franc aura pris le nom de *Camera*, *Cameriacum* d'une pièce voûtée, comme d'autres châteaux se sont appelés S*aale*, *Salles*, de la pièce principale (1). Comme une voie romaine menait de *Lemencum* à *Aquæ gratianæ*, au camp romain d'Albens et au Val-de-Fier, je suppose qu'elle était reliée à la station par une chaussée, le long de laquelle auraient continué au moyen-âge les constructions dépendantes de *Camberiacum*. Sous le régime féodal, ces nouvelles bourgades acquéraient l'importance que perdaient les anciens villages gaulois, le plus souvent ruinés par les invasions. Seules les traditions religieuses conservèrent Lémenc. L'église et la crypte succédèrent au temple païen et les nouvelles paroisses de Chambéry en dépendaient encore au XVe siècle.

De *Lemenco* tous les itinéraires donnent XIIII milles jusqu'à *Labisco*, XIIII jusqu'à *Augustum*, excepté un des manuscrits de Paris du Xme siècle, qui donne XVII pour ce dernier trait de route.

L'identité d'*Augustum* et d'Aoste, au-delà de Saint-Genis et du Guiers, étant suffisamment établie et par l'étymologie et par les nombreuses découvertes qu'on y a faites, quatre systèmes ont été soutenus sur la direction de la voie romaine dans cette section : celui du Mont-du-Chat, celui de l'Epine, celui d'Aiguebelette et

(1) Cambray, *Cameracum*, paraît avoir la même origine. En celtique *cam*, recourbé.

celui des Echelles (1). Je vais les examiner successivement.

Des vestiges authentiques d'un chemin romain ont été reconnus au Mont-du-Chat, ainsi que des tombeaux, dont le plan et les dessins ont été publiés (2). On peut encore en reconnaître quelques restes. Albanis Beaumont rapporte le votif d'un *sextus Apicius* à *Mercure Auguste* trouvé au sommet du passage avec plusieurs pierres d'une taille antique et transporté à Gratteloup (3). Une autre inscription de *T. Terentius Catulus* à *Mercure* a été déposée à la crypte de l'église du Bourget, où l'on voit encore la pierre des sacrifices. On a trouvé dans cette dernière localité un tombeau en briques cimentées, une urne en verre, une coupe en cuivre et des médailles romaines. On peut voir ces objets au musée de Chambéry.

En suivant la direction de l'ancienne route par Bissy, la Motte-Servolex, le Bourget et les vestiges reconnus du Mont-du-Chat, on mesure XIIII milles, soit 20,177 mètres jusqu'à Chevelu, sur le coteau occidental, en face d'un lac réduit aujourd'hui à deux étangs. De là par Yenne, la Balme, Champagneux et Saint-Genix jusqu'à Aoste, on mesure XVII milles, soit 25,177 mètres ; c'est la distance donnée par un manuscrit de Paris ; ou XIIII milles, distance donnée par tous les autres, en passant par Saint-Paul, Loisieux ou Saint-Martin, Saint-Maurice de Rotterens, Grésin et Saint-Genix, selon

(1) *Mémoires de la Société royale académique de la Savoie*, XI, de Vignet.

(2) *Vues de la Savoie*, par Ch. Courtois, etc.

(3) *Description des Alpes grecques et cottiennes*, II.

l'opinion de MM. Cramer et Wickham sur le passage d'Annibal, à laquelle Deluc a fini par se ranger (1).

Mais la table de Théodose donne un embranchement de route de *Genava* à *Augustum* passant par *Condate* qui devait se trouver vers le château de Vence, et *Etanna*, Yenne, c'est-à-dire à 6 kilomètres de Chevelu, station supposée de *Lavisco*. Or, est-il probable que deux stations aient été aussi rapprochées. En admettant la leçon de XVII milles, il semble qu'il était facile aux courriers qui descendaient du mont *Thuates* de faire IV milles de plus pour arriver à *Etanna*. Ces dix-huit milles étaient loin d'atteindre les plus forts parcours d'une station à une autre, qui sont quelquefois de trente milles. Si *Etanna* avait été la réunion des routes romaines venant du mont *Thuates* et de *Condate*, elle aurait pu en être la station centrale.

Si on adopte la leçon des autres manuscrits, XIIII milles, ces deux embranchements devaient se réunir à Loisieux ou plutôt vers la chapelle St-Martin; et c'est là qu'on voudrait trouver une station centrale. Mais toutes les mesures s'y opposent. C'est plutôt vers *Augustum* que la table théodosienne indique la réunion, en supposant qu'*Etanna* et *Labisco* sont à distance et séparés par un cours d'eau.

Il est vrai que s'il fallait prendre à la rigueur tous les dessins accumulés sur cette bande, la voie de *Genava* à *Augustum* serait sur la rive droite du Rhône; mais, comme il serait impossible d'accorder les distances

(1) *Dissertation anglaise*, etc., 23. *Histoire du passage des Alpes*, 2me édition.

réelles avec celles de l'itinéraire, qui ne peuvent se mesurer exactement que par les Usses, et qu'enfin l'identité d'*Etanna* et d'Yenne est prouvée par toutes les anciennes chartes, il est évident que ce tracé doit se placer sur la rive gauche. Du reste, jamais aucun auteur, ni Bergier, ni Deluc, ni Walkenaër, ni les autres n'ont donné à la carte Peutinger l'autorité d'une carte géographique. L'auteur n'a eu pour but que les étapes militaires, et les dessins topographiques n'arrivent qu'accessoirement pour indiquer les grandes divisions naturelles et accentuer un peu les variétés de direction de près de quinze voies militaires.

Et pour rentrer dans notre sujet, il ressort de l'inspection de ce travail, indépendamment des noms qu'on peut donner aux fleuves, que ces deux lignes, loin de se réunir ou au moins de marcher presque parallèlement pendant douze milles avant d'atteindre à *Augustum*, y arrivaient au contraire de points très différents. Sans abandonner donc d'une manière définitive le tracé du Mont-du-Chat, je m'abstiens, pour le moment, de le considérer comme la suite des itinéraires d'Antonin et de Théodose entre *Lemencum* et *Augustum*, jusqu'après la discussion des autres tracés.

2° Guillaume de Montbel, dont la famille avait pris part à presque toutes les croisades et était alliée à celle des Lascaris, se distingua lui-même à celle de saint Louis et obtint une épine de la sainte couronne, dont il enrichit la chapelle de son château de Nances, situé au nord du lac d'Aiguebelette. Elle devint l'objet d'un pèlerinage si fréquent qu'elle a donné son nom de l'*Epine* non seulement au chemin qui y conduisait de

Chambéry par Bissy, la Villette, Villard-Perron, etc., mais à la partie de la montagne traversée par ce passage.

D'Anville en a fait une voie romaine et a fixé à Novalaise la station de *Labisco*, pour de là continuer par Sainte-Marie-d'Alvey, Saint-Genix jusqu'à Aoste, *Augustum*.

Novalaise avait au moyen-âge un mur d'enceinte de 8 pieds d'épaisseur. On y a trouvé des tombeaux romains. On voit encore dans le mur de clôture du cimetière une inscription romaine d'un assez mauvais goût. Il s'agit probablement de la dédicace d'un monument sous le consulat de *Messius Extricatus* et de *Brutius Præsens*, l'an 217 ou 218 de notre ère. Une autre pierre de même nature porte en relief la tête d'un idiot avec goître. M. le curé Marquet, des notes duquel est tirée l'histoire de la Sainte-Epine, y avait trouvé des monnaies romaines, entre autres de Vespasien, de Gordien, etc.

Quant au chemin, il est tracé sur les deux versants avec assez de régularité, et l'inclinaison ne dépasse guère le quinze pour cent. Les charriots le parcouraient encore au milieu du siècle dernier. Mais s'il arrive parfois à cinq mètres de largeur dans les endroits où il a pu recevoir des améliorations dont quelques-unes ne sont pas très anciennes, on voit évidemment par les tronçons taillés dans le roc que sa largeur normale atteignait à peine deux mètres. Il est du reste assez pierreux et rocailleux, et l'on n'y rencontre pas un reste de dallage romain. S'il a été frayé à l'époque romaine, tout l'honneur qu'on a pu lui faire aura été de

le classer parmi les *actus;* mais il n'a aucune prétention à passer pour une *via.* Il ne représente même pas la distance des itinéraires, puisque entre Chambéry et Novalaise il n'y a guère que 16 kilomètres, comme entre Novalaise et Aoste, et en cela MM. Wickham et Cramer ont eu parfaitement raison d'attaquer le système de d'Anville, quoi qu'en dise le comte Vignet, qui a cru pouvoir l'appuyer en prenant pour une pierre milliaire un bloc d'un mètre de hauteur trouvé au revers occidental de la montagne de l'Epine et sur lequel étaient gravées trois lignes verticales (1).

Je n'ai pu voir cette pierre qui se trouve, dit-on, dans une dressière, et loin de la prétendue voie romaine; mais à la description qu'en a donnée M. Vignet fils, il me reste un doute sur sa destination. Ces trois lignes présentent, dit-il, à deux tiers de leur hauteur un évasement qui s'étend à droite et à gauche (2). C'est un caractère inconnu dans les chiffres des bornes milliaires. Cet évasement ne serait-il point celui d'une épine vers sa racine? Il ne serait pas impossible qu'une pierre gravée de trois épines eût été placée au détour, après la traversée du plateau, pour indiquer que de là on commençait à apercevoir le château où était conservée la précieuse relique et donner ainsi une première satisfaction à la dévotion ou à la curiosité des pèlerins. Le nombre ternaire a sa signification symbolique et son analogue dans les trois clous figurés aussi comme monuments de la passion de

(1) *Mémoires de la Société royale académique de Savoie,* XI, 358.
(2) Id., IX, page XXII.

Jésus-Christ. Les épines auront été gravées la pointe en bas, comme les clous, et la tête ou la racine en haut, caractérisée par cet évasement. Je ne fais ici qu'une conjecture. Mais quand il me serait démontré que c'est une pierre milliaire, je n'en conclurais pas moins que le passage de l'Epine n'est point la voie romaine indiquée dans les itinéraires.

3° Le passage d'Aiguebelette a été signalé aussi par M. de Vignet. Aidé des précieuses indications de M. Laurent Rabut, qui a bien voulu partager les fatigues de ma première excursion, je l'ai étudié et mesuré dans plusieurs autres visites.

En sortant de Maché par Cognin on arrive au village de Monfort, on remonte la rive droite du ruisseau le long d'un grand ravin, puis la rive gauche d'un autre ruisseau, dont les éboulements ont ébréché l'ancienne route sur une longueur de près de cinquante mètres. En suivant le chemin profondément encaissé de la forêt, l'archéologue n'oubliera pas une fontaine qui, quoique d'une antiquité bien plus respectable, n'en marche pas moins avec son siècle en offrant une eau toujours fraîche et limpide aux amateurs de ces ombrages.

Après avoir rejoint le chemin venant de St-Sulpice, vers l'extrémité des champs cultivés, on arrive au sommet par cinq lacets tracés sur le flanc rocailleux de la montagne.

La descente se fait par dix lacets jusqu'au village des Allamands, puis à Aiguebellette et à Lépin, après avoir laissé à droite, sur les bords du lac, un *peulvan* dont la fente sert de limite entre ces deux communes.

Depuis l'embranchemant du chemin de St-Sulpice

jusqu'aux Allamands, le dallage romain est conservé en grande partie; on distingue parfaitement les restaurations postérieures en mauvais pavés ronds ou pointus. La moindre largeur est de huit pieds romains avec une pente de 12 à 15 pour cent, surtout depuis les ruines de la chapelle du Crucifix: avant d'y arriver un petit chemin beaucoup plus nivelé se dirige au sud vers une échancrure de la montagne où se trouvait autrefois l'hospice de Saint-Michel, et revient rejoindre le grand chemin sur le coteau occidental. Il est en grande partie pavé ou taillé en marches dans le roc à un mètre à peine de largeur. On peut arriver de Vimines à ce chemin par un mauvais sentier et le quitter au revers occidental pour retomber plus vite sur Aiguebellette par un autre très mauvais sentier.

Comme on le voit, il y a loin de là à la voie romaine décrite plus haut et sur laquelle j'ai mesuré entre Chambéry et Lépin les XIIII milles qui distancent *Lemencum* et *Labiscone.*

En présence de ce résultat, confirmé encore par la distance entre Lépin et Aoste, *Augustum*, on ne peut s'empêcher d'un rapprochement étymologique entre *Lespin* et *Labiscone* ou *Lapiscone;* il ne s'agit au surplus que d'une transposition de lettres, comme dans les noms d'*Axona*, *Axima*, *Oblimum*, *Gennaba*, *Crotona*, *Caralis*, *Syrte*, etc., contemporains de l'époque romaine et qui se sont écrits plus tard *Aisne*, *Aixme* ou *Ayme*, *Ablêne* ou *Albine*, *Gebenna* ou *Janua*, *Cotrone*, *Calaris* ou *Cagliari*, *Sidre*, etc.

Sans doute les étymologistes du pays affirmeront que Lespin s'écrivait à une époque antérieure Les pins, puis

Le pin, et que le dernier de ces arbres a succombé il y a bien des années. D'autres voient dans le mot *lé* ou *les* la signification de lac que j'ai déjà remarquée ailleurs. Je n'ai pas de renseignements assez complets pour trancher la question.

Ce qui est hors de doute c'est qu'on a trouvé à Lépin plusieurs colonnettes romaines et une inscription que je n'ai pu lire, engagée qu'elle était dans le seuil d'une porte. Une autre, trouvée sous les racines d'un vieux noyer, a dû servir de borne; elle n'est pas romaine. Le chœur de l'église avec ses trois absides à baies rappelle l'époque latine. Au milieu de l'île on a trouvé des sarcophages et plusieurs autres objets. L'acquisition de ce lac par M. Costa de Beauregard est une bonne fortune pour l'archéologie. La limite du Peulvan à l'extrémité orientale du lac confirme l'importance primitive de Lespin. Mais la station romaine ne tarda pas à déchoir devant la puissance féodale du château-fort élevé à l'époque sarrasine sur un plateau qui domine l'angle sud-est du lac. Cette baie, appelée *Aiguebellette,* est transformée aujourd'hui en marais. Mais le castel a imposé ce nom, qui était devenu le sien, à tout le lac, comme ceux du Bourget et d'Annecy l'ont fait ailleurs.

Les prieurs de Lépin avaient bâti au bas du château une petite chapelle ogivale, conservée encore dans l'église actuelle. On y voit deux tombeaux dont l'un avec la croix, le marteau et l'équerre en relief.

De Lépin on continue le long du lac à l'ouest. La voie s'écarte de la route actuelle avant le gué des planches pour arriver au Mauvais-Pas. On y rencontre encore des vestiges dallés presque jusqu'à la Bridoire. Quelques

autres vestiges de pavés anciens continuent la direction par Verel-de-Montbel où l'on a trouvé des monnaies consulaires et impériales et des restes d'inscriptions. Belmont a dû posséder un monument dédié dans une inscription à *Jovi optimo maximo*. Albanis Beaumont assure qu'on y a trouvé des restes de bains romains avec constructions en pouzzolane recouvertes de béton.

Presque en face du château du Boutey sous Romagnieux il y a de vieux pilotis dans le Guiers et la tradition y place un ancien pont qui, à une époque très reculée, a dû avoir au moins autant d'importance que plus tard le Pont-de-Beauvoisin. Les travaux d'améliorations agricoles sont venus confirmer ces premières données. Un propriétaire de Chanaix, en faisant miner un pré marécageux, rencontra presque à fleur de sol un empierrement et un blocage de dix mètres de largeur. Sa direction marque à peu près la ligne droite entre le pont de Boutey et la ville d'Aoste. La mesure de tout le parcours entre Lépin et Aoste représente parfaitement les XIV milles entre *Labiscone* et *Augustum*, soit 20,734 mètres.

4° J'arrive au quatrième passage, celui des Echelles. M. de Vignet y a vu la voie prétorienne entre *Lemencum* et *Augustum*. D'après cet auteur, il est impossible que les Romains n'aient pas connu ce passage ; s'il n'eût pas été ouvert à cette époque, ils se seraient certainement frayé une route du côté de Saint-Pierre-de-Genebroz ou au midi du côté du Châtelard. Les négatives de ce dilemme doivent nous jeter, bon gré malgré, dans le chemin de la Grotte.

Une seconde et meilleure raison est le nom de *La-*

vascrone qu'aurait porté *antiquitus,* le bourg des Echelles, d'après deux chartes d'Humbert-aux-Blanches-Mains, l'une citée par Guichenon, l'autre observée dans le cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble par M. Ménabréa.

Nous supposons d'abord avec l'auteur que la voie romaine ait suivi à droite ou à gauche le ruisseau d'Hyères, par Saint-Thibaud et Saint-Jean-de-Couz, quoiqu'on n'en connaisse pas de traces authentiques. A quelques pas du tunnel commencé sous Napoléon I[er] on suit à gauche une route dans une grande coupure de la montagne. Elle est bordée à gauche de deux grottes d'inégale grandeur, à droite d'une autre d'une dimension remarquable. Dans les temps de pluie, il s'y forme un lac qui débouche au sud-ouest par une fissure sur le village de Saint-Christophe-de-la-Grotte. Autrefois les piétons seuls pouvaient, au sortir du passage, descendre dans ce village par des échelles, *Ad Scalas.*

Avant la délimitation définitive de la France et de la Savoie par le Guiers, en 1354, tout ce territoire appartenait à la même paroisse, dont le centre avait ainsi hérité du nom des *Echelles,* insensiblement substitué à celui de *Lavascrone.* Plus tard, cette descente fut améliorée de manière à la rendre accessible aux bêtes de somme. Mais ce n'est qu'en 1670 que le chemin est devenu carossable par les travaux de Charles-Emmanuel II, comme l'atteste l'inscription gravée sur un entablement.

Nous ne savons pas en quel état se trouvait le passage intérieur à l'époque romaine ; nous admettons encore avec M. de Vignet qu'il fût tel, que le plus considé-

rable des travaux du duc de Savoie, en 1670, ait été la création du chemin en corniche. Là n'est pas toute la difficulté. Si les Romains ont passé par là pour aller à *Labiscone*, la route a dû être carrossable; les *marches*, *scalæ*, ne sont pas leur fait. Elles ont dû succéder à un ancien chemin nivelé par un remblai dallé et contenu dans un fort mur de soutènement.

Qui a pu détruire ces travaux d'art si solides de l'époque romaine? Il n'y a pas de torrent comme au Val-de-Fier, qui conserve cependant encore de remarquables vestiges de murs romains. M. de Vignet constate que la tradition n'en accuse pas les Sarrasins, ces coupables nécessaires de toutes les destructions, ces chercheurs de grottes; du reste, en supposant qu'ils eussent voulu réduire le passage à un sentier dangereux pour rançonner les voyageurs, dans l'intérêt de leur spéculation ils auraient respecté la suite de la route jusqu'aux Echelles pour les amener dans leurs filets. Or, dans tout l'environ des Echelles on ne trouve aucun vestige de voie romaine. M. de Vignet, qui attribue à la chute des rochers la destruction du travail romain remplacé par le chemin *ad scalas*, ne donne aucune raison de l'absence totale de ces vestiges, que les accidents de la montagne n'auraient pu atteindre, s'ils avaient existé. Rien n'atteste que des éboulements aient couvert plusieurs kilomètres carrés, comme aux abîmes de Myans.

Enfin la tradition locale se tait absolument sur un chemin romain dans ces parages, tandis qu'elle est formelle pour l'antiquité du passage d'Aiguebellette, bien avant l'ouverture de la route de Chailles et des Echelles.

Je sais avec quelle réserve on doit apprécier les éloges poussés jusqu'à la flatterie dans les inscriptions. Cependant il faut reconnaître qu'en Italie, où de grands tronçons de voies romaines sont encore entiers, on a conservé plus qu'en France la connaissance pratique de ces monuments, et Emmanuel Tesauro, l'auteur de l'inscription de la grotte, pouvait bien avoir étudié les lieux et savoir ce qu'il disait en inscrivant : *viam à natura occlusam, romanis intentatam, cæteris desperatam*, etc.

Mais comme je n'ai aucun système préconçu, j'avouerai franchement que le *Lavascrone* des chartes du XIe siècle peut représenter le *Labiscone* des itinéraires, et que de Chambéry aux Echelles la distance par le parcours indiqué est précisément de quatorze milles romains.

Néanmoins la conclusion principale de M. Vignet étant loin d'être certaine, nous pourrions remonter à ses deux prémisses alternatives. Elles sont toutes les deux négatives. Le chemin laissé à gauche vers la croix de Blaise aboutit au bassin du Guiers par des escarpements bien rapides, soit sur le pont St-Martin, soit un peu plus à l'est, malgré de récentes améliorations. Nulle part on ne trouve un passage à charroi. Quant à la montagne de la Magdelaine, pour arriver à la Bauche ou à Genebroz, il n'y a que d'étroits sentiers sur le roc brut, sans nivellement, sans direction principale. Continuons cependant son système.

Entre le bassin des Echelles et celui du Pont-de-Beauvoisin on ne connaît aucun vestige de voie romaine. Rien dans la tradition ne vient donner un relief d'anti-

quité au taillé de Chailles. Et cependant le consul romain qui l'aurait fait exécuter aurait eu moins raison d'être modeste que celui qui a fait ouvrir le passage de Dingy-St-Clair. Or, le pays de Chailles est tout à fait stérile en monuments romains. Du Pont-de-Beauvoisin la direction toute naturelle de la voie semblerait avoir été le Rôti et Touvanches, pour se rattacher aux vestiges de Romagneux. Car les masses ondulées de grès semées de fer oolithe dans lesquelles est ouverte la route actuelle, sur la rive droite du Guiers, ne présentent ni la solidité ni la ligne droite que préféraient toujours les Romains. Or, l'une et l'autre de ces directions dépassent les 14 milles des itinéraires.

Enfin un dernier système menace de s'ajouter aux quatre précédents. Il consisterait à rapprocher étymologiquement *Labisco* de la Bauche. Question d'étymologie, en effet; car il n'y a point de vestiges romains entre Aiguebellette et la Bauche, pas plus qu'entre la Bauche et Chailles; on sait le reste. Il y a même un excédant de cinq kilomètres en continuant d'Aiguebellette par Oncin jusqu'à la Bauche.

Après avoir passé en revue tous les systèmes sur la direction de la voie romaine entre *Lemencum* et *Augustum* pour chercher la station intermédiaire de *Labisco*, je n'ajouterai plus qu'un mot sur le nom de cette localité et j'arrive à des considérations d'un autre ordre en faveur des opinions que j'ai embrassées.

D'après tout ce qui précède, la position réelle ou supposée de *Labisco* se trouverait ou à Chevelu, au bas d'une descente de montagne et près d'un lac autrefois plus étendu qu'aujourd'hui; ou aux environs de Novalaise ou

Lépin, c'est-à-dire encore tout près d'un lac et après la descente de la montagne ; ou aux environs des Echelles, c'est-à-dire au confluent du Guiers-vif et du Guiers-mort dont les méandres forment une espèce de lac dans les grandes pluies et tout près d'un accident de montagne coupée à pic.

Enfin quelques auteurs dauphinois placent *Labisco* à l'ancienne ville d'*Ars*, abîmée, dit-on, dans le lac Paladru, au sud-est du passage. Cette opinion est suffisamment réfutée par tout ce que j'ai dit précédemment et ce qui suivra. Je ne prends acte que du rapprochement traditionnel du lac et de *Labisco.* Voilà donc cinq positions de *Labisco* près d'un amas d'eau et quatre près d'un accident de montagne. Il y a là une énigme dont on trouverait peut-être l'explication en reconnaissant un nom générique dans le *labisco, lavisco, lavascro*, etc., et dont le radical serait *labes* ou *lavacrum*, et qui aurait été donné à plusieurs localités différentes. La question, ainsi dégagée de la discussion étymologique, parce qu'elle aboutit à plusieurs solutions identiques, peut être reportée sur un terrain plus sûr et plus fécond.

Nous ne savons pas jusqu'à quelle précision les Romains appréciaient la hauteur des montagnes. Ce que nous savons c'est qu'entre les deux principes qui luttent perpétuellement dans la confection des routes, la direction droite et le niveau, la première domine dans les voies romaines, le second dans les routes modernes. Et, pour le dire ici en passant, il y a entre les deux extrêmes toute l'étape parcourue par les idées sociales qui ont, bon gré malgré, leur expression dans tous les grands travaux.

Aujourd'hui, le passage de l'Epine, haut de 1,004 mètres au-dessus du niveau de la mer, ne mériterait pas la peine d'une étude, non plus que celui d'Aiguebelette, de 913 mètres d'altitude. Mais on a tenu compte du plateau du Mont-du-Chat, de 634 mètres, et de la route de la Grotte dont le plus haut point, près de la Croix-de-Blaise, est de près de 600 mètres.

Sans doute qu'à l'époque romaine, on préférait les passages moins élevés lorsqu'ils ne détournaient pas trop de la ligne droite, comme aujourd'hui on ne s'effraie pas non plus d'une élévation lorsqu'il s'agit d'une route stratégique. Nous en avons un exemple dans les restes romains du Mont-du-Chat et dans la route des Encombres projetée par Napoléon Ier.

Deux autres principes ressortent évidemment de l'étude des tracés romains, c'est la solidité du terrain et l'aménité ou la solarité du local. Or, la vallée de l'Hyères ou de Couz, étroite, sombre, aqueuse, aboutissant à une fissure, puis à un précipice, puis aux marécages du Guiers, et enfin aux corniches abruptes de Chailles, n'offrait pas assez de compensation aux travaux d'art qu'elle nécessitait ; tandis que les riants coteaux de La Motte et du Bourget invitaient d'eux-mêmes à gravir l'entaille du Mont-du-Chat au-delà duquel la route ne rencontrait plus d'obstacles sérieux, surtout par Saint-Martin et Grésin. Entre ces deux lignes, il n'y avait pas à hésiter, et le choix des Romains, prouvé par leurs monuments, confirme ces données.

Si nous étudions maintenant la direction naturelle de *Lemencum* à *Vienna*, nous arriverons encore à une solution convenable. Aujourd'hui que le nivellement des

routes fait de plus en plus préférer les vallées profondes, même avec de grands détours, on n'est pas étonné de la nécessité de passer par les Echelles et Chailles pour arriver de Chambéry au Pont-de-Beauvoisin. Mais on le serait certainement d'être obligé de passer par Aoste pour aller des Echelles à la Tour-du-Pin, près de laquelle passe néanmoins la voie d'*Augustum* à *Bergusium*. Cet étonnement aurait été plus rationnel encore à l'époque romaine où les obstables de la nature n'arrêtaient pas plus la ligne droite des *agrimensores* que la résistance des populations ne brisait le despotisme du peuple-roi.

Le détour au village des Echelles, entre *Lemencum* et *Augustum,* devait être tout aussi insolite que le détour à *Augustum* entre les Echelles et Vienne. Si donc la voie romaine de *Lemenco* à *Vienna* a dû passer aux Echelles, certainement elle n'a pas dû remonter à *Aoste*. Mais comme elle passait évidemment à *Augustum*, elle n'a pas dû y arriver par le détour des Echelles.

Ce raisonnement *à priori*, basé sur l'étude des localités, est confirmé par le tracé romain du Mont-du-Chat et surtout par celui d'Aiguebellette et Lépin, la ligne la plus directe entre Chambéry et Aoste. Aussi a-t-elle été remise à l'étude ces temps derniers, mais à la condition de réunir les deux principes de la ligne droite et du niveau dans un tunnel. Et, pour en finir avec cette question, si le passage d'Aiguebellette et de Lépin me semble reproduire plus énergiquement la ligne directe du tracé romain à travers les obstacles, pour la correspondance des courriers, le passage du Mont-du-Chat, plus accommodé à l'usage du *plaustrum* romain, a dû venir après et servir de complément à l'autre.

Et s'il est vrai que pour atteindre *Augustum* il ait dû passer à *Etanna,* ce détour motive la variante de XVII milles donnée par un manuscrit de Paris.

D'Aoste, la voie continuait par *Bergusium*, Bourgoin, jusqu'à Vienne, ville principale des Allobroges, dont Jules-César avait fait une colonie, *Colonia Julia Viennensis,* et qui devint, sous Galba, la métropole de la province Viennoise. Les milles romains se comptaient donc en partant de cette métropole, comme on le voit d'ailleurs par les noms des villages établis près des milliaires. C'est pourquoi nous partirons de Vienne. Nous avons du reste un autre motif encore. Les phases historiques de la longue lutte des Allobroges contre la conquête romaine, accusent un état de civilisation plus avancé que ne semble d'abord l'exprimer l'épithète de barbares jetée par les vainqueurs. Si nous en jugeons par d'autres détails, la capitale des Allobroges devait, bien avant la domination romaine, communiquer par une route principale avec les deux autres villes considérables de ce pays, Genève et Cularo ou Grenoble. D'après les manuscrits de M. Schneyder, fondateur du musée de Vienne, les Romains auraient réparé ces voies de communication sous le consulat de M. Plautius Hypseus et M. Fulvius Flaccus, et relié Vienne à la voie *domitienne* qui venait d'Arles. On sait les concussions du prêteur Tontius qui la fit réparer et le plaidoyer de Cicéron contre les Allobroges.

Lorsque, après la soumission des Centrons, Agrippa fit construire la voie des Alpes graies, il ne se contenta pas de la faire aboutir au grand chemin qui faisait communiquer Genève et Grenoble à l'extrémité du terri-

toire allobroge, par *Bautas, Ad publicanos* et l'Isère. Il voulut la mener directement à Vienne par *Lemencum, Labisco* et *Augustum*, où il rencontrait l'ancienne route de Vienne à Genève, que nous allons suivre. Quoique le titre de cet opuscule semble restreindre à la Savoie l'étendue du travail qui en fait l'objet, le lecteur conçoit que je n'ai pu me dispenser d'explorer cette partie du Dauphiné qui avec la Savoie composait le pays des Allobroges.

VI

Les monuments de Vienne ont été décrits par Lelièvre, Chorier, Charvet, Mermet, Delorme, Collombet, etc. Ils sont en si grand nombre que nous renvoyons à leurs ouvrages. Nous ne mentionnerons ici que la découverte de près de 80 colonnes provenant du théâtre romain et employées à l'ornementation de l'église romane de St-Pierre avec des chapitaux romans. M. l'architecte Quenin, chargé de la restauration du temple d'Auguste et de Livie et de St-Pierre, en dégageant ces colonnes de la masse de stuc dont l'architecte Soufflot les avait empâtées pour draper à la moderne un des plus beaux monuments du moyen-âge, a continué ses fouilles dans

le sol et a trouvé un grand nombre de sarcophages romains et des premiers siècles du christianisme.

La voie que nous allons parcourir avait pour stations *Bergusium* à XXI milles, *Augustum* à XVI, *Etanna* à XII, *Condate* XXI, *Genava* XXX.

D'après Trebonius Ruffinus (1), le rempart qui, du mont *Quiriacum*, descendait à l'endroit appelé aujourd'hui Pont-l'Evêque, y était percé de deux arcades, l'une pour donner passage à la rivière de Gère, l'autre à la route d'Italie qui, à peu de distance de la ville, se subdivisait pour tendre aux Alpes cottiennes par Cularo et aux Alpes graies par Bourgoin. La première de ces arcades s'appelait *Pons Lausoniœ*, la seconde, porte d'Apollon. On conçoit que cette porte, la plus orientale de la ville, fut consacrée au soleil, qui du reste y avait un temple. Quant au *Pons Lausoniœ,* faut-il voir dans ce nom l'indication du lieu de tendance ou la destination primitive de la route à laquelle il menait, c'est-à-dire vers le *lacum Lausonium*, dont Genève était la tête? Car ce nom signifie en gaëlique la *tête de l'eau*. Les analogues ne manqueraient pas; il y avait dans la même ville la porte de Lyon sur les bords du Rhône.

C'est ainsi qu'on a dit plus tard la porte de France à l'ancienne capitale du Dauphiné, la porte Susine à Turin, la porte Tarine à Conflans, etc.

A quelques mètres au-dessus de la rue actuelle de Pont-l'Evêque, on voit encore un beau tronçon de voie romaine. Ce sont des dalles de granit dont plusieurs ont un mètre de surface. On distingue encore toutes celles

(1) Mermet, *Histoire de Vienne*, I, 80.

qui ont été employées au mur de soutènement de la vigne voisine. Dans les temps modernes, cette voie avait été couverte de gravier et de terre sur lesquels on avait construit un pavé en galets.

Je pense qu'elle passait sur la gauche de la Véga pour arriver au village de Soultier, puis à Septême. Leurs distances respectives donnent la clef de leur étymologie, *Sextus*, *Septimus lapis*. Le moyen-âge y a laissé le château fort de Septême. A un kilomètre se trouve le village d'Oyctier qu'on interprète *Ad octavum lapidem;* mais la distance est insuffisante ; il faut chercher l'ancien village-station au Paget, le petit *Pagus* qui a été détruit par un torrent; le nom du milliaire est resté au village voisin, probablement à cause d'un établissement thermal dont on a découvert encore quelques ruines d'hypocaustes et de canaux dans la tranchée de la route.

Le village de Diemoz que l'on croit avoir été au dixième milliaire, représente plutôt le douzième pour les distances. De là, la voie continuait par Roche, Four, Domarin, jusqu'à Bourgoin, *Bergusia;* les XXI milles romains représentent 31,101 mètres, et la distance réelle est de 32 kilomètres entre Vienne et Bourgoin par le parcours que j'ai suivi. Tous les autres que j'ai explorés dépassent de plusieurs kilomètres les distances des itinéraires.

Le plateau de Bourgoin est riche en antiquités romaines; il est regrettable qu'un musée local n'ait pas soustrait à l'avidité mercantile une foule d'objets, tels que statues, monnaies, mosaïques, coupes, fioles, gobelets, lampes funéraires, etc. On a trouvé aussi des

tombeaux en briques, des colonnes, des aqueducs, des ruines de villas, etc. (1).

M. l'abbé Perrot m'a montré près de la fabrique de MM. Gindre, etc., l'emplacement d'un camp romain, où l'on a découvert des colonnes, des urnes, des fioles, des médailles, etc.

M. Fauchiez, auteur d'une notice intéressante sur Bourgoin, pense que de cette ville la voie se dirigeait par la route actuelle de Morestel pour arriver à Vercin, Arcisse, Crussilieu, Veseronce, Curtins, Thuelins, Verins, Granieu. Mais ce parcours donne 32 kilomètres, tandis que les XVI milles ne font que 23,696 mètres. Du reste, on ne conçoit pas trop la raison de ce détour; tandis que le cours de la Bourbre indiquait une ligne assez directe pour les deux tiers du parcours. Quand on a pu voir les constructions romaines dans les marais de la Verpillière, comme aussi le camp romain dans les marais d'Albens, il n'y a rien d'insolite à supposer que Bourgoin, la fabrique et Cessieux étaient reliés par une route. Je pense donc que la voie, suivant d'abord la direction de la route actuelle de Grenoble jusqu'au camp qu'elle laissait à gauche, passait la Bourbre, et, entre cette rivière et la montagne, continuait au bas de Cessieux, de Roche, toujours en remontant la rive droite, parce qu'elle est plus solide, plus courte et plus exposée au soleil. Cette supposition, faite sur la simple inspection des lieux, me fut confirmée par le témoignage d'un vieillard de plus de 80 ans, qui avait heureuse-

(1) *Souvenirs historiques sur Bourgoin, Saint-Chef et Maubec*, par L. F.

ment recueilli les traditions des générations précédentes. J'ai même observé à Cessieux de beaux débris de colonnes romaines. Au bas de ce village, la voie a été coupée par le chemin de fer.

La Bourbre ayant détruit l'ancienne route entre Cessieux et la fabrique, on en ouvrit une autre par Ruy, derrière le monticule, sous le règne de XIV. La sculpture des pierres indiquant les lieues est bien, en effet, de cette époque. La route actuelle en est déjà une modification. En quittant la Bourbre, au-delà de la Tour-du-Pin, la voie passait à la Bathie-de-Mont-Gascon et laissait Faverges à gauche et Chimillin à droite pour tomber assez directement sur Aoste.

Cette ligne, la plus courte de celles que j'ai étudiées, n'a pas moins de 25 kilomètres, tandis que les XVI milles qui séparent *Augustum* de *Bergusia* ne représentent que 23,696 mètres. Mais si l'on considère que, le camp de la station de Bourgoin se trouvant à un mille de cette bourgade, il est très possible qu'il ait servi de point de départ à la mesure des distances pour *Augustum*, on arrivera à une exactitude parfaite entre les mesures anciennes et les modernes.

On trouverait la même distance par Montceaux ; mais les deux abords de ce plateau sont trop rapides, et il n'est pas probable qu'on les ait préférés au cours de la Bourbre.

Les nombreuses découvertes faites à Aoste et aux environs ont amené la création d'un musée qui s'enrichit chaque jour. Ce sont des tuyaux, des urnes, des amphores, des fioles, etc., des moulins portatifs en lave, des autels. Un établissement thermal y était alimenté

par des eaux venant du sud. L'une des inscriptions précise le titre de la localité dans ces mots *Vicanis augustanis*. Cet adjectif semble autoriser l'ortographe d'*Augusta* que l'on trouve dans le manuscrit de Florence. Mais tous les autres de l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger portent *Augustum*.

D'*Augustum*, la table de Peutinger suppose que la voie passait le Rhône pour arriver à *Etanna*, *Condate* et *Gennava*. J'ai déjà fait observer plus haut que ce tableau des routes romaines n'a jamais été considéré comme une carte géographique. La projection de cette carte routière semble enserrer dans une zône allongée non seulement les routes, mais les fleuves, les montagnes et la mer, dont les grands traits ne sont accentués que pour faciliter un peu le classement des routes par versants et bassins. Les brisures des lignes routières ne représentent pas même géométriquement les distances indiquées par les chiffres qui leur sont accolés. Les villes sont déplacées; Genève, par exemple, qui est séparée de deux stations du lac Léman. En dehors des nombres itinéraires, il ne faut donc y chercher aucune exactitude topographique. Cette conclusion deviendra de plus en plus évidente dans l'étude de cette section de route.

Au moins depuis Agrippa, une voie reliait Genève à Lyon, et conséquemment à Vienne, par Miribel, Montluel, Lagnieu, Belley et Seyssel (1). Mais celle qui, dans la carte de Peutinger, rattache directement Genève, la seconde ville des Allobroges, à Vienne leur capitale par

(1) Description du pays des Ségusiaves, par A. Bernard, 158.

Aoste, était évidemment leur route nationale, dont j'ai parlé plus haut. Ils avaient un intérêt politique et industriel à ce qu'elle desservît leur territoire.

Or, les Allobroges de la rive droite du Rhône ne devaient pas être bien nombreux, si l'on en juge par le texte de César. Cette zône ne devait guère dépasser les cimes du grand Crest-d'Os, du grand Colombier et du Nû. En cas de lutte avec les peuples voisins, le Rhône restait leur seule ligne de défense, comme on le voit dans la campagne de Jules-César contre les Helvètes (1). C'est donc à l'est du Rhône que devait être tracée une voie de cette importance. C'est du même côté qu'ont dû la maintenir les Romains bien avant la soumission des Séquanes et des Helvètes.

C'est bien là aussi que l'on trouve les trois stations qui la jalonnaient, *Etanna,* que toutes les traditions placent à Yenne; *Condate,* en celtique *confluent,* que les mesures placent entre les confluents des Usses et du Fier; tandis qu'en face, sur l'autre rive, aucun torrent de quelque importance ne vient justifier cette étymologie; enfin, *Gennava,* sur la rive gauche encore, puisque, selon Jules-César, le pont menait au territoire helvète sur la droite du Rhône (2).

Ajoutons, enfin, que les distances itinéraires de la table de Peutinger sont dépassées de près de 12 kilomètres par la direction la plus courte que l'on puisse supposer à l'ouest du Rhône.

D'abord il serait bien difficile de désigner avec quel-

(1) *Commentarii.*, I., 11.
(2) *Comment.*, I., 6.

que probabilité la position d'un ancien pont sur le Rhône, autour de la presqu'île de Cordon, où le fleuve a une si grande étendue. Le pont romain de Brangues correspondait à l'embranchement de Véseronce dont j'ai parlé plus haut. Mais *Augustum* était en dehors de cette ligne. On ne conçoit pas, en effet, le prolongement jusqu'à Aoste de la route de Vienne à Genève, si elle ne devait pas achever le contour du Rhône par un pont sur le Guiers.

Le bassin de cette rivière, dont les débordements s'étendent quelquefois du côté d'Aoste, est si large à son embouchure dans le Rhône que plusieurs géologues en ont attribué le creusement à ce fleuve. Et il n'est pas étonnant que le recenseur romain les ait confondus vers cette courbe ou ce *cordon,* qui donne au Rhône la direction du Guiers.

Les villages de Flandres et de Champagnes sont probablement des colonies établies sur les ruines de l'ancienne *Augustum* qui s'étendait plus que la ville actuelle vers cette rivière. Et Saint-Genis d'Aoste où sont encore plusieurs monuments et inscriptions romaines, pouvait être considéré comme un faubourg d'*Augustum*. C'est donc de là que nous suivrons l'embranchement de la route sur Genève.

Continuait-elle au bas de Champagneux, entre la montagne et le Rhône, puis à travers le défilé de la Balme, ou grimpait-elle depuis Truison par Gresin, Saint-Maurice-de-Rotherens pour aboutir à Yenne par Charosse ou Loysieux? Le Rhône ne comblait-il point les grottes de la Balme, il y a deux mille ans? C'est très possible. Aussi je pense que les Allobroges auront pri-

mitivement suivi le chemin de la montagne ; puis à mesure que le Rhône s'abaissait, ils auront passé à Léchaud, à la Fontaine-aux-lions et, vers les Bessons, monté à Charosse. Le Rhône s'encaissant de plus en plus dans son lit actuel au bas de Pierre-Châtel, ils auront traversé les Balmes et suivi jusqu'à Yenne un passage au-dessus de la route actuelle.

Quant à l'ouverture de la corniche, si elle a été l'œuvre des Romains dans la rectification de la vieille route en voie prétorienne, les caractères authentiques en ont disparu dans les agrandissements successifs qu'elle a reçus. La seule preuve de l'encaissement du Rhône et de l'ancienneté de la route reposerait sur le caractère des culées que l'on remarque un peu plus haut que le pont actuel de la Balme.

L'autre parcours se dirige de Truison par-dessous Duisse, vers le Borget, sous les mâsures du château Maréchal. Entaillé à près de deux mètres dans un banc de grès, il offre, de temps à autre dans son pavé, quelques échantillons de dalles de granit. Mais la montée est un peu rapide et irrégulière. Il laisse Gresin à droite, tourne les ruines du château-fort de Rotherens et par le flanc de la montagne arrive à Murger, à Beyrin, à Berthel, laissant à droite Loysieux et Traize, et aboutit au château de la Dragonnière sur le Flon. Mais le faire romain n'est bien caractérisé nulle part. Croyant, sur la foi des indications, que l'ancienne ville se trouvait toute à l'est, je n'avais pas d'abord exploré cette petite combe qui de la Maladière mène aux Curtellods, parce qu'elle ne semble avoir aucune sortie régulière pour se relier à celle que je viens de décrire. M. l'abbé Vallet,

dans ses recherches géologiques, y observa des ornières. En effet, sur une longueur de plus de 20 mètres, il y a la marque d'au moins trois passages de roues qui convergent aux deux extrémités, et dont les ornières respectives sont espacées en moyenne de 1^m,30, ou plutôt de 1^m,25, si l'on tient compte de la pente ; car la roche forme un plan incliné de l'ouest à l'est. Les ornières de droite en montant ont de 20 à 30 centimètres en profondeur et en largeur, tandis que celles de gauche sont à peine marquées.

En supposant que l'*area* de ce chemin eût eu autrefois un niveau horizontal, les rainures de droite auraient dû être entaillées par angle, tandis qu'elles sont creusées perpendiculairement à l'inclinaison de la roche. Il est à présumer qu'à mesure que la roche se fendillait et subissait une dépression à l'est, on remuait en ce sens le passage des chariots, ou bien que les ornières de droite n'ont été creusées que pour pallier cette déclivité et obtenir un niveau, bien imparfait sans doute.

Ce chemin continuait probablement du côté de Charosse pour descendre aux Bessons, ou pour atteindre, vers une croix au-dessus de Bressieux, le tracé de la montagne. Mais aujourd'hui des ravins et des monceaux de pierres ne permettent pas d'en suivre la direction.

La première conclusion qu'on peut tirer de ce tracé, c'est qu'il devait aboutir à la route actuelle venant de la Balme, et conséquemment, que la ville d'Yenne s'étendait aussi près qu'aujourd'hui du Rhône, ou plutôt que la ville actuelle s'est rapprochée de la station romaine, à laquelle auraient appartenu les ruines trouvées

près de la Maladière et du four-à-chaux; autrement le parcours par Loysieux et Traize, aboutissant à la Dragonnière, vers l'autre extrémité de l'ancienne ville, aurait été plus court et plus avenant.

La seconde conclusion est que ce chemin, antérieur à celui de la Balme, évitant complétement cette localité, il ne faut point y chercher *Etanna*, quoique les XII milles, soit 17,712 mètres, y aboutissent, mesurés du milieu d'Aoste.

Mais pour atteindre Yenne avec les XII milles romains qui séparaient *Augustum* d'*Etanna*, il ne faut les compter que du pont de Saint-Genis sur le Guiers. On a vu plus haut les raisons qui permettent ce procédé. On voit ici celles qui le confirment. La longueur de toute cette ligne est la même que celle par Champagneux et la Balme. La traversée de Charosse aux Bessons n'y change rien non plus.

L'ancienne *Etanna* devait s'étendre au levant vers Communieu et au midi vers Chambuet et la Dragonnière, si l'on en juge par les nombreuses ruines de maisons qu'on y a trouvées, ainsi que plusieurs objets antiques, tels que monnaies, urnes, vases, débris de statues, d'inscriptions, plaques de marbres, pavés, etc.; l'ancienne route du Mont-du-Chat descendait par Fromentière et Volontaz, entre Chambuet et Communieu, et marquait ainsi le centre de la ville. Les anciens murs du chemin de ronde et les quatre portes sont l'œuvre du moyen-âge. Autant les villes romaines se projetaient au loin par le rayonnement des *villas* sur les coteaux environnants, autant les bourgs qui s'élevèrent sur leurs ruines se fortifiaient dans un cadre rétréci contre

de nouvelles invasions ou contre la turbulence des seigneurs voisins.

Les nombreuses antiquités observées à Yenne, lorsqu'elle était capitale du Bugey savoyard, par Polycarpe de la Rivière, Claude Chatelain, chanoine de Paris, et autres, avaient déterminé plusieurs auteurs de mérite comme Labbe, Colomby, Ménétrier, Pagi, etc., à y voir la ville d'*Epaona* où fut convoqué un concile, en 517, par S. Avite de Vienne. Les monuments du culte de la déesse *Epona* semblaient expliquer l'origine du nom (1). Mais il paraît que la véritable *Epaona* du concile se trouvait près d'Aneyron, entre Vienne et Mantaille (2).

Quant aux différents noms d'Yenne, je soupçonne que le *t* très court d'*Etanna*, dans la copie de Peutinger, ait remplacé par erreur l'*i* d'*Eianna*, peut-être mal formé dans les copies précédentes. Car les leçons des autres chartes admettent toutes l'*i*, *eiauna*, *eiona*, *iauna*, etc. (3).

De Landrecin, on peut suivre les vestiges d'une ancienne route entre le vieux chemin de la plaine et celui du Bas-Soumont jusqu'au bas du château de Lagnieux. On a trouvé dans le village du même nom des murs d'une largeur et d'une solidité remarquables. J'ai ob-

(1) *Sacro sancta concilia*. Grande collection d'après Labbe, Manzi, etc., par Coleti.

(2) Mille, *Abrégé chronologique de l'histoire de Bourgogne*, I., preuves 4, 5. Cependant l'opinion de l'*Epaone* du Valais n'est point invraisemblable. Boccard. *Histoire du Vallais*, 378.

(3) La carte de Peutinger porte la même erreur dans le nom de *Segustaves*, tandis que tous les autres monuments établissent l'orthographe de *Ségusiaves*. Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, 34.

servé au petit Lagneux des moulures romanes. Dans la campagne Revairon, le minage a découvert plusieurs tombeaux avec ossements, lampes sépulcrales et autres objets funéraires.

Le village d'*Etein*, *Etain*, *Etaing*, *Hetein* ou *Estains*, qui, d'une part, pourrait venir de *Stagna*, semble, d'autre part, représenter plus grammaticalement *Etanna*. Mais il est à six kilomètres, soit quatre milles, du point où se termine la mesure déjà bien tolérante des XII milles entre *Augustum* et *Etanna*. Il faudrait alors supposer que le second trait s'enjambe avec le premier pour former X/I, c'est-à-dire 16 milles.

Quoique les stations des courriers fussent en dehors des villes, elles ne devaient cependant pas trop s'en écarter, à cause des approvisionnements. Or, *Etain* est à plus de quatre kilomètres de l'ancienne ville. En outre, lorsque les stations se trouvaient près d'une localité considérable, elles en portaient presque toujours le nom. Le village d'Etain n'est rien en comparaison de l'étendue de l'ancienne ville d'Yenne, au rapport de Labbe, de Pagi, etc. Si réellement la station romaine était à Etain, c'est elle qui y aura laissé le nom qu'elle tirait elle-même de la ville voisine. Dans ce cas, cette station se trouvant en dehors de la ligne qui du Mont-du-Chat tendait à Aoste, je ne verrais plus de difficulté à placer à Chevelu la station de *Lavisco*.

On voit encore à Lucey le cippe funéraire de *Carminius Bellicius* (de Belley?); on y a trouvé aussi des lampes, des monnaies, des vases, etc. De là, il semble d'abord que la voie aurait dû continuer à suivre les bas côteaux des Altesses, au bord du Rhône, jusqu'à Chanaz.

Mais aucun vestige n'y a encore été découvert. Attendons les travaux de la nouvelle route.

Mais en remontant à droite le ruisseau de Lucey, entre les moulins et la maison Puthod, dans un champ terminé d'un côté par un vieux chemin, dont la ligne droite est significative, et de l'autre par la route actuelle, on a trouvé des monnaies romaines, un moulin portatif en pierre, un autel élevé *Deo invicto* par *Severianus*, puis un poids de pierre taillé en pyramide tronquée, avec une boucle de fer au-dessus. Sur une des quatre faces, le négociant *Spirniolus* a gravé un votif *Deo Merqurio*.

Au-dessus des moulins sur le bord d'un plateau, un gros bloc de granit est posé sur deux autres moindres, comme une *pierre branlante;* et quoique sa position inclinée semble faire craindre à chaque instant qu'il ne roule dans la vallée, on assure que les tremblements de terre ne le font pas même chanceler. Il passe pour être druidique. Plus haut encore, sont les ruines d'un château de Sarrasins, qui renfermait beaucoup d'ossements. A ces monuments de trois époques, ajoutons le château féodal de Lucey, près duquel les ducs de Savoie avaient essayé d'acclimater des plants de vigne apportés de Chypre et produisant le fameux vin dit *des Altesses.*

De la maison Puthod, le vieux chemin, assez nivelé, se dirige par Veytrier et Landaz sur Chanaz, c'est-à-dire vers l'embouchure du chanals, *canalis,* du lac du Bourget dans le Rhône. Mais celui qui de Creymont tend au château de Pomboux pour aboutir à Sendon, me paraît présenter un caractère plus romain. Il y a

partout des lignes de vieux noyers ou châtaigniers; mais dans le second, l'appareil des murs de soutènement accuse un chemin de quelque importance et de quelque ancienneté.

De Sendon, la voie devait se diriger vers les Flandres pour descendre à l'angle le plus septentrional du chenal ou canal de Savières, sur lequel la tradition place un ancien pont. Des blocs taillés et des tas de pierres indiquent encore la place des culées. Ce pont rattachait les Granges, le Mollard-de-Vions, la Loy ou Loëx.

Peut-on facilement supposer qu'une voie longeait quelque temps le Rhône? La digue de Serrières seraitelle venue disputer au fleuve une langue de terre autrefois traversée par une chaussée romaine? Si ces conjectures n'ont rien d'étrange, si elles ne sont pas trop téméraires, elles se noueront avec la tradition locale, qui, au nord de la digue de Serrières, garde le souvenir d'une grande voie de communication alluvionnée par le Rhône. Et de fait, plusieurs lignes de noyers et d'autres arbres présentent, malgré de nombreuses solutions de continuité, un ensemble de direction qui pourrait bien avoir été celle de cet ancien chemin couvert par les dépôts limoneux du fleuve et qui se retrouve vers les Ripes, *ad ripas,* où, après une petite montée, il rejoint le vieux chemin de Château-Fort, au bas de Motz.

En admettant l'hypothèse du passage du Rhône par les marais de la Chautagne et le lac du Bourget à une époque anté-historique (1), on peut supposer aussi

(1) Mémoires de la Société Royale Académique de Savoie, VII., 246, 253.

que, lorsque ce fleuve s'est enfin détourné à l'ouest du Mollard-de-Vions, les eaux du lac se sont abaissées par le canal de Savières au point que la partie nord ne fût plus qu'un marais. Le lit du Rhône s'est encaissé par les alluvions de ses bords, qui seront devenus, à la longue, assez consistants pour recevoir un chemin de hâlage et plus tard une vraie route. Le Mollard-de-Vions indiquerait celui des quatre monticules de cette vallée de dépression, près lequel aurait passé la *via* ou, selon le dialecte local, le Vion.

Une grande inondation a pu détruire ces ouvrages, comme elle a ensablé les ruines romaines d'Albigny au bas de Seyssel, peut-être à l'époque de la pirogue romaine ou allobroge trouvée à Cordon (1). La végétation marécageuse a fait monter insensiblement le niveau de la tourbe; le Rhône a continué à déposer, et le marais et le fleuve sont de nouveau à peu de distance, et cependant cette route ne serait pas encore impossible aujourd'hui.

Mais si ces considérations ne nous rassuraient pas suffisamment sur l'authenticité du tracé romain, nous serions obligés de revenir au point de départ, à Creymont, et, depuis Montagnin, de dévier sur Curtille, Saint-Pierre ou le Paradis et la Côte. Dans ce dernier hameau, on a trouvé, sous les racines d'énormes chênes, des tombeaux en dalles avec des vases en terre cuite rouge, des plaques de marbre noir, un cercle de fer qui a dû être adapté à l'envergure d'un vase, des médailles, etc.

(1) Veget. *De re militari*., II., 25. On peut la voir au musée de Lyon.

Je ne pense pas cependant que le chemin qui de là mène à Conjux et aux Portodts soit une voie romaine. Elle devait revenir à Semelaz, puis à Sendon. Là aussi, la descente aux Portodts est bien rapide. Il y a eu nécessairement un affaissement de terrain. Pour expliquer ce tracé, j'invoquerai encore le système géologique de Mgr Rendu.

L'extrémité nord-ouest du roc de Châtillon a subi le contrecoup de l'abaissement de la ligne du Colombier et du Landaz. Elle a dû être autrefois assez élevée pour ne laisser au Rhône qu'une embouchure de cinq à six cents mètres dans le lac du Bourget entre la tuilerie et les Portodts. L'effondrement qui a changé le lit du fleuve, ne s'est pas complété tout à coup dans un seul cataclysme. Il aura eu des phases successives, comme la plupart des faits géologiques. Le chemin allobroge a pu s'appuyer sur un bras très prolongé du Mont-de-Châtillon, dont quelques moutonnements soutiennent encore aujourd'hui l'assise du chemin de fer. Le nom du village de *Portodts* indique suffisamment l'importance que ce passage a eue depuis longtemps; et, de fait, en creusant dernièrement pour une chaussée, on a découvert les restes d'une autre plus ancienne et plus profonde; la tourbe du marais, en montant graduellement et en sens inverse de la dépression insensible de la roche, a pu couvrir des vestiges d'anciens chemins, comme dans les marais de la Verpillière (Isère). Du reste, depuis Chindrieux jusqu'au bas de Motz, le parcours est sur un terrain solide. Entre Chindrieux et Ruffieux, le nom du village de *Viuz* a la même origine que celui de *Vions;* placés en face, ils marquent peut-

être les deux extrémités d'une vieille chaussée à travers le marais. Néanmoins, il est bon d'observer que le mot de *vion,* sentier, est un diminutif de *vi,* chemin, tandis que le mot de *viuz,* beaucoup plus ancien, n'est plus employé dans ce sens et ne se trouve que comme nom de quelques localités traversées autrefois par une route. Cette distinction serait de nature à rattacher la voie romaine à cette ligne, la seule du reste qui conserve encore des souvenirs vraiment romains. A Ruffieux, on a encastré dans le mur de la nouvelle église un *ex voto* de *Beccus numini Aug. Deo Apollini.* Pour fortifier toutes ces probabilités, nous avons les restes remarquables d'un *actus* qui d'Aix par Savigny, Saint-Germain, la Chambotte et Châtillon, ne pouvait converger qu'à la ligne de Ruffieux.

En dehors de ces deux hypothèses, il faudrait recourir à la rive droite du Rhône, où, selon Jules-César, les Allobroges avaient *vicos et possessiones.* On a vu plus haut qu'il ne peut être question du passage de Brangues ni de Cordon. Nous ne parlons pas non plus de celui de la Balme qui s'écarte vers Virignin et Belley et nous jetterait dans le territoire des Ambarres de la Grande-Séquanaise. Le chemin rayé des Curtellods semble laisser de côté le contour d'Yenne, Lagnieux et Etain, et avoir une vue plus directe sur Saint-Didier, Marnix et Nattages. Mais la boucle de fer trouvée au roc près de la Maladière d'Yenne indiquerait un passage à barques plutôt qu'un pont. Je ne sache pas, du reste, qu'on ait observé aucun vestige de voie prétorienne sur ce terrain assez accidenté, quelquefois mouvant, et encore moins dans les marais de Cressin et de

Lavours, plus profonds que ceux de la Chautagne. Formés probablement par le Rhône lorsqu'à la dépression dont j'ai parlé plus haut, il cherchait un passage vers les Balmes, ils devaient opposer les mêmes obstacles que ces derniers. Le *lit au roi,* qui sert de fontaine à Lavours, ne prouve rien. D'ailleurs ce monument funéraire, élevé par *Silenius Luciolus Conjugi Carissimæ,* a été apporté là de l'extrémité opposée de la commune de Rochefort.

Enfin, à quel titre que les Allobroges fussent autrefois sur la rive droite, comme nationaux ou comme propriétaires forains, si, depuis l'organisation des Gaules par Auguste, une voie a été ouverte dans cette zône, il faudra toujours reconnaître que celle pratiquée par les Allobroges durant leur autonomie, réparée par la République romaine lorsque le Rhône la divisait encore du reste des Gaules, devait être abritée sur la rive gauche. La tentative des Helvètes et la destination du mur de César en sont une preuve frappante (1).

Le moyen-âge ne passe pas pour avoir été constructeur de grandes routes. Les corporations marchandes étaient heureuses de retrouver quelques lignes des chemins du peuple-roi, lorsque les barbares envahisseurs ne les avaient pas complétement dégradés pour établir des péages aux pieds de leurs castels, ou que les inondations et les éboulements n'étaient pas venus au secours de la barbarie.

Or, il est bien constaté qu'à la fin du moyen-âge les huiles de la Provence approvisionnaient encore le marché de Genève par le Dauphiné et la Chautagne. Les

(1) César. *Comment*, I, 8.

entrepôts d'Yenne et de Seyssel étaient considérables. Ce fait, joint à tous les développements qui précèdent, nous confirme dans l'opinion qu'il y avait à l'époque romaine un grand chemin sur la rive gauche du Rhône, en attendant que de nouvelles découvertes viennent en fixer définitivement le tracé.

Si les travaux de la route entre le Rhône et les Altesses viennent révéler un tronçon de voie romaine, ce sera une démonstration de la première ligne que j'ai proposée par Vions et la Loy ; sinon, le détour à droite vers les moulins de Lucey, Pomboux et Curtille serait justifié par le second détour vers Chindrieux et Ruffieux.

Les XXI milles entre *Etanna* et *Condate*, soit 31,101 mètres mesurés depuis Landressin, extrémité de l'ancienne ville d'Yenne, par Lucey, le Landaz, Vions, la Loy, Maty, etc., arrivent à Seyssel ; et mesurés par Lucey, Curtille, Semelaz, les Portodts, Chaudieu, Chindrieux, Serrières, etc., ils n'atteignent qu'à Arbigny, au bas de Vence.

L'espace compris entre le château de Vence et l'extrémité de Seyssel, sur une longueur de près de trois kilomètres, abonde en antiquités. Au plateau de Vence, on voit encore les fondations massives d'anciennes constructions, dans lesquelles on a trouvé plusieurs monnaies romaines ; celles d'argent sont fourrées. Un débris d'inscription rappelle qu'un des propriétaires avait été *accensus consularis*, *curator civium romanorum* (1). Au bas du village d'Arbigny, dans les gués du Rhône,

(1) *Revue savoisienne*, 1862, 66.

les ruines d'un édifice, qu'on a pris pour un temple, avaient quinze mètres en largeur et vingt-trois de ce qui restait en longueur, d'après les mesures de M. le géomètre Burdet. Les décombres contenaient une quantité de morceaux de marbre, de stuc, de vases en terre rouge, jaune, samienne, de briques romaines ; j'ai pu en observer encore parmi des restes d'incendie. On a conservé une urne de la contenance de plus d'un hectolitre. La tradition place là une ancienne ville détruite par le Rhône, qui aurait aussi emporté la voie romaine taillée dans la mollasse presque à la hauteur du petit sanctuaire. La vieille statue trouvée dans la niche qui a précédé la chapelle, a pu être un votif relatif à cette catastrophe.

On voit encastré dans le mur de l'église de Seyssel au autel *Deo Vintio Polluci*. C'est un *ex voto de Terentius*, fils de *Billon*. Au premier abord, on croirait retrouver ici le dieu local de Vence, personnifié dans Pollux, protecteur des navigateurs. Mais l'inscription du champ des idoles en face d'Hauteville, sur la gauche du Fier, *Aug. Vintio,* pourrait donner lieu à une autre supposition.

La rectification et le nivellement de la rue principale de Seyssel vers le nord ont mis à découvert plusieurs tombeaux avec ossements. Le piédestal de la croix sur lequel on lit *Bono reip. nato* a été tiré de dessous le maître-autel de l'église paroissiale.

Si l'appellation teutonique *Sessel,* siége, station, accuse l'établissement d'une colonie burgonde dans une partie de l'ancienne *Condate*, le nom d'*Arbigny* trahit aussi la présence d'une race que nous rencontrons sou-

vent près des ruines allobrogo-romaines : Albigny entre les deux Annecy, Albigny entre Saint-Pierre et Bourg-Evescal, Arbin près de Montmélian, Arbine de la Bâthie, etc. Serait-ce des colonies du *Pagus albinensis* qui comprenait les bassins d'Albens, Alby, Rumilly, Annecy, Faverges et le plateau des Bauges, ou d'une autre peuplade que l'on retrouve dans le Dauphiné, le Lyonnais, la Bresse et la Suisse?

Il devait y avoir à Seyssel (Ain) une inscription sépulcrale (2). Mais personne n'a su me l'indiquer. La prépondérance que tous les monuments donnent à Seyssel (Haute-Savoie) pendant l'époque romaine, s'est maintenue dans les temps postérieurs, soit pour la population, soit pour les villages environnants. Sous les ducs de Savoie, les deux Seyssel ne formaient qu'une commune et qu'une paroisse; et l'église de Savoie, qui a succédé au temple païen élevé à la naissance du fils d'un empereur, est restée l'unique centre paroissial des deux Seyssel jusqu'au commencement de ce siècle. L'étymologie de *Condate* s'explique d'ailleurs par les confluents des Usses et du Fier.

Il y avait sur la rive droite du second torrent une assez belle voie romaine, si l'on en peut juger par les tronçons taillés dans le roc. Mais les vestiges que j'y avais observés en 1848, la première fois que je l'ai explorée, ont disparu en grande partie dans les travaux de la nouvelle route. Contre la montagne, un trottoir de 0^{m},80 c. s'élevait de 0^{m},10 à 0^{m},15 sur le niveau de l'*ag*-

(2) Guillemot. *Introduction à la monographie hist. du Bugey*, 81.

ger. La largeur du *currus* était de 1^{m},65, y compris les ornières. De chaque côté, il y avait encore un espace libre qui variait de 0^{m},50 à 0^{m},60 entre le *currus* et le *crepido* et qui avait trois fois cette largeur vers le torrent. Le plus large taillé atteignait à cinq mètres. D'après les XII tables, la *via*, dont la moindre largeur devait être de huit pieds, pouvait arriver à seize dans les anfractuosités (1).

De distance on distance, on voyait des niches pour statues, des retraites creusées dans la roche pour s'abriter pendant l'orage ou à la rencontre d'un charroi considérable. On y observe encore un pan de mur de soutènement presque détaché du banc de roche contre lequel il devait s'appuyer, et d'une hauteur d'environ vingt-cinq mètres. Plus loin, sur une éminence, des débris de briques romaines, sept marches taillées dans le roc, les plus basses, demi-circulaires, indiquent évidemment un ouvrage fortifié, une vigie, d'où l'on pouvait inspecter les mâsures de la rive gauche qui passent pour avoir été un atelier de fausse monnaie. A deux kilomètres de Saint-André, les ouvriers de la route ont découvert plusieurs monnaies en cuivre et des coins à fendre les pierres.

Cette route allait-elle vers Genève par Crempigny, Clermont, etc.? Ce n'est guère vraisemblable, à moins que cette section du val de Fier n'eût fait emploi pour trois embranchements, l'un vers Genève, l'autre vers *Bautas* par Hauteville, et un autre pour *Lemencum*. Dans ce cas, pour adoucir la montée de Crempigny, la

(1) Tab. VII. Fr. 6.

rampe du premier embranchement aurait dû commencer à un kilomètre avant d'arriver à Saint-André et longer le bas de la roche par les villages de Chavannes et de Perraux. Mais aucune tradition, aucun vestige ne viennent étayer cette supposition. Au contraire, le niveau des tronçons taillés dans le roc, bien plus bas que la nouvelle route, montre évidemment que l'ancienne ne pouvait tendre qu'à Syon.

Outre une inscription encastrée dans le mur de l'église et plusieurs blocs de marbre et de granit dont la taille indique la provenance de constructions considérables, on y a trouvé des tombeaux en dalles avec ossements et anneaux aux doigts. Celui d'un enfant était creusé dans le tuf. Au commencement de ce siècle M. Despines avait observé autour de l'église des tronçons de fûts de colonnes, des attiques, des entablements, de larges briques, des blocs de murs cimentés, etc. (1) Il y a aussi une inscription romaine en face, à Lornay. Tout cela montre bien l'importance de Syon aux époques romaine et burgonde, mais cet angle nous écarte trop de Genève.

L'embouchure des Usses indique un parcours plus direct. Mais ce torrent a tellement corrodé la mollasse dans laquelle il s'est creusé un large bassin, qu'il ne reste plus de vestige authentique d'aucun chemin ni à droite ni à gauche. En le supposant sur la rive droite, il pouvait monter à Chaumont par Mons et Chessenaz plus convenablement que par Frangy et Collonges. De Chaumont, il pouvait tendre à Genève par Jonzier,

(1) Manuscrits de M. Despines, 1807, 1808.

Viry, Thairy, Perly, Arare, et depuis le Plan-les-Ouates par une ligne entre Lancy et Carouge, plus rapprochée de cette dernière localité et aboutissant au pont qui mène à Plainpalais, le plus ancien pont sur l'Arve, au moins dans cette région.

On peut remarquer le caractère roman de quelques décors dans les ruines de Mons et de Chaumont. Il y a à Novery une inscription *Sex. Pompeio Macrino.* A part cela la ligne ne présente rien de vraiment romain. On ne peut nier que Chaumont ait eu une grande importance au moyen-âge. Les foires et les marchés étaient favorisés de priviléges considérables, comme on peut le voir dans les chartes locales. On y venait du Mont-Cenis par Tamié, Annecy et Sallenove. De là, les compagnies marchandes longeaient le flanc méridional du Vuache et, par Bellegarde et Châtillon, elles allaient aux célèbres foires de Nantua. Sur la même route, François I[er] a suivi une marche en sens inverse dans une de ses expéditions en Italie. Le château-fort de Chaumont fut démantelé. Mais un corps de son armée, envoyé à Genève pour soutenir la révolte de cette ville contre le duc de Savoie, fut complétement battu, entre Contamine et Marlioz, par Alexandre de Sallenove; 1536.

Je n'ai pas à examiner ici les raisons de ce détour à Contamine, lorsque de Chaumont ce corps pouvait marcher plus promptement sur Genève, par Jonzier, etc. Mais je dois constater que Chaumont était un centre dans la direction de Sallenove à Bellegarde autant que dans celle de Seyssel à Genève, et que la tradition place un chemin romain à travers Marlioz, Chavannaz, Vers, l'Eluiset, Viry. Et de fait, on peut suivre,

dans cette direction, un chemin pierré ou pavé en grande partie sur une largeur de trois à quatre mètres. Mais cette assise de pierres de toutes dimensions me semble au pavé romain ce que les œuvres latines de la Renaissance sont aux œuvres classiques de l'ancienne Rome, un pastiche quelconque. Néanmoins le tracé est régulier, la direction assez caractérisée, et il n'est pas impossible que ce *chemin du sel,* comme on l'appelle encore, ait été un essai de restauration du chemin romain.

Entre Contamine et Musiége, quelques tailles dans le roc accusent une suite aux traditions du plateau supérieur. Avant d'arriver à Musiége la vieille route rejoignait par deux lacets le pont de Serrasson. L'étroitesse de cette gorge des Usses, entre deux larges bassins d'érosion, a dû être utilisée pour un pont à toutes les époques. Evidemment la route avait une suite par Curnillay et le château de Mortery, ou par Chilly et le château de Manessy pour rejoindre Syon par la droite de la Morge. Ces chemins étaient encore dallés de grès schisteux au commencement de ce siècle. On a trouvé dernièrement à Chilly une quantité de *Rudus* et de larges briques à rebords. Mais j'ai exposé plus haut les motifs qui me portent à considérer ce coude comme incompatible avec la ligne que nous étudions; quant à Crempigny, il aurait été facile de dissimuler le détour, et en même temps de ménager le nivellement. De nouvelles découvertes pourraient trancher la question.

En dehors de ce système, resterait à supposer un embranchement du château-fort de Clermont par Droisy, les Epériers jusqu'à Epinosaz et Arbigny ou Vence. Le

tracé en est assez régulier. Quant à celui de Valland, Courty et Desingy, il ne pourrait se relier qu'à Chaumont par Frangy ; mais cette ligne n'a aucun vestige ancien.

Les xxx milles romains entre *Condate* et *Gennava,* soit 44,430 mètres, se mesurent abondamment de Seyssel à Genève par Mons, Chaumont, Viry et Plainpalais;

D'Arbigny à Genève par Droisy, Clermont, Chilly, Serrasson, Marlioz, Vers, Viry et Plainpalais;

Et également de Vence par le Fier, Crempigny, Chilly, Serrasson et le reste de la ligne.

La direction du Plan-les-Ouates au pont de l'Hospice qui mène à Plainpalais, a été consignée dans la carte de Genève par M. Mayer, capitaine du génie. Autrefois, le village de Carouge n'avait pas d'autre passage sur l'Arve. C'est du côté de Carouge qu'ont été découvertes les deux inscriptions tumulaires de *Julius Modestinus* et de *Carantius Macrinus*, cette dernière si intéressante par l'énumération de ses titres.

Quant à la cité de Genève, qu'on lise *Gennava* dans la carte de Peutinger, ou *Genaba*, *Cenava*, dans les variantes de l'itinéraire d'Antonin et de la notice des Gaules, son étymologie gallique est évidente ; *cenn,* tête, *avon,* eau ; comme à l'autre bout *penno lucos, penn-loch,* sommité du lac. Ce sont les deux extrémités du Léman dont le centre est à la plus forte courbe, à la station de *lacum lausonium* ou *losone ;* ici encore nous retrouvons le radical *laus*, lac, usité dans les Hautes-Alpes, et qui a laissé son nom à Lausanne. J'ai donné plus haut la signification de Léman.

Pour les antiquités de Genève, je ne puis mieux faire

que de renvoyer aux œuvres de Spon, de Bérenger, d'Abauzit, de Baulacre, de Gaudy-Lefort, de Blavignac et aux Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève et de l'Institut genevois.

En résumé, cette ancienne route des Allobroges, transformée en voie prétorienne, se retrouve ainsi :

Itinéraire d'Antonin.	Table de Peutinger.	Noms modernes.
Vienna	*Vigenna* . . .	Vienne.
Bergusia MPXX .	*Bergusium* XXI.	Bourgoin.
Augusta XVI .	*Augustum* XVI.	Aouste.
	Etanna XII.	Yenne.
	Condate XXI.	Seyssel.
	Gennava XXX.	Genève.

Je n'ai pas abordé jusqu'ici l'hypothèse de chercher *Condate* dans le bassin de Rumilly, parce que les résultats ne m'en paraissaient pas assez concluants. Néanmoins, pour ne laisser aucun doute, j'y consacrerai encore quelques lignes. De ma part, il n'y a aucun parti pris. Qu'on trouve les deux stations qui jalonnaient la route d'Aoste à Genève, à moins de frais possible, j'y souscris le tout premier. Mais il est difficile d'éviter le lac du Bourget et les marais qui en forment le prolongement en Chautagne et vers Chambéry.

Partons donc de Genève, arrivons à Marlioz; nous connaissons le chemin. Supposons qu'au bas du Villard de Contamines ou vers le village des Sarrasins un pont nous fasse remonter à Sallenove, nous suivrons, en laissant Mésigny à gauche, une vieille route par Orgemond, Sublessy, Lacombe, Sallongy, le Villard de Saint-Eusèbe, le château de Chitry, Burnel, Verlioz, le

pont de Coppet, et nous arrivons à Rumilly avec les 30 milles romains qui séparaient Genève de *Condate*. Mais cette ligne est loin d'être carrossable et n'offre aucun souvenir romain.

Et, si de Marlioz nous continuons par Contamines, Serrasson, Chilly et la droite de la Morge, les 30 milles sont absorbés au Mollard, près de l'embouchure du Chéran dans le Fier. Dans l'une et l'autre supposition, l'étymologie de *Condate* trouve une application évidente. Mais la tradition locale fait continuer la voie du val-de-Fier, dont nous avons parlé plus haut, vers Hauteville, d'où elle se serait bifurquée d'une part vers Nonglard ou Lovagny pour *Bautas*, de l'autre, en passant le Fier, elle aurait longé l'Annonciade, Germinay, Sales, et remonté la droite du Chéran pour le passer à Lupigny et arriver à Saint-Marcel.

Cette ligne ne manque pas d'antiquités. A Hauteville, on a trouvé des monnaies romaines d'argent et de moyen bronze, plusieurs lits superposés de ciment et de charbons au fond d'un réservoir. Les plaques de pierre blanche qui le recouvraient sont de la même nature que celles des bains romains d'Aix et n'ont aucune carrière aux environs (1).

En face, sur la gauche du Fier, dans le *Champ des Idoles*, il y avait, entre autres, un *sacrum* élevé *Aug. Vintio* par *Valerius Crispinus sacerdos vintii præfectus pagi*. A Germinay et à Sales, on a trouvé des colonnes, des vases, des monnaies de Faustine, de Marc-Aurèle, de Balbin, de Claude, d'Antonin, etc., des tombeaux

(1) Manuscrits de M. Despine.

gallo-romains, des inscriptions ; on en peut voir encore à Sales un débris qui rappelle la province flaminienne et un bloc conique renflé, cannelé en spirale de 0m,75 de diamètre. Il y a une suite de murs antiques vers la route, et les antiquités observées à Boussy semblent leur faire suite.

En admettant ce tracé, il faut renoncer à trouver *Condate* vers un des confluents, puisqu'il se mesurerait à Hauteville. Mais on pourrait rattacher à cette ligne un vieux chemin de Sallenove par Orgemont, Lacombe, Arzy, Quincy, Monthoux, Hauteville, et mesurer les 30 milles à Sales. Pas plus que le premier, ce troisième chemin ne se recommande ni par des antiquités ni par un niveau carrossable, au moins jusqu'à sa jonction avec celui que la tradition donne comme romain.

Quant à celui-ci, il devait communiquer par un *diverticulum* à Rumilly, vers le pont du Château-Fort, le seul dont l'érosion profonde du Chéran ait laissé des traces. Albanis Beaumont assure avoir lu dans la chapelle du château un débris d'inscription *Romillia*. Quel rapport étymologique ce nom peut-il avoir avec la tribu rustique de *Romilia* ou *Romulea,* avec la déesse *Ruma,* ou enfin avec le consul ou le centurion *Romilius?* Ce sont des questions que je laisse à ceux qui les ont soulevées (1).

L'inscription *Reedificavit Domitianus,* qu'y a lue M. le baron Despine, relaterait un incendie ou toute autre catastrophe à laquelle la position fortifiée de Ru-

(1) *Annuaire statistique du Mont-Blanc*, an XIII. Albanis Beaumont.

milly l'exposait dans les vicissitudes de la guerre (1). La campagne de Louis XIII en est une preuve dans les temps modernes. On m'a cité encore plusieurs autres inscriptions que je n'ai pu voir.

De Rumilly, il ne serait pas le cas de gravir le mont Cessens par la route du Sappeney, puisqu'à la descente sur Chindrieux on se trouverait encore en face du marais de Chautagne. Allons plutôt rejoindre le tracé de la tradition à Saint-Marcel. Ici, nous retrouvons un centre d'habitations allobrogo-romaines assez considérable ; ce sont des ruines de bains, de tombeaux, des monnaies de Néron, de Galba, de Faustine, etc., des inscriptions sépulcrales.

D'après une inscription monumentale, un C. *Sennius* de la tribu *Voltinia, præfectus fabrorum,* aurait donné aux *Vicanis albinnensibus balineum, campum, porticus et aquas, jusque earum aquarum tubo ducendarum.* On a retrouvé plusieurs débris de ce canal en plomb. Mais le vandalisme a passé par là. Malgré de généreuses réclamations, l'entrepreneur de l'église de Marigny a confondu, dans les matériaux de constructions, un grand nombre de blocs enrichis d'inscriptions ou d'autres ornements précieux à l'histoire (2).

De là, une ancienne route nous mène à Saint-Félix, Saint-Girod, les châteaux de Loches et de Grésy, Aix, le Viviers, Voglans et arrive au Bouvard avec 31 kilomètres de Rumilly ; ce sont les 21 milles romains entre *Condate* et *Etanna*.

(1) Grillet, III.

(2) *Courrier des Alpes,* 16 octobre 1847.

De Rumilly, une autre ancienne route longeait le coteau de Savoiroux, à droite de la route actuelle, et se confondait à Savigny avec l'*actus* qui venait de la Chautagne par la Chambotte, Antoger et Aix. On y rencontre les vestiges anciens de Martinay, les inscriptions et médailles nombreuses de Brailles, d'Albens et de Montfalcon, le camp romain d'Albens, long de 300 mètres et large de 100, environné de marais, et dont les fouilles révèlent un grand nombre d'antiquités. Je ne parle pas de celles d'Aix, du Viviers, de Voglans, elles sont assez connues et justifient abondamment le tracé que j'indique (1), et dont le parcours porte à la Mothe la distance de 21 milles de *Condate* à *Etanna*.

Je ne m'arrêterai pas à rechercher quels rapports le mot *Etanna* peut avoir avec les localités où les mesures le placeraient ; c'est la moindre difficulté. Il n'est pas aussi facile de contourner le lac pour se diriger vers *Augusta*. Nous retrouvons ici les mêmes obstacles qu'en Chautagne. On ne conteste pas aux Romains l'art de jeter des chaussées à travers les marais ; l'essentiel est de retrouver quelques traces de ces constructions dont la forme et la solidité soient un certificat d'origine.

Or, aucune découverte de ce genre ne vient autoriser les mesures que j'ai indiquées, ni au Bouvard ni à la Mothe. Et en supposant même que le marais recouvre encore ces vestiges précieux, la mesure la plus courte dépasse celle de l'itinéraire romain. On se rap-

(2) *Mémoires de l'Académie royale de Savoie*, première série, I, 225, III, 399. — *Manuel de l'Etranger aux eaux d'Aix en Savoie*, par Constant Despine, 25. — *Revue archéologique*, 1857, XIV, 496. — *Revue savoisienne*, 1862, 31.

pelle que de Genève à Rumilly les distances ne concordent pas bien exactement avec les traditions d'anciennes voies et les découvertes faites jusqu'à ce jour. Et cependant c'est de la fixation de *Condate* à Rumilly que dépend celle d'*Etanna* à la Mothe. De là par le chemin d'Aiguebellette, il y a 28 milles romains jusqu'à *Augusta*, Aoste, tandis que notre itinéraire n'en demande que 12. Je ne parle pas de celui du Mont-du-Chat qui en a 31, et dont le détour serait, du reste, irrationnel. Il faudrait donc revenir à celui de la montagne de l'Epine, par Novalaise, Ste-Marie-d'Alvey, jusqu'au pont du Guiers à Saint-Genix. Mais nous y mesurons encore 24 kilomètres pour le moins, et les XII milles ne valent que 17,772 m.

Tous les environs du lac d'Aiguebellette ont bien été exploités par les Romains. J'ai cité déjà une inscription de Novalaise de l'an 217. Le château de Nances ou de l'Epine en contient une, *Victoriæ Augusti*, par *T. Flaminius Secundus* et un autre membre de la même famille, ainsi qu'une inscription sépulcrale. On trouve aussi des antiquités à Lépin, à Saint-Alban, etc.

Mais si les monuments romains appuient un tracé de voie connu d'ailleurs, ils ne peuvent le suppléer quand il n'existe pas, ni même donner à celui qui existe le caractère de voie consulaire. On a vu plus haut que ce trajet est trop court entre *Lemencum* et *Augusta*. Ici, il est trop long entre *Etanna* et *Augusta*.

Indépendamment de ce que j'ai déjà dit ailleurs de ce chemin, peut-on bien concevoir qu'entre deux passages évidemment romains, et dont l'un doit faire partie, comme je l'ai établi précédemment, du parcours de

Vienne à Milan, il en fallût un troisième, plus élevé que les autres (1004 mètres), pour le parcours de Vienne à Genève, et qui aurait ainsi croisé le chemin de Vienne à Lémenc? Nulle part trouverait-on un pareil luxe de voies prétoriennes à travers une crête de montagne et dans un espace de 16 à 17 kilomètres entre la route du Mont-du-Chat et le chemin d'Aiguebelette? Que serait-ce donc si on ajoutait encore toutes les autres prétentions de routes anciennes jusqu'aux Echelles?

En conclusion, je maintiens donc le tracé que j'ai discuté précédemment, par Yenne et Seyssel.

VII.

L'itinéraire d'Antonin donne deux parcours de Milan à Vienne et de Milan à Strasbourg par les Alpes-graies. Ils se confondent de fait jusqu'à Albertville et de droit jusqu'à *Darentasia*, puisque le second nomme ensuite *Casearia*, sans faire mention d'*Oblimum*. C'est pourquoi, dans l'étude que nous avons faite de la section du Petit-Saint-Bernard jusqu'à Vienne, pour ne pas nous exposer à des redites, nous les avons discutés tous les deux ensemble sans distinction jusqu'à leur bifurcation, en les complétant par la carte de Peutinger, qui donne aussi toute la ligne de Milan à Vienne. Maintenant il

nous reste à étudier la section entre Albertville et Genève sur le parcours de Milan à Strasbourg.

Nous préférons commencer par Genève, parce que la discussion des distances est plus facile. En effet, la section que nous venons de parcourir entre Vienne et Genève ne nous est indiquée depuis Aoste que par la carte de Peutinger. Si nous avons rencontré des difficultés dans la configuration locale, il n'y en avait pas du moins dans un texte unique. Celle que nous allons étudier de Genève à *Darentasia* par les stations de *Bautas* et de *Casuaria* ne nous est donnée que par l'itinéraire d'Antonin, dont on connaît les variantes, moins nombreuses toutefois que les opinions des auteurs sur leur application à cette section du parcours.

Quant à celui que Walckenaër attribue à la table théodosienne, il est tout simplement de sa composition (1). Il prit dans la ligne de Milan à Vienne par l'Alpe graie une section jusqu'à *Darentasia* seulement, et en omettant les stations *Ariolica* et *Axima*, probablement pour lui donner un air plus original; mais en supprimant aussi leurs distances, il raccourcit l'itinéraire de plus de 30 kilomètres. Il prit ensuite une section de la ligne de Vienne à Besançon, *Genava*, *Colonia equestris*, *Lacum losonne*, *Abiolica*, *Filo musiaco*, etc., dont la première moitié prise en sens inverse fait suite à la ligne de Milan à Vienne par l'Alpe pennine, et la seconde fait également suite à la ligne de Milan à Strasbourg par l'Alpe pennine. Mais comme le chiffre xxx de *Genava* exprimait la distance de cette

(1) *Géographie des Gaules cisalpine et transalpine*, III, 30.

ville à *Condate*, et non à *Darentasia*, puisque ce sont deux itinéraires différents, il prit le parti de l'omettre, sans en donner l'explication. Ce n'est pourtant pas une bagatelle que 109 kilomètres de plus ou de moins dans un itinéraire (1).

Le point le plus rapproché de Genève dans la voie des Alpes graies est bien Albertville. C'est donc vers le bassin d'Annecy et de Faverges qu'il faut diriger ses recherches pour rencontrer *Bautas* à XXV milles, soit 37,025 mètres, d'après le plus grand nombre des manuscrits. Les avenues ne manquent pas autour du lac; leur nombre même vient compliquer cette étude. Cependant la trouée de Chaumontet, entre la montagne de Mandallaz et les hauteurs de Poisy, se présente tout d'abord comme la sortie la plus naturelle.

1° Le système le plus simple semblerait donc de reprendre le parcours indiqué à l'article précédent et qui aurait fait double emploi par Viry, Marlioz, et de tourner à Sallenôve, par un vestige de pavés sur la gauche des Usses, puis à Mésigny ou Mont-Dragon et à la Balme-de-Sillingy. C'est la route qu'ont suivie, il y a plus de trois siècles, les religieuses de Sainte-Claire de Genève lorsqu'elles vinrent chercher un refuge à Annecy (2). Les 25 milles aboutissent à Meytet, où il y

(1) Je m'étonne que M. Dessaix ait adopté cette supercherie dans la *Savoie historique*. Je comprends que pour les autres erreurs du même auteur que j'ai signalées au commencement, il fallait une étude toute spéciale pour les découvrir. Pour celle-ci, il suffisait d'un simple coup-d'œil sur le segment de la carte de Peutinger, publiée dans le même ouvrage.

(2) Relation de la sœur Jeanne de Jussie.

avait un temple, dont quelques inscriptions ont été transportées à Novel, chez Mme Garbillon. L'une d'elles semble rappeler un monument élevé aux divinités du pays et aux bourgeois *numini... et vicanis bo...* Malheureusement la brisure de la pierre empêche de lire le nom si cherché de cette localité à l'époque romaine. Une autre de moindre dimension se rapporte également aux *numinibus* sans donner plus d'éclaircissements. De nombreux débris de corniches, de colonnes avec chapitaux y ont été découverts au commencement de ce siècle. En 1851, on a trouvé dans un champ un vase de terre contenant plusieurs objets en cuivre, que M. E. Serand a arrachés au creuset d'un fondeur pour en enrichir le musée d'Annecy. Ce sont des haches à ailerons, des faucilles, un large coutelas, des agrafes, des bracelets, qui semblent appartenir à l'âge du bronze. Au fond du vase se trouvaient dix kilogrammes de cuivre rouge non purifié.

On a trouvé dans les ruines féodales de la grande et de la petite Balme plusieurs monnaies romaines des Gordiens, des Philippes, de Trajan, de Valérien, etc. Les constructions autour des grottes sont évidemment du moyen-âge. Le château de la Bâthie a fourni également ses antiquités, plusieurs tombeaux et des monnaies de Claude-le-Gothique, de Gallien, de Salonine, de Quintillus, de Victorin, de Posthme, etc. Mais aucun autre vestige d'ancienne route ne vient sur cette ligne faire suite à ceux observés vers Marlioz et Sallenôves.

En ne supposant le détour qué depuis Chilly par Coucy, Mougny, La Combe et Sillingy, les 25 milles s'arrêteraient à Chaumontet. Ici encore, prés de Ceizolaz, un pla-

teau s'appelle *Dessous la ville*. On y a trouvé une quantité de vieux murs, de briques à rebords, des tombeaux, etc. Un embranchement de route qui de là tendait par Nonglard vers le Val-de-Fier, explique ces constructions dont l'importance est loin d'atteindre à celle de Meythet.

2° D'après les traditions locales, les plateaux de Marlioz, de Présilly, Neydens, Beaumont, étaient autrefois couverts de forêts. Les chartreux de Pomiers, en venant défricher ces parages, auraient les premiers ouvert une route par Saint-Blaise et Cruseilles (1). Auparavant on aurait gravi péniblement par Monnetier les crêtes du grand Salève, autant pour éviter les forêts adjacentes et les malfaiteurs qui s'y abritaient, que pour jouir du spectacle magnifique qu'offrent dans cette belle traversée les cours du Rhône et de l'Arve et le Mont-Blanc. Le nom de l'*Etraz,* que porte encore ce chemin, rappellerait la *strata via*, comme *estrada* dans les langues méridionales, *stretten*, *street*, *straass*, dans celles du nord. Mais il ne faut pas abuser de cette étymologie. Dans plusieurs vallées de la Savoie, le nom d'*Etraz*, contracté d'*Etrans*, signifie une petite grange, de *stramen,* paille, chaume. L'exploitation des chalets, bien avant l'extraction de la poudre siliceuse, a nécessité une grande artère de communication; mais elle ne représente point une voie prétorienne. Celle-ci, pour être carrossable, ne devait pas, ce me semble, choisir les crêtes de la montagne la plus élevée de cette zône (1381^{m}). C'était déjà assez des obstacles que pouvaient opposer

(1) Grillet, I, 125; III, 183.

les contreforts du Salève, le Sion (793m) et la Borne (794 et 850), ainsi que les combes des Usses et du Fier. Nous reviendrons sur ce tracé.

3° Quand on se rappelle qu'un certain nombre d'antiquités romaines ont été trouvées sous des chênes énormes, on est disposé à présumer que plusieurs des forêts défrichées par les religieux au moyen-âge n'existaient peut-être pas aussi épaisses à l'époque romaine, qu'elles ont pu s'étendre depuis les invasions, entre le v[e] et le x[e] siècle, et qu'en ouvrant de nouvelles routes jalonnées par leurs maisons hospitalières, les moines rétablissaient des communications interrompues par la barbarie à quelque distance des lieux choisis pour leur retraite.

Les plateaux de Marlioz et Vers ont bien été autrefois couverts de forêts, et cependant le souvenir d'une voie romaine s'y est conservé. Si, d'après quelques archéologues, les inscriptions et autres monuments romains trouvés à Pinchat, près de Carouge, indiquaient là une voie romaine (1), elle aurait pu avoir suite au bas de Collonge et de Beaumont, et de là à travers le Mont-Sion par Andilly ou Copponex, avec un pont sur les Usses vers le Chosal, entre Châtillon et les Goths : elle serait remontée par Cologny ou Hartaz, Roussy, et redescendue le long du flanc occidental de Mandallaz vers la Balme ; ou bien de Roussy elle aurait pu traverser le village de Mandallaz et par Elunet longer le flanc oriental de la même montagne jusqu'aux bains romains de Bromines.

(1) *Bulletin de l'Institut national genevois*, VI, page 7.

On a trouvé des tombeaux, une urne cinéraire en verre, avec enveloppe en grès, et un autre vase en terre au Chosal, un canal formé de larges briques à rebords sur le plateau de Choisy. Plusieurs parties de cette route sont encore assez fréquentées; mais elles n'ont aucun caractère romain. Toutefois on peut rèmarquer sur les deux flancs de Mandallaz, au bas de la forêt ou dans la plus haute lisière des champs et des prés, une ligne droite, d'une pente uniforme, quelquefois encore à l'état de chemin ou de sentier, d'autres fois comme simple *broue* avec ligne de vieux arbres. Ces chemins peuvent avoir été contemporains ou même antérieurs aux Romains, ainsi que celui du Salève. Car les lignes de montagnes, comme celles des rivières, ont dû servir de boussole aux voyageurs. Nous l'avons vu pour le Vuache. Ce parcours donne 25 milles jusqu'à Crans.

4° Si l'on examine maintenant la route actuelle de Genève à Annecy, on peut observer une ligne plus courte encore que celle qu'elle a remplacée, plus régulière et mieux nivelée que celle des Chartreux de Pomiers. Elle ne passe point à Saint-Blaise, comme cette dernière, mais au bas du coteau; elle se confond quelquefois tantôt avec l'une tantôt avec l'autre, mais elle se distingue encore souvent par un restant de tranchée et des lignes d'arbres.

Toutefois aucun monument vraiment romain n'a encore été découvert sur ce parcours, au moins jusqu'aux Usses, sauf ce que j'ai relaté plus haut de Carouge. Les tombeaux d'Etale et de Noyeray étaient en dalles sans autre objet. Les fortifications de Cruseilles, sur une ongueur de près de 400 mètres, sont du moyen âge.

A l'est du pont en fil de fer, il y a eu trois passages sur les Usses. Le plus rapproché et le plus rapide peut avoir fait suite à la route de Pomiers. Le plus éloigné est moderne. Celui du milieu avait un nivellement convenable, mais les ruines des culées ne sont pas anciennes ; si elles ont succédé à un pont romain, elles n'en ont gardé aucun souvenir.

La continuation de cette ligne paraîtrait d'abord très naturelle au bas de Cuvat ; mais la descente à Proméry n'a point de vestiges anciens ; puis à la combe du Fier, il fallait encore ajouter celle des Viérans. Il est plus probable que la route aura toujours suivi les coteaux de Saint-Martin et de Pringy, où nous retrouvons trois anciens tracés, outre ceux des deux dernières routes.

Celui qui du nord tend directement vers l'église de Pringy s'appelle encore la *vi des Romains* et va passer au bas d'un plateau appelé le *Paradis* (chez M. E. de Lagrange). C'est un ancien cimetière dans lequel on a trouvé à différentes reprises plusieurs squelettes portant des bracelets en bois avec filets en bronze, d'autres avaient des bracelets en bronze et étaient entourés de vases (1).

Dans le *Champ du recours* (chez M. Buttin), le pavé romain a été découvert à peu de profondeur et tout à côté un genre de sépulcre assez rare. C'était un cube de grès tendre, de 1^{m},20 de carrure et fendu par le milieu. A l'ouverture des deux moitiés, on trouva dans une cavité carrée, de 0^{m},66 pour les deux réunis, une

(1) *Bulletin de l'Association Florimontane*, I, 273. *Revue savoisienne*, 1862, 25.

belle urne cinéraire en albâtre avec couvercle et anses, haute de $0^{m},45$, remplie d'ossements calcinés, et de chaque côté des fioles dites lacrymatoires.

Les entrepreneurs de la route ont signalé plusieurs tombeaux formés de dalles ou de pierres plantées autour des squelettes et couverts de larges briques. Les ossements calcinés étaient noyés dans la cendre avec des vases, des tasses, des bouteilles en argile, des biberons en terre noire très grossière, des soucoupes en terre de Samos, des fioles en verre. Sur le fond d'une assiette, on lisait le nom du potier ONALISIO. La plupart de ces objets sont au musée d'Annecy (1).

La direction de cette route ne pouvait tendre qu'au pont actuel de Brogny. En mesurant tout ce parcours de Genève par Neydens, etc., on trouve les 25 milles au bas d'Annecy-le-Vieux.

Pour la satisfaction des partisans du chemin de *l'Etraz,* je dirai que depuis Genève par Etrembières, Monnetier, les contours du Salève, Cruseilles, etc., les vingt-cinq milles sont absorbés en face de Cuvat, bien avant d'atteindre à Pringy. D'ailleurs à quoi bon ce grand détour par Etrembières et Mornex pour revenir traverser tout le creux de Monnetier et gravir le sentier si rapide des Treize-Arbres (684 mètres à 1360)? Cette montée ne sera carossable que par la route actuellement en construction. L'industrie privée a dû améliorer ces sentiers souvent dangereux, qui n'ont rien de romain. Sans doute une légion romaine pouvait fort bien surveiller le pays des plateaux du Salève ; on

(1) Extrait des notes de M. E. Serand.

aimerait à y rencontrer les assises d'un camp, comme on voit les ruines d'une station au Petit-Saint-Bernard, comme on voit aussi le camp espagnol au mont Saint-Jacques (Savoie) ; mais il n'y a rien de tout cela au Grand-Salève. Le magnifique sommet du Petit-Salève est un camp drudique plutôt que romain. Il est vrai que par Château-Blanc, le pont de Sierne, Veyrier, l'Escalier, etc., les vingt-cinq milles atteignent au pont de Brogny. Mais peut-on sérieusement prétendre que le *Pas-de-l'Echelle*, à l'Ermitage, représente la voie prétorienne de Milan à Strasbourg?

5° Sur un plateau adjacent parallèlement à l'est du Grand-Salève, et dont le point culminant est de 531 mètres moins élevé (1381-850), la tradition donne comme romaine une route empierrée, dans le genre de celle de Marlioz à Vers ; la dalle de grès schisteux s'y rencontre plus fréquemment avec quelques carreaux de granit. Elle longe quelquefois les limites communales ; alors elle occupe dans une largeur de 3 à 4 mètres le milieu d'une *area* légèrement taillée dans le sol, et qui elle-même atteint parfois jusqu'à 20 mètres de largeur. Elle suit ainsi dans un niveau carossable une ligne assez droite, dont les chemins battus s'écartent de temps en temps, depuis Groisy par Fontaine-Vive, les Dupont, Lachat sur Arbusigny, Vachoux, Grange-Brûlée, puis entre Esserts et Esery vers Césarges où on la perd. Mais évidemment elle allait par Etrembières rejoindre la route romaine dont on connaît plusieurs vestiges sur la rive droite de l'Arve jusqu'à Genève.

A Groisy, on a trouvé un débris d'inscription, des

tombeaux burgondes avec agrafes de ceinturon, etc. De là elle se rattachait probablement à la *vi des Romains* de Pringy par le haut de Villy-le-Pelloux ; car les coteaux accidentés de Charvonnex n'offrent aucun passage régulier. Sur cette ligne les 25 milles se comptent de Genève au Petit-Brogny.

Il est donc évident que, quelque soit celui des deux derniers systèmes que l'on adopte, on arrive à peu près au même résultat, à savoir que *Bautas* se trouvait dans la plaine des Fins d'Annecy. Si nous avons indiqué plus particulièrement le bas d'Annecy-le-Vieux, c'est que nous pensons que la station s'y trouvait, comme ailleurs, en dehors de la bourgade et que la voie continuait de ce côté sur la rive orientale du lac.

Les nombreuses découvertes faites dans la plaine d'Annecy et aux environs, viennent à l'appui de ces mesures et établissent évidemment qu'il y avait, à l'époque romaine, dans les Fins, un centre de population qui rayonnait par de nombreuses *villas* sur les coteaux voisins.

Nous mentionnerons rapidement le monument élevé à *Castor* et *Pollux,* au moyen d'une double collecte, *stipe dupia,* par les soins de *G. Ateius Peculiaris, pontife perpétuel d'Apollon ;* celui élevé à *Apollon virotutus*, par *T. Rutillus Buricus ;* l'*ex voto* monumental d'*Atillus ;* les statues de Mercure, Hercule et Vulcain ; le buste de Minerve en cuivre doré, celui d'un gaulois, revêtu du *sagum,* les restes d'une statue de bacchante et plusieurs statuettes romaines et égyptiennes en terre cuite ; un bloc rectangulaire couvert de figures sur deux faces et qui a pu être un autel domestique

ou une table de jeu; des chapitaux, des colonnes, plusieurs bas-reliefs en marbre, des moulins à bras, en lave, en basalte, des sépulcres avec ossements, fioles, inscriptions, pyramides, etc., plusieurs substructions ayant fait partie de bâtiments considérables, avec des statuettes de dieux lares, des urnes en grand nombre, des vases couverts de reliefs représentant des panthères, des bacchantes armées de thyrses, ainsi que des camées, des bagues en argent avec chaton en cornaline, etc.

Il serait impossible d'énumérer ici toutes les découvertes, faites à différentes reprises, de médailles, de monnaies romaines en argent, en bronze, consulaires et aussi de presque tous les empereurs, de toutes dimensions. Il y en a quelque mille déjà.

Le plateau de Gevrier semble même n'avoir été qu'une extension de l'ancienne ville, puisqu'on y a trouvé deux stèles funéraires avec couronnement à cornes, quelques débris d'un théâtre, entre autres des pierres qui ont dû former le couronnement du *podium*, d'autres les gradins circulaires, des colonnes, enfin, un reste d'inscription... *eatrum et...* qui indique qu'à *Bautas* le théâtre servait encore à d'autres usages, probablement aux délibérations publiques, comme dans plusieurs autres villes. L'inscription de *Sennius Marcianus* et de *Sex. Caprilius* semble avoir appartenu à un monument du genre de celui d'*Atillus* dans les Fins. Un autre débris d'inscription indique un autel élevé aux frais, *De Sua Pecunia*, d'un *Ex. Julius Optatus*. Plus loin sont les fondations encore reconnaissables d'une *villa* romaine avec beaucoup d'objets de cette

époque, canaux en plomb, vases, moulins, outils emmanchés en os, médailles, sifflet de théâtre, etc. (1).

Le coteau opposé d'Annecy-le-Vieux n'est pas moins riche. Les frères *Vinicius Severus* et *Vinicius Latinus* avaient élevé un *autel* à *Jupiter*. Une inscription de Novel rappelle un monument élevé *numinibus*, une autre à *Apollon*. Entre ces deux localités, on a trouvé des tronçons de canaux en plomb et beaucoup de briques romaines. Aux Barattes, il y avait des thermes et tout à côté, un magasin ou entrepôt avec amphores aux sigles de CUM, OLAE CALPVRNB, des coupes à celui de OPRMIC, des briques à celui de CLARI, des colonnes, chapitaux, monnaies, etc. Mais ce n'étaient que des *villæ* éparses sans aucun ensemble qui put représenter une ville comme dans les Fins, où les plus importantes découvertes occupent un espace triangulaire dont le sommet touche au faubourg de Bœuf et la base au Fier. Dans les temps de sécheresse, des bandes arides accusent même, sous le gazon, les anciens murs et peut-être les rues de l'ancienne ville.

Si la découverte du restant de l'inscription de Meythet, VICANIS BO..., venait à nous révéler le nom de *Botas* ou *Boutas*, ce serait la preuve la plus décisive en faveur de Meythet, où les mesures de la ligne de Marlioz et Sallenôves placent la station de *Bautas*. La localité avait acquis assez d'importance pour avoir un temple. On y a trouvé aussi une taillanderie.

Dans ce cas, la ville dont nous avons décrit les ruines aurait eu le nom que la tradition lui a gardé, les

(1) *Revue Savoisienne*, 1862, p. 9.

Fins, nom collectif d'une étendue territoriale qui correspondait à nos cantons, et qui serait resté le nom individuel de la ville centrale, comme *Fines*, Avigliano en Piémont, *Finalium*, Final dans la rivière de Gênes, *Ad Fines*, Pfin dans le canton de Thurgovie, etc.

Je ne veux pas épuiser toutes les significations du mot *Fines* dont on trouve l'application dans les différentes localités de la Savoie qui portent le même nom. Mais j'observerai, en passant, que l'idée de confluent peut avoir ici sa place, puisque les antiquités des Fins sont près de l'embouchure du Thioux dans le Fier.

Quant à Annecy, dont on a successivement cherché l'étymologie dans les langues latine et grecque, je n'y vois pas autre chose qu'un nom celtique, *Enesy*, les îles. En effet, les deux Annessy, le vieux et le neuf, comme ils s'écrivent dans les chartes, se partagent par Albigny toute la frange du lac, autrefois plus avancée à l'ouest et semée d'îles et de presqu'îles, surtout à la naissance des canaux de dégorgement. J'ai développé plus amplement cette opinion dans une étude spéciale (1).

Revenons maintenant à la voie romaine. Il est indubitable que les Allobroges avaient des chemins de chaque côté du lac. Mais aucune tradition ne rappelle une grande voie sur la rive occidentale. Seule une pierre milliaire de Constantin découverte à Sevrier indique une ligne dont je n'ai pu trouver la suite nulle part que vers les Bauges, tandis qu'en plein moyen-âge la grande route longeait encore la rive orientale, et c'est

(1) *Les Fins, Bautas et Annessy*, étude archéologique.

bien là en effet que l'on retrouve le plus de monuments romains.

Depuis les Barattes on suit les vestiges d'une route qui peut avoir succédé, par des réparations successives, à la voie romaine. Le niveau de ce chemin avant d'arriver à Margeria correspond à celui que l'on reprend au grand Chavoire. La route n'a été probablement abaissée au bord du lac qu'ensuite de l'éboulis des blocs que l'on exploite maintenant.

On peut encore admirer aujourd'hui les restes remarquables des thermes romains au bas de Menthon et du roc de Chère. Ils sont élevés d'environ 8 à 10 mètres au-dessus du lac. On peut donc présumer qu'à l'époque romaine le niveau n'était guère plus élevé que de 4 à 5 mètres. Le tracé que je viens d'indiquer est bien au-dessus de cette altitude.

Déjà en 1796, M. Cursillat avait trouvé dans sa vigne de Veyrier une médaille d'Antonin de l'an 145 de notre ère. Dans ce siècle on a découvert dans la même commune, à Moraz, plusieurs sarcophages en pierre, dont l'un de $2^{m},25$ de longueur, un clepsydre et des médailles en plomb. Dans la campagne de M. P. Dunand, le minage a mis à découvert en 1854 les restes d'une *villa* parmi lesquels on distinguait des tronçons de conduits rectangulaires comme aux Barattes. En 1830, au village de Lacombe, on a trouvé une grande quantité de petites monnaies d'argent, qui ont été partagées entre les musées d'Annecy et de Chambéry. Il y en a de celtiques et de romaines (1).

(1) *Mémoires de la Société académique de Savoie*, IV. Notes de M. Serand.

En 1786, les travaux agricoles mirent à découvert au roc de Chère, près des bains romains, un vase de terre rempli de monnaies romaines en argent. On en vendit à différents orfèvres d'Annecy pour plus de 20 écus pesant. Elles avaient de face une tête coiffée ou casquée et au revers un cheval, une syrène, un mouton, un bœuf ou une figure équestre. Parmi les légendes on distingua ces lettres VOL... COOV... OMA (1).

La voie laissait les bains à droite et passait derrière le roc de Chère pour redescendre sur Talloires. Ici nous prenons sur le fait un détail de progrès social à l'époque romaine dans nos contrées. C'est la fondation d'un *horologium cum suo edificio et signis omnibus et clatris* par *C. Blæsius Gratus*, de la tribu *Voltinia,* avec le salaire de l'esclave *ad id administrandum.*

Une pierre, servant d'escalier de l'abbaye au lac, porte l'inscription sépulcrale de *Rutilius celtus*, de la tribu *Voltinia*, monument élevé par son père.

Le chemin actuel qui, de Talloires, suit le lac vers la chapelle de la Maladière, n'est pas ancien. Sur la fin du siècle dernier, il était plus élevé d'au moins quatre mètres ; c'est ainsi qu'il correspondait au niveau d'Angon. La largeur était de 10 à 12 pieds, d'après l'attestation des vieillards que j'ai pu interroger sur place en 1858.

L'aventure arrivée aux mulets chargés de la vaisselle de Lesdiguières et qui se précipitèrent dans le lac en 1600 vers la chapelle, ne prouve point, comme le prétend M. de Reydet, qu'une grande route était impos-

(1) Manuscrits de M. Despine.

sible par là. Le défaut accidentel d'un tronçon de route au XVIIe siècle ne peut préjuger l'état d'une voie romaine à quinze siècles de distance. Au reste, *ad abundantiam juris*, il y aurait encore sur le plateau de la Maladière deux vestiges de vieux chemins qui, avant l'exploitation de la carrière, pouvaient parfaitement correspondre à l'un des plus anciens murs de soutènement des vignes d'Angon, celui qui marque l'entaille de la vieille route. Et du côté de Talloires, ces vestiges ont pu rigoureusement se rattacher à une ligne qui passait derrière le chef-lieu de Talloires ou même à celle des Granges, détruite par le ruisseau et qui se réduit aujourd'hui à un sentier. Mais, je le repète, ce n'est qu'une conjecture qui ne nous est point nécessaire.

Le principe établi jusqu'ici de l'élévation de l'ancienne route de quatre à cinq mètres au-dessus du chemin actuel, a sa raison d'être jusqu'au bout du lac au niveau de Verthier. On peut s'en convaincre depuis les Balmettes où il en reste plusieurs vestiges. L'inclinaison de l'extrémité la plus rapprochée d'Angon n'était pas aussi forte qu'elle le paraît aujourd'hui, si on examine les vieilles entailles du roc qui font suite à la ligne de l'empierrement maintenant recouverte de terre.

La tradition place une petite ville ensablée sous le plateau de Verthier. De là la voie suivait très probablement le pied de la montagne jusqu'à Viuz, en face de Faverges. Le parcours public s'y est maintenu jusqu'aux derniers siècles qu'on a cessé de réparer les dégâts du ruisseau. C'est là qu'aboutissent du Petit-

Brogny les XVII milles, soit 25,177 mètres qui séparaient *Bautas* de *Casuaria*. L'importance stratégique de cette station s'explique facilement par le croisé de quatre chemins. Son importance industrielle ne peut guère se constater qu'au XIIe siècle, où les chartes donnent le nom de *Fabricæ* au bourg du Château, dont les terres étaient séparées de celles du prieuré de Viuz par une zône appelée encore les *Fins*. Les médailles des empereurs Tibère et Sevère, les tombeaux maçonnés, les briques à rebords, la dépendance de Faverges à l'égard de Viuz sous le rapport spirituel, la directiôn de l'ancienne route, tout témoigne en faveur de la prééminence et de l'antiquité de Viuz sur Faverges. Mais dans aucune charte on ne trouve le mot de *Vetus* comme pour Annecy. Nous avons assimilé ailleurs Viuz à *Via ;* telle est aussi l'interprétation donnée ici par un vieillard assez instruit. Néanmoins il ne serait pas invraisemblable de l'expliquer aussi par *Vicus*. Car si l'on compare les autres localités qui portent ce nom, on verra, par exemple, que Viuz-en-Sallaz et Ville-en-Sallaz semblent distinguer la *Villa* du *Vicus ;* il en serait ainsi de Viuz et de la Chiésaz, deux anciens prieurés réunis aujourd'hui en une commune.

Quoi qu'il en soit de cette étymologie, gardons-nous de confondre, comme l'a fait Albanis Beaumont, *Casuaria* avec *Cularo,* d'où Plancus écrivait à Cicéron.

Avant d'aller plus loin nous devons prévenir quelques objections. S'il fallait chercher *Bautas* en dehors d'Annecy, nous suivrions sur la ligne d'Etrembières, d'Arbusigny et de Groisy un chemin très fréquenté encore, il y a trois siècles, par le Plot, et en remontant

la Fillière par Aviernoz ; les mesures nous mèneraient de Genève à Villaz. On y a trouvé un débris d'inscription en l'honneur de Mercure. A part cela et la beauté du plateau, aucune autre découverte ne vient justifier cette solution. En outre la descente de Groisy et la montée d'Aviernoz n'étaient guères carrossables.

De Villaz par Naves on rejoint un chemin taillé dans le roc sur la droite du Fier et continué jusqu'au pont sur deux arcades dont les voûtes sont évidemment romaines, comme la taille dans le roc. Une inscription vient confirmer ces observations : *L. Tincius Paculus pervium fecit.* Un dernier trait isolé pourrait se lire L *ocum*, d'après l'excellente observation de M. Despine père.

Mais ce tronçon ne se rattache à aucune des catégories de routes exécutées *publicè* aux frais de l'Etat ou des provinces et dont on connait la largeur officielle : 8 pieds pour la moindre *via*, 4 pour l'*actus*, 2 pour l'*iter*. Or, celui-ci varie de 6 à 13 pieds 1/2 romains dans un espace assez court. Si l'entrepreneur était déjà en défaut pour les 6 pieds, comment a-t-il joué de générosité avec le gouvernement en poussant à 13 1/2? Le *Curator viarum* aura-t-il admis cette compensation ?

En outre, ce chemin n'a pas même le niveau qu'il était facile d'obtenir et qu'on retrouve dans tous les travaux de ce genre exécutés d'ordre public, comme celui de Saint-André au Val-de-Fier. Et si l'on observe attentivement le travail de *Tincius Paculus*, on se convaincra qu'il n'a fait qu'abaisser d'environ deux mètres le niveau d'un plus ancien chemin pour le

rendre plus praticable, *pervium*. Car le cartouche de l'inscription pose dans la largeur d'un décimètre sur la taille inférieure. Et comme la ligne divisionnelle des deux tailles ne se remarque pas partout du côté du torrent, je présume que *Tincius Paculus*, en abaissant le niveau, a élargi quelquefois le chemin, dont la largeur normale était probablement de 6 pieds, comme on le voit sur les arcs.

Enfin ce personnage, avec ses trois noms indispensables à tout bon citoyen romain, me paraît être tout simplement un propriétaire de la localité sans caractère officiel ; car s'il avait eu une mission légale, l'inscription n'aurait pas manqué de la constater avec tous ses titres. Toute l'épigraphie romaine est là pour appuyer ce principe.

Ce travail ne peut donc avoir été qu'une œuvre privée ; ceci ne doit pas nous étonner : le pont actuel en est une autre, mais du XIX[e] siècle.

De là on ne rencontre plus aucun vestige qui puisse faire suite sur l'une des rives du Fier. Néanmoins il est probable que le chemin aura continué par le vallon de Menthon pour rejoindre la voie prétorienne. Le vieux chemin suivait une ligne assez droite sur le flanc occidental jusqu'aux Moulins.

On connaît le sarcophage de Bluffy avec inscription en petites lettres sur les bords (1), les cercles concentriques et le poignard en bronze trouvés à Perroix (2) ; le passage par ces localités n'a pu être qu'un

(1) *Revue Savoisienne*, 1861, p. 68.
(2) Id. 1862, p. 97.

iter. Il porte encore des traces de réparations du XVIIe siècle, mais elles ne se maintiennent que dans la direction de Saint-Germain.

Deux autres suppositions peuvent être faites. L'une, d'une ligne qui, de Genève par Etrembières, Reignier, La Roche, Thorens, n'aboutit à Villaz avec les XXV milles que par le Foron-Devant. Outre les difficultés entre La Roche et Thorens par cette vallée, on a vu plus haut celles depuis Villaz.

L'autre s'appuie sur la voie romaine dont on connaît des vestiges sur la droite de l'Arve, et qui se confondait aux Houches avec celle qui, de la Tarentaise par le Bonhomme et Chamonix, allait à Martigny en Vallais. Or, en supposant qu'un embranchement s'en fut détaché pour passer le pont Saint-Romain sur l'Arve et se fut dirigé vers Saint-Pierre de Rumilly pour remonter la Borne, la mesure des 25 milles de Genève à *Bautas* atteindrait le village de *Ville*, entre le Petit-Bornand et Entremont. Les dégâts du ruisseau ont couvert là un ancien village; toutefois les travaux de l'agriculture n'ont amené la découverte d'aucun objet intéressant, sauf des débris de forêts.

Entre Saint-Pierre de Rumilly et le Petit-Bornand, il y a plusieurs tronçons d'un ancien chemin dans le roc taillé à la pointe seulement, et dont le niveau traverserait presque horizontalement la route actuelle vers l'oratoire de Bonlieu, creusé aussi dans le roc. Mais ce niveau se déforme ensuite par une montée rapide dans le contour de la même roche.

En remontant toujours la rive droite depuis Entremont, on trouve encore quelques tronçons d'anciens

chemins assis sur des entailles dans le roc ; mais elles sont assez frustes et ne présentent plus le caractère artistique romain ni le niveau convenable. Ce chemin a pu être un *actus,* qui tournait, comme aujourd'hui, Saint-Jean-des-Sixt pour descendre à Thônes ; mais on ne rencontre plus d'anciens vestiges, non plus que de Thônes à Faverges, soit par Serraval, soit sur la gauche du torrent où le terrain est mouvant et marécageux, seulement une tradition vague de *Vi des Romains* s'attache à quelques sentiers de droite et de gauche; mais leur condition exclut toute prétention à passer pour la voie qui nous occupe. Néanmoins, du village de *Ville*, les mesures porteraient *Casuaria* au Chenet, en-delà de *Viuz*-Faverges. Ces traditions correspondent évidemment avec les vestiges qu'on retrouve de Cons à Verchères et qui portent aussi le nom de *Vi des Romains*. La pente est du 15 au 20 pour cent. On a trouvé d'anciens tombeaux à Verchères, et le champ Bellon, sur un monticule autrefois fortifié, peut s'interpréter *champ de Bellone* ou de *bellum*, ou mieux encore champ de *Belen,* l'Apollon des Gaulois, de même que Sauvabelin, *sylva Beleni*, sur Lausanne. La route continuait dans le vallon de Tamié par Frontenex et les Prières, pour rejoindre à Tournon la grande voie prétorienne venant des Alpes vers *Mantala* et que nous avons décrite plus haut. Mais, sur le petit espace du plateau à Plancherine, la pente est forte de 1327^{m} à 587^{m}, et il n'est pas possible d'y découvrir un trajet carrossable. Toute cette ligne était probablement un *actus* ou chemin raccourci pour rattacher la vallée de l'Arve à celle de l'Isère.

La voie prétorienne avait sa direction toute tracée sur la rive orientale du lac, comme nous l'avons vu, et dans la combe de Faverges par Marlens et Ugines à Albertville, où la pente n'est que de 7 pour 1000. Mais, comme on l'a déjà observé, il est plus rare de trouver des vestiges de voies romaines dans les plaines que dans les montagnes. Les premières, usées par les chariots, ont dû subir de nombreuses réparations ; les secondes, fréquentées par les piétons, ont résisté plus longtemps.

Il n'est pas impossible néanmoins de conjecturer le tracé de celle qui nous occupe. En partant de *Viuz*, on peut suivre des marques de vieux chemins au Chenet, à Marlens, où l'on a fait en 1780 une riche découverte de monnaies romaines, d'après M. Despine. Depuis Sonay on rencontre, entre l'ancienne route qui monte à Ugines et la nouvelle, deux autres lignes dont l'une me semble représenter le tracé romain, au bas du coteau d'Ugines, vers les Fontaines, où elle traversait la Chaise pour continuer sous les ruines du château de Lavoëx ou de Chabod par une taille dans la roche schisteuse, et de là sous Marthod et Thénésol, où se voit encore l'inscription sépulcrale de *L. Cassius Bassus Valenti*... et de *son épouse Durònia*. L'ancienne route continuait par Pallud ; mais elle ne représente guère une voie consulaire, surtout à la descente sur Albertville. Je présume qu'elle n'a été pratiquée qu'après la destruction de la *via munita* sur les bords de l'Arly.

Les Romains, qui ont jeté des chaussées non seulement à travers les marais de la Verpilière, de Bourgoin,

de Chautagne et de Lémenc, mais contre les débordements de l'Arbonne au Bourg-Saint-Maurice, et du Chiriac à Gilly, ainsi qu'en témoignent les inscriptions locales ; qui ont laissé les travaux remarquables du Val-de-Fier et de la Val-d'Isère; les Romains n'auront pas forfait à leurs principes pour trois kilomètres le long de l'Arly. Mais il est arrivé à leurs routes quelquefois ce qui arrive aux nôtres un peu plus souvent.

Le torrent d'Arly est, du reste, coutumier du fait. Les registres des paroisses environnantes rapportent de nombreux ravages dans lesquels il a emporté routes, maisons et habitants. Le mandement de Beaufort qui, comme ancien fief du Faucigny, ressortait du conseil du Genevois, prétexta les inondations fréquentes d'Arly et la difficulté de se rendre à Annecy par le tour de Tamié, pour se faire annexer à la division judiciaire de Chambéry, comme il l'était déjà à cette province sous le rapport administratif (1). L'effet ne tarda pas à appuyer cette demande. En 1740, l'Arly couvrait toute la vallée jusqu'à la hauteur des premiers villages (2).

Il y avait donc primitivement une grande route sur la droite de cette rivière, et les chemins de Pallud et de Tamié ne venaient qu'à défaut.

Le trajet d'Albertville à Moûtiers est connu. Mais ici se présente une grave difficulté. Les XXIIII milles qui séparent *Casuaria* de *Darentasia* n'arrivent que vers Fessons-sous-Briançon. Cependant la position de Darentasia est bien fixée à Moûtiers (3). Si on les compte

(1) Archives communales de Beaufort.

(2) Notes du châtelain Carsey, de Marthod.

(3) Voir plus haut, page 38.

de là, on arrive au bas d'Ugines. Le confluent de la Chèze ou Chaise dans l'Arly avait bien pu laisser au village voisin un nom dérivé de cet accident. On appelle encore Outre-Chaise le village qui se trouve en face sur la rive droite de ce ruisseau. Il ne serait point invraisemblable d'y retrouver *Casuaria*. Mais de là à Viuz-Faverges, il y a encore plus de dix kilomètres d'excédant.

Le système du col de Tamié n'y changerait rien ; car le détour à Plancherine égale, s'il ne dépasse pas, celui d'Ugines. Du reste, le rapprochement qu'on a voulu faire entre *Casuaria* et Chevron n'est pas soutenable. Les chartes que j'ai eues à ma disposition établissent ainsi la généalogie du nom de Chevron : *Capræduпum*, *Chabredunum*, [illegible]*un*, *Chipvron*, Chevron. C'est le nom d'un monticule, *dun* en celtique, couvert de broussailles pour le pâturage de la chèvre, *Capræ*, et sur lequel les seigneurs de ce nom élevèrent au moyen-âge leur castel, dont les ruines s'appellent aujourd'hui Château-Vieux. Les antiquités romaines ne se trouvent qu'à Mercury, comme je l'ai dit plus haut. Et le prétendu CIVARO, d'où Placus écrivait à Cicéron, n'est pas autre chose que CVLARO ou Grenoble (1).

Il y a donc évidemment ou altération de chiffres ou omission de station. Le manuscrit d'Orléans, en mettant XXIII et XVIII pour X XIIII et XVII ne change rien à la question. Les variantes du manuscrit de l'Escurial sont encore moins rassurantes ; on va en juger :

(1) D. Bouquet, *Script. rerum francic.* I.

Darentasia.	Mss de l'Escurial.		Mss d'Orléans.		Tous les autres.	
Casuaria.	XVIIII	= 28,139	XXIII	= 34,063	XXIIII	= 35,544
Bautas.	XXX	= 44,430	XVIII	= 26,658	XVII	= 25,177
Genava.	XV	= 22,215	XXV	= 37,025	XXV	= 37,025
	LXIIII	= 94,784	LXVI	= 97,746	LXVI	= 97,746

La situation de Genève est connue, ainsi que celle Tarentaise. Entre ces deux extrémités j'ai indiqué les lignes les plus anciennes, les plus carrossables et qui me paraissaient présenter le plus d'authenticité. Il s'agit en ce cas de comparer leur longueur totale avec celle des itinéraires.

En suivant de Moûtiers la route actuelle jusqu'à Faverges, puis sur la rive orientale ou occidentale du lac jusqu'à Annecy, et de là par Crans, Sallenôves, Marlioz, Viry et Genève, on compte de 112 à 113 kilomètres. Si d'Annecy on suit la route actuelle par Cruseilles et le Sion, ou par Groisy, Arbusigny et Etrembières, comme je l'ai indiqué ailleurs, on n'a que 109 à 110 kilomètres, et c'est bien, je crois, la plus courte. Et cependant, elle dépasse encore de 12 kilomètres l'itinéraire romain. Je ne parle pas de la ligne du pont Saint-Clair, qui n'est pas admissible comme voie prétorienne. Evidemment, il y a : 1° ou omission d'une station ; 2° ou échange de chiffres entre les différents manuscrits ; 3° ou un déplacement successif des deux stations intermédiaires, devenues, comme on le voit, responsables l'une de l'autre.

Le manuscrit de l'Escurial surtout fait naître l'idée d'un changement successif des stations, qui, pourtant, ne s'expliquerait guères sans la substitution des noms

des bourgades près desquelles les bureaux venaient se fixer.

Les 22 kilomètres représentant les xv milles entre *Genava* et *Bautas* placeraient cette dernière à Marlioz, ou à La Caille, ou chez Dupont par Arbusigny, ou à La Roche par la gauche de l'Arve, ou à Baudin entre la Côte-d'Hyot et Bonneville par la droite de l'Arve. Ce nom semble présenter quelque analogie avec celui de *Bautas*. Mais aucun monument ne vient justifier l'une ou l'autre de ces suppositions. Néanmoins, pour satisfaire la juste curiosité du lecteur, nous ajouterons que, selon l'Escurial, les xxx milles jusqu'à *Casuaria* se mesureraient, dans ces systèmes, de Marlioz ou de La Roche à Mercier, au bas de Vesone, en deçà de Viuz-Faverges ; de chez Dupont par Annecy, ou de Baudin par les Siz et Thônes, à la chapelle du Chenet au-delà de Viuz, et enfin de La Caille à Ugines, en face d'Outre-Chaise, qui pourrait avoir la prétention de représenter étymologiquement *Casuaria*. Ce système, du reste, n'aboutit à aucune solution, puisque la longueur de cet itinéraire reste toujours la plus inférieure aux distances réelles, et qu'aucune hypothèse ne peut faire aboutir *Darentasia* à Moûtiers.

La confusion des chiffres semble plus probable. Nous allons donc essayer de composer avec ces éléments des itinéraires qui représentent la distance véritable.

Darentasia		
Casuaria	XXIII	= 34,063
Bautas	XXX	= 44,430
Genava	XXV	= 37,025
		115,518

Cette supposition se rapprocherait de la ligne de Marlioz, Sallenôves, etc., et placerait *Bautas* à Meythet, *Casuaria* à Césarches. On se rappelle qu'à Meythet se trouvait le monument dédié aux *Vicanis Bo...* peut-être de *Boutas*. Quant à Césarches, il reproduit presque évidemment *Casuaria*. Mais de là à Moûtiers, il y aurait plus de 3 kilomètres d'excédant sur la distance réelle, même après avoir absorbé en mesure l'emplacement des villages-stations. En voici une autre :

Darentasia		
Casuaria	XVIIII	= 28,139
Bautas	XXX	= 44,430
Genava	XXV	= 37,025
		109,594

Dans ce système, *Bautas* est aux Fins d'Annecy, *Casuaria* à Albertville. Mais il est peu probable que cette dernière station fût aussi rapprochée de celle *Ad Publicanos*. J'ai établi ailleurs qu'elle devait se trouver à Gilly ou Aydier-Dessous, qui ne sont éloignés que de 3 kilomètres d'Albertville (1).

Il faut donc recourir à l'hypothèse d'une omission. L'itinéraire d'Antonin, de Milan à Vienne, et la table Théodosienne placent à XIII milles à l'ouest de *Darentasia* la station d'*Obilunum*. J'ai prouvé qu'elle se trouvait vers Albine de la Bâthie, entre Moûtiers et Albertville. En supposant que cette station dût avoir aussi sa place dans l'itinéraire d'Antonin, de Milan à Strasbourg, puisqu'il se confond avec les précédents jusqu'à Albertville, nous aurions ce tableau :

(1) Voir plus haut, page 54.

Darentasia			
Obilunum	XIII	=	19,253
Casuaria	XVIIII	=	28,139
Bautas	XVII	=	25,177
Genava	XXV	=	37,025
			109,594

Les chiffres présentent la même conformité aux mesures réelles et les stations sont convenablement distancées. *Obilunum* est à Gubigny, entre Albine et la Bâthie, *Casuaria* est à Viuz-Faverges, *Bautas* au Petit-Brogny, soit aux Fins. Ce système réunit surtout l'autorité du plus grand nombre des manuscrits, sauf pour le premier chiffre XXIIII ; mais il est facile de présumer que le second X était un V dont les deux traits se sont trop prolongés, ou que le premier était le *m* final de *Casuariam,* et que le second s'enjambait avec la première unité pour faire X/IIII.

Avant de terminer ce mémoire, on me permettra de consigner ici incidentellement une conjecture. Après la défaite des Ceutrons, des Graiocèles et des Caturiges, à son passage au mont Genèvre (1), Jules-César a pu dans ses voyages subséquents traverser les Alpes chez les deux premiers peuples, où plus tard furent établies deux voies romaines. Dans cette supposition, son chemin le plus court en sortant des vallées de l'Isère ou de l'Arc pour se rendre par Genève dans le nord-ouest de la Gaule, était celui que nous venons d'étudier. Or, on

(1) *De Bello gall.*, I. 10.

a voulu voir dans Césarches, entre Albertville et Ugines, et Césarges, entre Mornex et les Esserts, deux camps de César, entre lesquels Agrippa aurait trouvé l'indication de la section de voie romaine que nous venons de parcourir. Ce sont, en effet, deux plateaux fortifiés naturellement, l'un au confluent du Doron dans l'Arly, et l'autre à celui du Viaison dans l'Arve. Mais aucune découverte sérieuse n'est venue encore appuyer cette conjecture.

Nous ne quitterons pas Albertville sans rappeler un fait historique relatif à la bifurcation qu'y formait la voie des Alpes graies. La fusion des races cosmopolites qui composaient l'empire romain ne s'effectuait pas plus dans l'armée que dans l'administration civile. De fréquentes collisions avaient lieu surtout entre les cohortes étrangères qui servaient d'auxiliaires aux légions. Souvent elles prenaient fait et cause pour les provinces soulevées. Lorsque Vitellius eut passé les Alpes pour se rendre à Rome, il licencia les Gaulois volontaires. Il renvoya dans l'île de Bretagne la quatorzième légion, dévouée à Othon, mais en lui laissant, pour la contenir, les indomptables cohortes bataves, dont il voulait aussi se défaire. Et pour l'empêcher de prêter main forte à une nouvelle insurrection des Viennois, il la fit diriger par la route des Alpes graies, de Milan à Strasbourg. Après une collision avec les cohortes, à Turin, la légion partit seule, laissant ses feux allumés, qui incendièrent une partie de la ville. Arrivés sur les bords de l'Arly, les plus exaltés dirigeaient leurs enseignes vers la station des *Publicains*, pour aller par *Mantala*, *Lemencum*, etc., soutenir le mouve-

ment viennois. Mais enfin la discipline l'emporta, et l'on fit route par *Casuaria*, *Bautas*, Genève, etc. (1).

Nous avons terminé l'étude des voies dont les itinéraires nous sont parvenus. Outre l'intérêt qui s'attache à connaître le degré de fréquentation des provinces, à suivre la stratégie du peuple-roi dans les voies de communications, les chiffres des distances leur donnent une importance géographique, en permettant de fixer l'emplacement des villes et villages qui servaient de stations.

Nous avons encore plusieurs autres chemins romains ; mais, en l'absence de tout itinéraire, leur étude n'offrirait que le premier de ces avantages.

Ainsi, les deux cités de *Darentasia*, Moûtiers, et d'*Octodurus*, Martigny, qui ont porté les noms de *Forum Claudii Ceutronum* et *Forum Claudii Vallensium*, formaient la province des Alpes graies et pennines et communiquaient directement par le col du Bonhomme, entre les *Mons Mercurii* et *Mons Jovis*, par les vallées de Montjoie ou de Contamines et de Chamonix, sans sortir du territoire de la province, dont une des limites est encore conservée au Montfort de la Forclaz du Prarion (2).

J'ai dit un mot de celle qui remontait l'Arve. La pierre milliaire, les inscriptions et les tombeaux d'Annemasse sont connus (3).

(1) Tacite, *Hist.* II, 66.

(2) *Congrès scientifique de Grenoble*, II, 395. *Mémoires de l'Académie impériale de Savoie*, V. *Revue archéologique*, 1859. page 358.

(3) Manuscrits de M. Despine. *Revue savoisienne*, 1861, p. 68.

La rive méridionale du Léman aura été longée par une voie. Les inscriptions de Concise, de Douvaine et autres objets de la même époque n'y auront pas été isolés (1).

Les deux cités allobroges de *Cularo*, ou Grenoble, et de Genève devaient communiquer non seulement par *Viruntia*, Voirons, et le long du Rhône, comme nous l'avons vu, mais par la zône orientale du territoire allobroge. Ainsi de Grenoble une voie aura remonté l'Isère pour rejoindre au confluent de l'Arly celle que nous avons vue en dernier lieu. Un embranchement se détachait des bords de l'Isère pour remonter la vallée de l'Arc, et plusieurs tronçons ont été observés soit près de la Chapelle-Blanche et Détrier (2), soit entre Hermillon et les eaux de l'Echaillon en Maurienne, soit de Bessans au passage du col d'Arnaz en Piémont (3).

J'ai signalé plus haut celle qui de Bautas allait aux Bauges par Léchaud. Les lettres brisées de la pierre milliaire de Sevrier semblent reproduire les noms de Nepotianus ou Leontius qui ont été consuls les années 301, 344 et 350, à l'époque des empereurs Constant et Constance. Un autre embranchement y tendait par Viuz-la-Chiésaz, où l'on trouve encore assez d'antiquités, entre autres, des poids coniques percés au sommet comme aux Fins.

Parmi les différentes lignes dont j'ai discuté la valeur, sur lesquelles j'ai exprimé quelques doutes ou que j'ai

(1) Grillet, II. *Revue savoisienne*, 1863, 31.

(2) *Congrès de Grenoble*, 1857, 356; *Mémoires de l'Académie impériale de Savoie*, V.

(3) *Mémoires de l'Académie royale de Savoie*, IV 191.

cru devoir écarter à cause de leur étroitesse ou du défaut de nivellement, quelques-unes peuvent avoir été des *actus* ou des *itinera*. Il resterait à faire une étude particulière des unes et des autres afin d'arriver à une classification hiérarchique d'après leur largeur relative.

En attendant que je puisse continuer ce travail, j'indiquerai dans ma carte ces chemins, mais sans donner à leurs tracés l'importance et l'exactitude des voies dont nous connaissons les itinéraires et les stations.

OBSERVATIONS.

Cet ouvrage, qui a paru en grande partie dans la *Revue savoisienne* pendant les années 1861, 1862, 1863, a été considérablement modifié dans le tirage à part, qui peut être regardé comme une nouvelle édition.

Ce mode de publication ne m'a pas permis d'harmoniser toutes les corrections avec autant d'ensemble que je l'aurais désiré. Puis, dans les intervalles, des découvertes ont été faites, entre autres des vestiges romains d'exploitation d'eaux thermales à la Bauche, et cela après l'impression du chapitre V (1).

On a voulu rapprocher le nom de la station de *Labiscone* de celui de la Bauche par le moyen du nom de *la Vicoque* donné à un chemin cadastré du pays. D'abord ces doubles étymologies d'un même nom sont tout simplement impossibles. Dans les plus anciennes chartes que j'aie pu consulter, 1142, la Bauche se traduit par *Boschia,* comme la Bridoire par *Bredoria:* d'où je con-

(1) *Revue savoisienne*, 1863, 102.

clus que *la* est un article français devant les noms de Bauche, de Bridoire et même de Vicoque, où le mot *vi*, chemin, est par trop évident pour permettre d'établir la moindre identité entre le latin *Labiscone* et le roman la Vicoque.

On a aussi argumenté de l'étymologie de Vimines en *via minor* pour placer une *via major* aux Echelles. Quelle que soit la valeur très contestable de cette étymologie, je maintiens que soit le sentier qui de Vimines tend à Aiguebelette, Oncin et la Bauche par le plateau de l'ancien hospice de Saint-Michel, soit celui qui, en face de Saint-Thibaud, mène à la Bauche entre le Mont-Grelle et la Magdelaine, ne présentent ni l'un ni l'autre aucun caractère de voie prétorienne.

J'ai décrit le premier page 70. Le second grimpe sur la surface raboteuse des rochers qui tapissent le flanc oriental de la montagne pour tomber sur la Bauche. En admettant donc, sous bénéfice d'inventaire, l'un ou l'autre de ces sentiers pour la *via minor*, il résulte que la *via major* est bien celle du Mont-du-Chat ou celle d'Aiguebellette que j'ai décrites pages 64 et 69.

Je ne ne puis terminer sans exprimer ma profonde reconnaissance à MM. les ecclésiastiques et à quelques autres personnes des localités que j'ai explorées. Ils m'ont beaucoup facilité mon travail et m'ont donné parfois de précieux renseignements. Ils sont trop nombreux pour pouvoir être mentionnés ici.

FIN.

TABLE

Pages

Archéologie 5

I. Voies et stations romaines................. 9

II. Le Petit-Saint-Bernard 18

III. De Saint-Didier à Moûtiers................ 27

IV. De Moûtiers à Chambéry.................. 41

V. De Chambéry à Vienne 61

VI. De Vienne à Genève..................... 81

VII. De Genève à Albertville..................... 114

Voies sans itinéraires....................... 144

Observations 147

DU MÊME AUTEUR

Passage d'Annibal dans les Alpes.

Dissertations archéologiques sur l'histoire locale.

Préceptes littéraires : — Élocution — Éloquence — Orateurs — Discours.

Les Fins, Bautas et Annessy.